This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 937,045

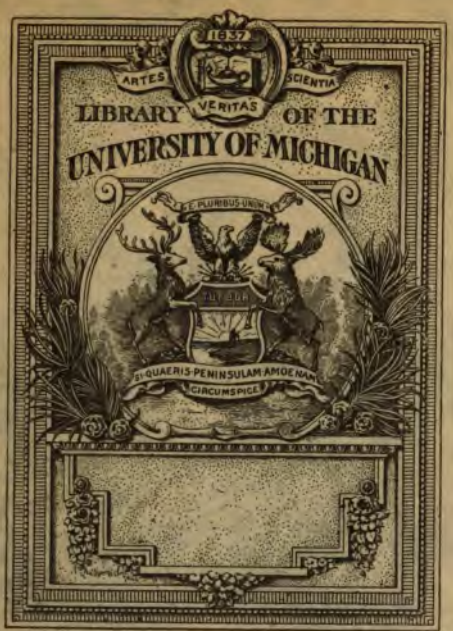
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

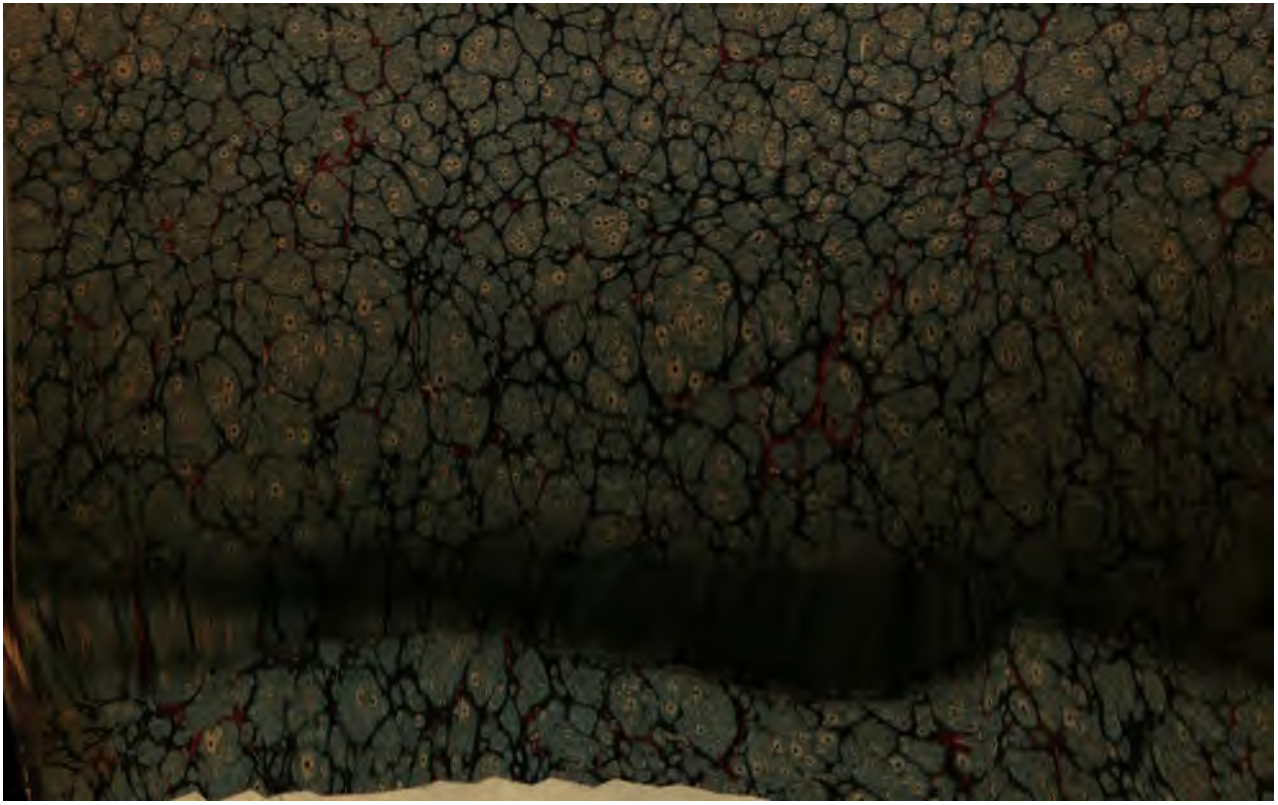

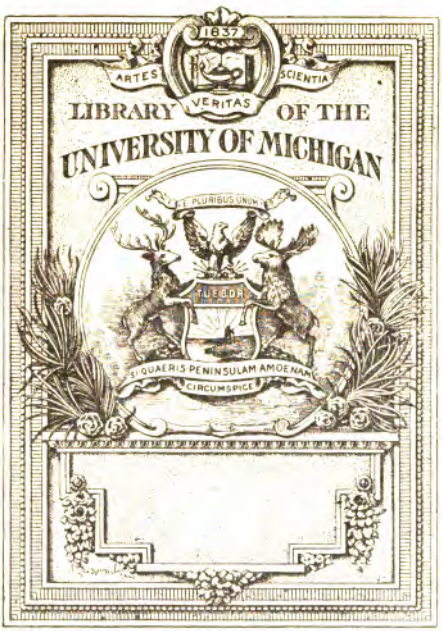
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

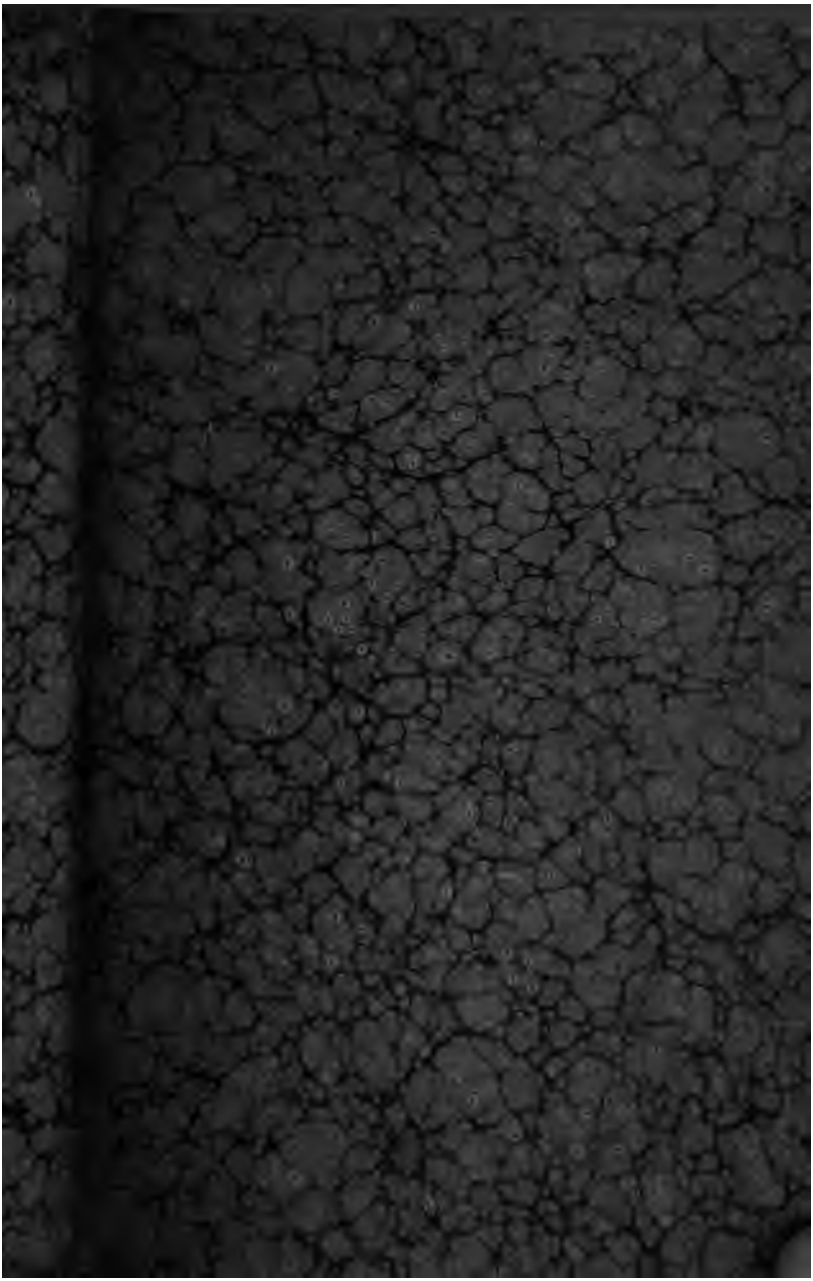

848
D88f
N1

COLLECTION MICHEL LÉVY

ŒUVRES COMPLÈTES

D'ALEXANDRE DUMAS

CHARLES LE TÉMÉRAIRE

I

LA TORCHE ET L'ÉPÉE

L'événement qui venait de s'accomplir était important par lui-même, mais plus important encore par ses conséquences. Toute ville voudrait suivre l'exemple de Gand.

La première ville qui suivit l'exemple de Gand fut Malines.

Une émeute y éclata sans qu'on pût en déterminer la cause précise. Le peuple s'assembla en ar-

mes sur la place, et trois maisons des plus riches bourgeois furent rasées.

Puis vint à son tour Anvers.

Il fallait d'abord aller châtier Malines.

Le duc était à Bruxelles. C'était l'affaire d'un jour.

Il se mit à la tête de ses gentilshommes, couverts de leurs haubergeons, suivis de leurs valets portant leurs casques et leurs lances, et précédés d'un petit corps d'archers picards.

Charles entra à Malines sans que personne tentât de lui résister.

Il descendit à son hôtel et commença une enquête.

Il voulait faire un exemple terrible; mais, cette fois encore, le conseil intervint.

Un tribunal fut institué.

Les moins coupables furent condamnés à l'amende; les autres à l'amende et au bannissement; les autres, enfin, à la mort.

Plusieurs exécutions eurent lieu sur la place ordinaire; puis, lorsqu'on pensa que l'heure de la clémence était arrivée, on transporta l'échafaud devant l'hôtel du duc.

Un malheureux condamné y monta; on lui banda les yeux et on le fit mettre à genoux; après quoi le prêtre qui l'accompagnait l'invita à recommander son âme à Dieu, le bourreau tira son épée et la fit siffler aux oreilles du patient...

En ce moment, le duc parut au balcon et fit un signe.

Le bourreau abaissa son épée sans frapper. Le prêtre détacha le bandeau qui couvrait les yeux du patient, et, au mot « Grace! » prononcé par le duc, tout le peuple poussa un cri de joie.

Le condamné était plus mort que vif : il s'évanouit. Lorsqu'il revint à lui, on eut toutes les peines du monde à lui persuader qu'il vivait encore.

Le conseil avait eu raison : la clémence fit ce que n'eût certes pas fait la colère.

Anvers envoya des députés pour faire sa soumission.

Le duc ferma les yeux; deux grandes affaires le préoccupaient : il avait Louis XI à surveiller, Liége à punir.

Commençons par Liége.

On se rappelle le dernier traité à propos de Dinant.

Liége avait des engagements d'argent qu'elle ne pouvait remplir; la riche cité était devenue insolvable.

Seulement, Liége devait payer en argent *ou* en hommes; — à défaut d'argent, des têtes.

Liége ne pouvait pas payer en écus; Liége ne voulait pas payer en têtes.

Les têtes furent estimées, et l'on signifia à Liége de payer, outre l'argent, tant pour les têtes. C'était soixante mille florins tous les six mois.

Le terme approchait. Liége n'avait pas la moitié de la somme.

Il n'y avait plus de gouvernement à Liége; les magistrats, c'est-à-dire les hommes du duc, n'y avaient aucun pouvoir. Le sire de Raës, l'homme populaire, n'osait pas habiter la ville, tant il se fiait peu à ses propres amis; il se tenait à Saint-Pierre, en un lieu de franchise.

Plus l'époque du payement approchait, plus la fermentation allait croissant. D'abord, le secours sembla venir du ciel. Vers Pâques, les saints commencèrent à faire des miracles.

Les saints liégeois étaient antibourguignons, bien entendu.

Puis ce furent les envoyés du roi de France, vrais ou supposés, qui reparurent peu à peu.

Puis les enfants de la verte tente, ces fils perdus des émeutes et des révolutions, qui sortaient de leur forêt, et, comme les loups, flairaient le carnage; seulement, les loups flairent le carnage accompli : eux flairaient le carnage à venir.

On rapportait au prince toutes ces nouvelles.

Le bailly de Lyon, lui disait-on, était arrivé; les Liégeois l'avaient conduit à la colline de Lottring, au berceau des Carlovingiens, à Herstal, où naquit Pépin, et dont nous avons fait Héristal.

Là, le bailly de Lyon, devant notaires et témoins, avait pris possession au nom du roi de France.

Liége n'était donc plus bourguignonne, plus même wallone : Liége était française; le roi de France ne la pouvait laisser mourir.

Puis, un beau matin, Charles vit accourir Louis de Bourbon, l'évêque de Liége, accompagné de tous ses gentilshommes. Louis de Bourbon habitait Huy; mais les Liégeois, sous prétexte de faire payer à Huy et à Saint-Trond, qui étaient des fils de Liége, leur part du tribut dû au duc de Bourgogne, les Liégeois, disons-nous, avaient marché vers Huy.

L'évêque n'avait point été dupe du prétexte; il n'avait point attendu les Liégeois, il s'était sauvé.

Le duc Charles inaugurait mal cette puissance dont il avait promis de faire merveille.

Il avait été, ou à peu près, prisonnier des Gantois, et avait dû se racheter en signant un traité qu'il regardait comme une honte.

Et voilà maintenant que son cousin, Louis de Bourbon, fuyait avec ses gentilshommes devant les Liégeois.

Malheur aux Liégeois! c'était sur eux qu'allait retomber toute cette colère extravasée au fond de son cœur depuis la mort du vieux duc.

D'abord, pour épouvanter à la fois les Liégeois et leur protecteur le roi de France, Charles fit venir cinq cents Anglais de Calais, où le roi Édouard en avait envoyé deux mille. Cinq cents suffisaient à la démonstration, et la démonstration était terrible pour la France.

Elle avait de quoi effrayer le duc lui-même.

Son grand-père, Jean-sans-Peur, — qui n'hési-

tait devant rien, et qu'on pouvait appeler Jean *sans peur du crime*, — Jean-sans-Peur avait hésité devant cette trahison ; car c'était une haute trahison pour un fils de France que d'appeler l'Anglais.

Bien plus : en s'alliant aux York, Charles trahissait sa mère, qui était du sang de Lancastre.

Pactiser avec les Anglais, c'était pactiser avec le diable. Châtelain lui-même, l'historien du duc, dit, en parlant des Anglais : « Telle est cette nation, que jamais bien ne s'en peut écrire, sinon en péché. »

Bientôt, pour comble de scandale, on apprit que ces cinq cents Anglais allaient assister à un mariage, qu'un Lancastre allait épouser une Yorck, que les deux Roses, qui s'égorgeaient là-bas, allaient fleurir ensemble sur le trône de Charles le Terrible.

Puis le nouveau duc venait d'adopter pour devise : *Je l'ay empris*.

Qu'avait-il *empris*, ou *entrepris*, pour moderni-

ser le mot? Le partage de la France, c'était clair.

Une comète avait paru à son avénement; cette comète, au dire général, signifiait de grands malheurs; pour qui, sinon pour la France?

Je l'ay empris! c'était bien la devise qui convenait à l'original du tableau de Van Eyck; la devise de l'homme au sourcil froncé, au teint bilieux, à la physionomie violente; de l'homme « fort de bras, fort d'échine, avec de bonnes fortes jambes, de longues mains; » du rude jouteur, « fort à jeter tout homme à terre; de l'homme « au teint et au poil bruns, à la chevelure épaisse, housseuse, aux yeux angéliquement clairs. » Et, avec cela, fils d'une béguine dévote et prude, qui avait fait brûler une ville et pendre et noyer huit cents hommes, parce qu'un polisson avait appelé son fils bâtard!

Mais avant tout, même avant le mariage, il fallait en finir avec Liége.

Le duc fit défier les Liégeois à la vieille manière, avec la torche et l'épée.

Il avait, du dernier traité, cinquante otages entre les mains. Un instant il songea à les tuer; le sire d'Humbercourt l'en empêcha.

Il marcha sur Liége; les Liégeois, désespérés, marchèrent à sa rencontre.

Les deux armées se joignirent à Saint-Trond.

Saint-Trond était gardé par Renard de Rouvroy, cet homme de Louis XI, que Louis XI avait envoyé pour annoncer la victoire de Montlhéry.

Comines, qui accompagnait le duc, vit de loin l'armée liégeoise; il l'estima à trente mille hommes.

Bare de Surlet était à leur tête, avec Raës et sa femme, madame Pentecôte d'Arkel, vaillante amazone qui galopait en tête du peuple et combattit virilement.

L'étendard de la ville était porté par le sire de Bierlo.

Enfin, dans les rangs liégeois, marchait le bailly de Lyon, qui, de bonne foi, continuait à promettre un secours de la part du roi Louis XI.

Le 28 octobre 1467, au matin, l'armée liégeoise se rangea en avant du village de Brustem et présenta la bataille.

Cette bataille, c'était la première que Charles le Terrible livrât comme duc.

On craignit que sa témérité ne compromît tout; son conseil ne lui permit de monter que sur un simple courtaud, et non sur son cheval de bataille, pour aller lire à ses généraux l'ordonnance de la journée; puis, l'ordonnance lue, les barbons le reprirent et le tinrent dans un corps d'armée qui ne bougea point.

Ce furent les Liégeois, ou plutôt les gens de Tongres, qui attaquèrent; les Liégeois étaient retranchés derrière de grands fossés pleins d'eau.

Charles lança contre les assaillants ses archers et son artillerie légère.

Les gens de Tongres, repoussés, furent soutenus par les Liégeois; néanmoins, les archers continuèrent d'avancer et emportèrent les retranchements.

Mais, en avançant, chaque homme avait épuisé les douze flèches que contenait son carquois; de sorte que les Liégeois, voyant qu'ils cessaient de tirer, revinrent sur eux avec leurs piques, et, moins pesamment armés que leurs adversaires, les rejoignirent et en firent un grand carnage.

Les bannières du duc reculèrent.

Alors, Philippe de Crève-Cœur, sire d'Esquerdes, et le sire d'Emmerich prirent le reste des archers et une partie du corps de l'armée, et chargèrent, en laissant le duc à l'arrière-garde avec la cavalerie et les Anglais.

Les Liégeois ne purent soutenir cette charge et se débandèrent.

Les archers jetèrent leurs arcs et leurs arbalètes, tirèrent leurs épées et tombèrent sur les fugitifs.

Comines raconte la bataille en six lignes.

« Les gens de Liége, de leurs longues piques, chargèrent et tuèrent quatre ou cinq cents hommes en un moment, et branloient toutes nos enseignes comme gens presque déconfits. Mais, sur ce pas, fit le duc marcher les archers de sa bataille, que conduisoit Philippe de Crève-Cœur, homme sage et plusieurs autres gens de bien, qui, avec un grand *hu!* assaillirent les Liégeois, lesquels en un instant furent déconfits. »

Saint-Trond capitula. Il fut convenu que la ville payerait vingt mille florins et livrerait dix hommes.

Elle paya les vingt mille florins, et livra les dix hommes, — qui furent décapités.

Il y avait eu dix prisonniers de faits sur les gens de Tongres : pour les guérir de l'impatience qu'ils avaient montrée en commençant le combat, ils furent décapités avec ceux de Saint-Trond.

C'était là un cruel avertissement pour Liége.

Le 11 novembre, le duc campait devant la ville.

Liége pouvait encore se défendre; seulement, pour le faire avec quelque avantage, il fallait abattre certaines maisons qui, debout, offraient un couvert à l'ennemi pour approcher des murailles. Mais, par malheur, ces maisons appartenaient aux églises, et les prêtres sachant bien qu'ils n'avaient rien à craindre du duc, s'opposèrent à ce qu'on abattît ces maisons.

Il y avait deux partis à Liége : l'un qui voulait se défendre à outrance; l'autre qui voulait se rendre à merci.

Le parti qui voulait se rendre choisit trois cents députés et les envoya au duc

Ce n'était point une place à briguer après ce qui était arrivé aux hommes de Saint-Trond et de Tongres.

Les trois cents hommes arrivèrent, en chemise, la tête et les pieds nus, au camp du duc.

La ville se rendait à discrétion, sauf le feu et le pillage.

Charles reçut les députés à merci et chargea le sire d'Humbercourt de prendre possession de la ville.

La nuit se passa pour Liége dans un tumulte effroyable. Vers deux heures du matin, ceux qui étaient pour la guerre virent qu'ils avaient le dessous ; ils quittèrent la ville, persuadés qu'il n'y avait pour eux aucun pardon à attendre du vainqueur.

On attendait le duc dans la journée ; mais il ne voulut entrer par aucune porte, et fit abattre vingt brasses de mur et combler le fossé ; il lui fallait passer par la brèche afin de considérer Liége comme une ville prise d'assaut.

Charles, monté cette fois sur son cheval de bataille, entra, marchant au pas, l'épée nue à la main et couvert de son armure de guerre ; seulement, sur son armure, il portait un manteau constellé de pierreries.

Chaque habitant avait ordre de se tenir devant la porte de sa maison, tête découverte et la torche au poing. Nul ne savait ce qu'il allait advenir de lui; nul ne pouvait dire si, le lendemain, il serait vivant ou mort. Le duc était sombre comme l'orage; comme l'orage, il portait en lui un tonnerre muet, mais prêt à éclater.

Charles se plut à laisser Liége dans cette anxiété, du 17 au 26 novembre.

Le 26, le beffroi de l'hôtel de ville sonna lugubrement... La pauvre cloche sonnait le glas de sa propre agonie.

Le duc avait fait dresser son trône à l'endroit même ou siégeait jadis le prince-évêque. Il avait à ses côtés Louis de Bourbon.

Sur la place était le peuple, sans armes, tête basse, et dans l'attitude du condamné devant son juge.

Cette fois, c'était bien pis que les habitants qui

étaient condamnés à mort: c'était la ville elle-même qui allait être exécutée!

Il lui restait seulement à entendre sa sentence. Un simple huissier la lui lut.

Liége n'avait plus de remparts, plus de tours, plus de bannières, plus d'artillerie; Liége n'était plus une ville: on pouvait y entrer de partout comme dans un village. Liége n'avait plus de loi, plus de justice de ville, plus de justice d'évêque, plus de corps de métiers; son bourgmestre, c'est-à-dire sa voix, son avoué, c'est-à-dire son épée, lui étaient enlevés. Liége serait désormais jugée par ses voisins, ou plutôt par ses ennemis, Namur, Louvain, Maestricht. Liége, outre les six cent mille florins du premier traité, payerait cent quinze mille livres d'amende, et livrerait douze hommes à la merci du duc, qui en ferait des captifs ou des morts. — Trois de ces hommes furent amenés sur l'échafaud et grâciés; les neuf autres furent exécutés.

Mais, comme on enlevait aux Liégeois leur vie politique, judiciaire et commerciale, il fallait aussi leur enlever le symbole de cette vie, leur *perron*. Le perron, c'était à Liége ce que le palladium était à Troie.

Un article de la sentence disait:

« Le perron sera enlevé, sans qu'on puisse le rétablir jamais, pas même en refaire l'image dans les armes de la ville. »

Et, en effet, le perron fut déraciné; le duc l'emporta, comme Napoléon, trois cent cinquante ans plus tard, emporta de Moscou la croix d'or du grand Ivan; seulement, plus heureux que le moderne Téméraire, Charles put rapporter son trophée jusqu'à Bruges. Là, le perron fut placé devant la Bourse, et condamné, par une inscription, à raconter lui-même son malheur et sa honte.

Les Liégeois avaient, en outre, sur la place de leur marché, une statue de la Fortune; le duc la fit

abattre, ne laissant que la roue; encore la fit-il fixer par un gros clou, afin qu'elle ne tournât plus.

Qui eût cru qu'une ville ainsi châtiée n'était point subjuguée; qu'un peuple ainsi humilié relèverait encore la tête, et, comme Encelade froudroyé, se retournerait une dernière fois dans son tombeau?

Nous avons dit que le duc était énormément riche, son père lui ayant laissé de grands trésors; mais, dans sa prévoyance de grands événements, le duc ne voulut point toucher à cet argent, qu'il constitua en fonds de réserve. Il trouva bien plus simple de lever un impôt extraordinaire que son peuple lui devait à triple titre: — à cause de son avénement au trône; — à cause de sa guerre contre les Liégeois; — à cause de son mariage avec Marguerite d'York.

L'impôt était exorbitant; mais quelle ville, même Gand, eût osé résister après la chute de Liége?

Le mariage du duc s'accomplit enfin à Bruges.

L'auguste époux crut que c'était une occasion de se montrer aussi sévère justicier envers la noblesse qu'il l'avait été envers le peuple. Il fit couper la tête à un jeune gentilhomme nommé le bâtard de la Hamaide, fils de Jean de la Hamaide, seigneur de Condé.

Il est vrai que le jeune homme ne l'avait pas volé.

Un jour qu'il jouait à la paume et avait fait un coup douteux, il en appela à un chanoine qui regardait la partie; le chanoine lui donna tort.

Alors, avec d'abominables malédictions, le bâtard de la Hamaide jura qu'il se vengerait.

Le chanoine se sauva.

Mais, la partie finie, le bâtard, pour accomplir sa parole, monta à cheval et se rendit à la campagne qu'habitait l'homme d'Église.

Il n'y trouva que le frère de celui-ci.

Voyant un gentilhomme exaspéré qui entrait chez lui l'épée à la main, et proférait des menaces de

mort, le frère, tout innocent et même tout ignorant qu'il était de cette colère, tomba à genoux, joignant les mains.

D'un coup de son épée, le bâtard les lui abattit.

Puis, jugeant que ce n'était point assez, de trois autres coups d'épée il acheva sa victime.

La nouvelle de ce meurtre arriva au duc, qui fit saisir le bâtard de la Hamaide au milieu même de la cour et l'envoya en prison, jurant, lui aussi, et par saint Georges, qu'il en ferait bonne punition.

Et, en effet, le père, l'oncle, la famille, la noblesse eurent beau venir demander la grâce du coupable, personne ne put rien : le beau meurtrier — et de sa beauté vint sans doute la grande pitié qu'il inspira, aux femmes surtout, — le beau meurtrier eut la tête tranchée sur la place ordinaire des exécutions, et son corps, coupé en quatre quartiers, fut exposé sur la roue comme celui du dernier des malfaiteurs.

Était-ce justice sévère? était-ce colère rentrée?

Quelques jours auparavant, le duc avait vu une de ces humiliations qu'il n'était point dans l'habitude de laisser sans vengeance, et dont, cependant, il ne s'était point vengé.

Le connétable de Saint-Pol, au service du roi de France par sa charge, mais relevant du duc par ses terres, était venu à Bruges pour assister au mariage de son seigneur suzerain.

Or, au milieu de toute cette noblesse rassemblée, le comte de Saint-Pol avait fait une si royale entrée, qu'on eût dit que c'était le véritable et seul seigneur de la ville.

Six trompettes à cheval le précédaient; puis venaient ses bannerets l'épée nue, — puis lui-même, — puis six pages marchant derrière lui, et une foule de gentilshommes derrière ses pages.

Il en résulta qu'au moment où il allait se présenter devant le duc, celui-ci lui fit signifier, par les sires de la Roche et d'Emmerich, qu'il ne serait point reçu

On espérait que le comte ferait des excuses ; mais il se contenta de répondre :

— Ce n'est point comme comte de Saint-Pol que je suis venu avec toute cette pompe; c'est comme connétable du roi de France. Je me suis conformé aux usages du royaume, et, le roi fût-il à Paris, j'y entrerais comme j'ai fait hier ici. Or, Bruges relevant du royaume de France, j'ai usé de mon droit, voilà tout. J'attendrai qu'il plaise au duc de me recevoir.

Le comte attendit deux jours, en effet; puis, le troisième jour, voyant que le duc n'envoyait pas vers lui, il partit comme il était venu; mais, cette fois, pourtant, sans trompettes.

Enfin, Marguerite d'York fit à son tour son entrée dans la ville de Bruges ; elle était dans une litière portée par des archers anglais, lesquels la déposèrent au seuil de l'hôtel de Bourgogne, où la reçut la douairière Isabelle. Les deux femmes s'embrassèrent.

Songèrent-elles, en s'embrassant, qu'il y avait entre elles cent cinquante ans de guerre civile, et assez de sang pour rougir la Tamise de sa source à son embouchure?...

Le roi de France s'était fait représenter à ce mariage par son aumônier la Balue; celui-ci y trouva le légat du pape, qui venait prier pour Liége.

Liége était ruinée à fond et ne pouvait acquitter les échéances de son amende; pour faire le dernier payement, les Liégeois avaient été obligés de vendre les bijoux de leurs femmes et jusqu'à leurs anneaux de mariage.

Le duc répondit à l'envoyé du pape :

— Liége doit, Liége payera.

Le soir des noces, le feu prit au lit des nouveaux époux.

Était-ce un avertissement que le ciel donnait à la dûreté du duc?

Il y eut de grandes fêtes à propos de ce mariage,

entre autres, un tournoi que l'on appela le tournoi du *perron d'or*, sans doute en souvenir du perron de bronze de Liége, et où le bâtard de Bourgogne remporta le prix. Dans les intermèdes, un léopard monté sur une licorne et portant la bannière d'Angleterre vint présenter au duc une fleur de marguerite; puis la petite naine de mademoiselle Marie de Bourgogne, habillée en bergère, parut, conduisant un grand lion d'or qui ouvrait la gueule par ressort et qui chanta un rondeau; puis entra dans l'arène, sous l'escorte de deux géants, une baleine de soixante pieds de long, nageant à sec, remuant la queue et ayant pour yeux d'énormes miroirs; de son ventre sortirent des sirènes et, après elles, des chevaliers, qui combattirent et firent la paix, tandis que chantaient les sirènes; enfin, le monstre rouvrit sa gueule immense, avala ses enfants, et, nageant de nouveau, s'en retourna par où il était venu.

Mais ce qui frappa surtout les esprits et donna fort

à songer à chacun, ce furent deux chevaliers, deux amis, Hercule et Thésée, ou bien Charles et Édouard, comme on voudra, battant et désarmant un roi qui se mit à genoux et se reconnut leur serf.

Si ces deux amis, si ces deux vainqueurs étaient le duc de Bourgogne et le roi d'Angleterre, quel était ce roi vaincu et désarmé qui se reconnaissait leur serf, sinon le roi de France Louis XI?

II

LE PIÉGE DE PÉRONNE

Il voyait tout cela par les yeux de son espion la Balue, le roi de France Louis XI, et mieux encore par les yeux de son génie, par cette admirable intuition de l'araignée, qui devine, au moindre mouvement de sa toile, si elle a affaire à une proie ou à un ennemi.

Dès qu'il avait appris la mort du vieux duc de Bourgogne, il avait compris ce qui allait arriver, et s'était mis en mesure.

Il avait fait une chose bien hardie; mais il était véritablement l'homme de ces sortes de coups de tête : il avait armé Paris.

C'était tout le contraire de ce que faisait le duc, qui enchaînait Gand et démantelait Liége.

Charles VI avait, lui, désarmé les Parisiens; Charles VII ne s'était jamais confié à eux qu'avec une grande répugnance; dans la guerre du Bien public, leur attitude avait été fort douteuse; — rien n'y fit: le roi poursuivit son système, cette politique qui lui avait déjà fait tirer Dammartin de prison pour le mettre à la tête de l'armée.

Ces oppositions plaisaient à l'esprit fantasque et cependant calculateur de Louis XI. Nous allons le voir, à Péronne, jouer sa vie sur un coup de dé.

Mais lui se disait que Paris, c'était la France; il

en devinait l'importance future; il avait entrevu la centralisation moderne. Pour lui, le roi de Paris était le roi de France.

Il armait donc, il fortifiait donc Paris; il le ménageait surtout. Il connaissait les Parisiens, lui qui leur avait fait venir de Mantes des pâtés d'anguilles!

Il avait exempté Paris de taxe; quelque besoin qu'il eût d'argent, il maintint cette exemption.

Un seul point sur lequel le roi tint ferme fut celui de l'armement: monter à cheval ou fournir des hommes, fut l'inexorable loi à laquelle durent se soumettre le Parlement, le Châtelet, la Chambre des comptes, les généraux des aides, les églises même.

Puis Louis XI ordonna une revue.

Il y avait à cette revue quatre-vingt mille hommes armés et soixante-cinq bannières.

Le roi leur envoya trois cents tonneaux de vin.

On but à sa santé, à celle de la reine; c'était ce

qu'il voulait : la France ne serait jamais bien malade tant qu'il se porterait bien.

Comment tous ces bons bourgeois n'auraient-ils pas bu à la santé d'un des leurs ? Était-ce un roi que ce bonhomme qui s'en allait tout seul par les rues, causant avec le premier venu, entrant dans les maisons des particuliers et dans les boutiques des marchands, allant souper chez son compère, Denis Hesselin, envoyant la reine, — une princesse de Savoie, — avec Perrette de Châlons, sa maîtresse, baigner et souper chez le président Dauvet ?

Ses bons bourgeois, il les portait dans son cœur ! On vint, un jour, se plaindre à lui qu'un moine normand avait accusé deux bourgeois sans preuves. Il fit jeter le calomniateur à la Seine avec une pierre au cou, ni plus ni moins qu'un chien.

Puis il la fallait peupler, cette bonne ville qui avait tant souffert. Le roi fit, pour y arriver, ce qu'avait fait Romulus pour peupler Rome : il fit proclamer

Warwick était toujours grand ami de Louis XI. Édouard pouvait vouloir la guerre; l'Angleterre ne la voulait point. Pas plus qu'aujourd'hui la reine, le roi, à cette époque, n'était maître de sa politique. Les évêques et les lords envoyèrent Warwick à Rouen.

Louis XI l'y alla recevoir, lui fit fête à sa manière, non pas en lui donnant des tournois et des intermèdes qui remplissaient les yeux et laissaient les poches vides, mais en promenant les Anglais par la ville, en les conduisant chez les marchands de drap et de velours en leur disant : « Prenez ! » puis, derrière, venaient des laquais avec de grands sacs d'argent qui payaient ce que les Anglais avaient pris. De sorte que les marchands normands établissaient une grande différence entre les Anglais amis du roi Louis XI qui les enrichissaient, et les Anglais amis du duc de Bourgogne qui les avaient ruinés.

De son côté, connaissant l'amour des Anglais pour l'or, Louis XI, exprès pour eux, fit frapper de

grosses pièces pesant dix écus; si large que fût la main qui s'étendait, avec une de ces pièces, la main était pleine.

Voilà donc ce qui s'était passé relativement à l'Angleterre, et le mariage du duc avec Marguerite d'York n'y avait rien changé.

Maintenant, voici ce qui se passait à Liége.

On a dit que Louis XI, sentant ses forces s'épuiser, s'était fait injecter dans les veines du sang d'enfant; ce mensonge chirurgical, la pauvre ville de Liége le pratiquait à la lettre.

A la place de son sang perdu sur le champ de bataille et sur l'échafaud, le retour des bannis injectait dans ses veines un sang plus patriote et plus violent encore que celui qu'elle avait répandu.

Il y avait tant de bannis, que les bannis, à eux seuls, étaient devenus une armée; armée terrible qui ne craignait point la mort : la mort, c'était la fin des souffrances de ces malheureux ! armée hideuse

à voir avec ses soldats aux vêtements en lambeaux à la barbe hérissée, aux cheveux tombant sur leurs épaules, aux mains brandissant des armées de bâtons et des piques.

Ils entendirent raconter que Liége, désespérée, voulait mourir dans un dernier effort : ils accoururent pour demander leur part dans sa mort.

Le 4 août, ils essayèrent, en passant, de prendre Bouillon; ils échouèrent. Le 8 septembre, ils entrèrent dans Liége en criant :

— Vive le roi!

Peut-être, — tant ils étaient effrayants, — la ville leur eût-elle fermé ses portes, si elle avait encore eu des portes.

Ils trouvèrent à Liége le légat du pape et essayèrent de la prière. La souffrance les avait faits humbles : ils s'agenouillèrent devant le prélat.

— Nous sommes des mourants, lui dirent-ils; priez pour nous comme on prie pour des mourants!

Nous ne pouvons plus vivre ainsi que nous l'avons fait jusqu'ici : la vie des bois est trop dure. Qu'on ne nous refuse pas; car, si l'on nous refuse, nous ne répondons plus de nous-mêmes...

Le légat, qui avait déjà intercédé en leur faveur près du duc, et qui avait été repoussé, songea à l'évêque.

En somme, l'évêque avait été plus doux pour eux que le duc; l'évêque avait des intérêts communs avec eux. Ils étaient ruinés, ils avaient perdu leur liberté, ils n'avaient plus ni justice ni murailles; mais l'évêque, de son côté, n'avait plus d'évêché.

L'intérêt devait donc les réunir.

Le légat se mit à la tête des chefs, et, avec eux, alla chercher l'évêque à Maestricht, et, bon gré mal gré, le ramena à Liége.

Pendant ce temps, il se jouait à Péronne une scène de haute comédie.

Le duc de Bourgogne y avait assemblé une ar-

mée. S'il n'avait point agi de concert avec le duc de Bretagne, c'est, sans doute, qu'il se croyait assez fort pour agir seul.

Tout à coup, il reçut une lettre du roi de France. Louis XI lui disait que rien de bien ne se faisait par intermédiaire, et què, pris d'un grand désir de le voir et de traiter directement avec lui, comme il avait fait à Vincennes, il lui demandait un sauf-conduit pour l'aller trouver dans son camp.

Une pareille ouverture ne pouvait que flatter le duc : il fallait que sa chevalerie fût bien connue pour que son ennemi n'hésitât point à se remettre entre ses mains.

Il répondit lui-même au roi et lui envoya le sauf-conduit demandé, tout entier de son écriture.

Ce sauf-conduit, conservé à la bibliothèque de la rue Richelieu (m. s. 9,675), disait à peu près ceci :

« Vous pouvez venir, séjourner et demeurer, et vous en retourner sûrement, ès lieux de Chaulny

et de Noyon, à votre bon plaisir, toutes les fois qu'il vous plaira, sans qu'aucun empêchement soit donne à vous... »

Mais ce qu'on y lit le plus distinctement, c'est cette phrase :

« *Pour quelque cas qui soit ou puisse advenir.*

» 8 octobre 1468. CHARLES. »

Retenez bien cette date du 8 octobre; elle est importante. Un mois, jour pour jour, s'est écoulé depuis que les bannis sont rentrés à Liége.

Le roi n'hésita plus; la phrase que nous avons soulignée rendait toute ambiguïté impossible. « Pour quelque cas qui fût ou pût advenir, » le duc ne devait point empêcher le roi de retourner à Chaulny ou à Noyon.

D'ailleurs, sans sauf-conduit, au temps de la guerre du Bien public, le comte de Charolais, tout en causant avec le roi, n'était-il point rentré dans Pa-

ris? Or, le roi n'aurait eu qu'à faire fermer la barrière derrière le duc : le duc n'était qu'à cent pas de la Bastille. Il n'avait pas fait cela, lui, Louis XI, lui, bon homme, roi bourgeois, n'ayant pas le moins du monde la prétention d'être un roi chevalier; comment le duc commettrait-il une pareille félonie?

Le roi partit donc, le cœur tout gai, le sourire sur les lèvres : il venait enfin de prendre sa belle et de faire couper le cou à Charles de Melun, à qui, depuis longtemps, il ménageait cette récompense de sa trahison.

Peut-être, au reste, n'avait-il choisi ce moment que pour donner à Dammartin tous les biens du supplicié : comme il laissait la France et son armée entre les mains de l'ancien écorcheur, il ne pouvait lui montrer trop de tendresse.

Si le duc retenait son hôte, Dammartin devait le venir réclamer.

Ce n'était l'avis de personne, que le roi se hasar-

dât ainsi; mais on eut beau lui rappeler qu'une co mète avait paru, annonçant au ciel le malheur de quelque grand de la terre; qu'une prophétie disait qu'il mourrait de mort violente dans l'année, le roi ne voulut entendre à rien.

Le 9 octobre, c'est-à-dire le lendemain du jour où le sauf-conduit avait été signé, le jour même où, selon toute probabilité, il l'avait reçu, Louis XI se mit en route, emmenant avec lui le connétable de Saint-Pol, le cardinal la Balue, le duc de Bourbon, le sire de Beaujeu, l'archevêque de Lyon et l'évêque d'Avranches, son confesseur.

Sa garde consistait en quatre-vingts Écossais et une soixantaine de cavaliers.

Ajoutez à cela Tristan, son grand prévôt; Olivier Le Dain, son barbier, son valet de chambre, son confident, son factotum; enfin, Galeotti, son astrologue.

Le roi avait souhaité que Philippe de Crève-Cœur,

sire d'Esquerdes, vint au-devant de lui avec les archers de Bourgogne.

Il les trouva au lieu indiqué.

Le sire de Crève-Cœur annonça à Sa Majesté que le duc l'attendait en deçà de la petite rivière de Doing.

— Alors, hâtons le pas, dit le roi; car j'ai grand désir de voir mon cher cousin!

En effet, du plus loin qu'il aperçut le duc, il mit son cheval au galop, courut à lui et l'embrassa.

Charles reçut d'abord un peu froidement toutes ces caresses; il n'avait jamais eu grande confiance dans Louis XI, et pas plus en ce moment qu'en aucun autre.

Mais le roi ne parut point remarquer cette froideur : il jeta son bras au cou de son cousin, et continua de marcher, la main ainsi appuyée sur son épaule.

Arrivé à Péronne, le roi trouva son logement préparé chez le receveur de la ville; car le château, vieille

bâtisse du VIIe siècle, était inhabité et mal en ordre.

A peine installé, Louis XI apprit que l'armée du maréchal de Bourgogne arrivait et campait sous les murs de la ville.

Ce maréchal de Bourgogne était son ennemi personnel. Le roi en avait beaucoup, d'ennemis ; celui-là était un des bons.

Lorsque le dauphin avait été obligé de fuir le Dauphiné, le maréchal de Bourgogne l'avait accompagné dans sa fuite, et, en récompense de ce service, le roi, à son avénement au trône, lui avait donné la seigneurie d'Épinal ; mais les bourgeois, qui ne voulaient pas être au maréchal de Bourgogne, avaient réclamé près du Parlement : ils s'appuyaient sur des lettres du roi Charles VII, qui, en réunissant leur ville à la couronne, avait promis qu'elle ne serait jamais cédée en fief.

Or, le Parlement, qui avait reçu les instructions de Louis XI, donna gain de cause aux habitants.

Le maréchal déclara qu'étant Bourguignon et ne reconnaissant pas le parlement de Paris, il prendrait la ville de force.

Le roi autorisa les habitants à se donner à Jean de Calabre. Jean de Calabre était une aussi rude épée que le maréchal de Bourgogne : la seigneurie d'Épinal lui resta, — en attendant que le roi la lui reprît à son tour.

De là la haine.

Après le maréchal de Bourgogne arriva Antoine de Châteauneuf, seigneur du Lau, autre ennemi du roi, et son ennemi à bien plus juste titre encore que le maréchal.

Le roi, autrefois, l'avait fort choyé, le faisant grand chambellan et grand bouteiller ; mais, au moment de la guerre du Bien public, monsieur de Châteauneuf avait considérablement tiédi et le roi lui gardait rancune de cette tiédeur. Il l'avait fait arrêter, l'avait mis au château d'Usson, et, se fiant mal

aux murailles et aux verrous, il avait eu l'idée de confectionner pour son ancien favori une prison dans la prison ; en conséquence, il avait pris la peine de dessiner de sa main royale une de ces cages de fer dont il fit, par la suite, un si fréquent usage ; et, ayant envoyé ce modèle au bâtard de Bourbon, amiral de France, il l'avait prié de faire faire ladite cage aussi exacte que possible, d'y enfermer le prisonnier, et d'en remettre la clef ès mains de Sa Majesté elle-même.

Mais le bâtard de Bourbon, qui trouvait cette double prison par trop cruelle, s'était contenté de répondre :— Si le roi veut traiter ainsi ses prisonniers, qu'il les garde lui-même ; alors, il en pourra faire ce que bon lui semblera, et même de la chair à pâté.

M. de Châteauneuf fut averti du danger qu'il courait ; il était, dit-on, l'amant de la dame d'Arcinge, femme du commandant du château ; aidé par elle, il s'évada.

Le roi, en apprenant cette fuite, s'était mis dans une violente colère, et avait fait décapiter le sire d'Arcinge, Raimonnet, le fils de sa femme, et le procureur du roi d'Usson.

Comme si tous les ennemis de Louis XI se fussent donné rendez-vous à Péronne, le fils du feu duc de Savoie, Philippe de Bresse, arriva à son tour.

Le roi commença de s'inquiéter : c'était une étrange réunion pour fêter un hôte, que de rassembler tous ses ennemis.

Après cela, peut-être venaient-ils d'eux-mêmes, comme des loups à l'odeur du sang.

La maison du receveur, où il était logé, ne parut pas sûre à Louis XI; il demanda à aller demeurer au vieux château; dans ce château du comte Herbert, où le vassal tua son roi; où, disait-on, la trace du sang de Charles le Simple se voyait encore sur les dalles du cabinet attenant à la chambre à coucher.

La demande fut accordée au roi sans contestation.

Tous ses ennemis riaient, et montraient en riant leurs dents aiguës et affamées. N'était-ce pas miracle, bonté du ciel, permission de la Providence, que le rusé renard se fût ainsi de lui-même venu mettre la patte dans le piége?

Le duc n'avait plus qu'une chose à faire : fermer la porte sur lui et ne la rouvrir jamais ; ou bien mettre son prisonnier dans une de ces cages dont il faisait lui-même les dessins.

Mais le duc tenait bon : le roi s'était fié à lui, le roi ne s'en repentirait pas; seulement le roi étant à Péronne, dans le château du comte de Vermandois, habitant cette chambre qu'avait habitée Charles le Simple, ayant sous les yeux ce sang incrusté dans la dalle, lui, le duc de Bourgogne, serait plus tenace à l'endroit de certains articles qu'il désirait joindre au traité que le roi était venu lui offrir.

Cependant, il faut croire qu'il plia sous l'obsession. On se rappelle que les bannis étaient rentrés

à Liége le 8 septembre; il est probable que, le 10 ou le 11, le duc le savait; or, on était au 10 octobre.

Tout à coup, le bruit se répand que Humbercourt est tué, que l'évêque de Liége est tué, que les chanoines sont tués.

Le duc crut-il à la nouvelle, ou fit-il semblant d'y croire?

La nouvelle, en la supposant vraie, était plus fatale au roi de France qu'au duc de Bourgogne.

En effet, si la révolte avait été fomentée par le roi, quel moment eût-il choisi pour l'explosion? Celui où il venait de se livrer à son ennemi!

Cette politique de taupe n'était certainement pas de Louis XI, l'homme à la longue vue. Il est vrai que les presbytes y voient quelquefois assez mal de près.

En tout cas, si l'évêque était tué, et si l'on pouvait imputer le meurtre à Louis XI, celui-ci était brouillé avec le pape, il était brouillé avec le duc

de Bourbon, une des épées sur lesquelles il comptait le plus.

Mais, on le sait, les nouvelles étaient loin d'être vraies : non-seulement les bannis n'avaient point massacré leur évêque, en le ramenant de Maestricht, mais encore un des leurs, ayant hasardé un mot contre lui, ils lui avaient fait son procès à l'instant même et l'avaient pendu à un arbre du chemin.

Que le duc crût à ces nouvelles ou fît semblant d'y croire, il agit comme s'il y croyait.

— Ah ! s'écria-t-il, il est donc vrai que le roi n'est venu ici que pour me tromper et m'empêcher de me tenir sur mes gardes ! J'avais bien raison de me défier de la vénéneuse bête et de refuser cette entrevue ; c'est lui qui, par ses menées souterraines, a excité ces mauvaises et cruelles gens de Liége ; mais, de par saint Georges ! les Liégeois seront cruellement punis et mon cousin Louis aura sujet de se repentir !

Aussitôt, il ordonna que les portes de la ville

fussent fermées et que personne ne pût sortir sans une permission signée de sa main.

Le prétexte qu'il donna — car sa conscience lui faisait bien quelque reproche — fut qu'une cassette pleine d'or et de bijoux venait de lui être dérobée et qu'à quelque prix que ce fût, il voulait que cette cassette se retrouvât.

Mais à ses familiers il ne cachait point la véritable cause des mesures qu'il prenait ; il se promenait çà et là, sombre et agité à la fois, prenant ceux qu'il rencontrait à témoin de la trahison du roi, criant, à qui les voulait entendre, les nouvelles de Liége, les exagérant encore, et s'emportant en terribles menaces de vengeance, sans doute pour préparer les esprits à ce qu'il voulait faire et pour qu'ils n'en fussent point effrayés.

Bientôt l'écho de ces nouvelles, grossi de la colère du duc, alla rouler comme un tonnerre sous les voûtes du vieux château.

Louis entendit tout à coup un grand mouvement dans les salles et les corridors, un bruit d'armes et de pas; les portes se fermèrent et se verrouillèrent, et on lui cria qu'il était prisonnier.

La cause de ce changement, il l'ignorait encore, et il ne la sut que le lendemain 12 octobre.

Louis XI sentit la gravité de la situation, mais ne s'abandonna point. Il avait toujours avec lui ce qu'il appelait son argent de poche ; son argent de poche, cette fois, consistait en quinze mille écus d'or. Il les donna à distribuer entre les conseillers du duc; mais on le croyait si bien perdu, cette colère du duc paraissait si intraitable, que celui à qui le prisonnier avait donné les quinze mille écus à distribuer, s'en distribua d'abord à lui-même la meilleure partie.

Tout était en rumeur dans la ville, et la journée du 12 se passa dans l'anxieuse attente de ce qu'allait faire le duc.

Le 13, — remarquez bien qu'à cette date il était

impossible que le duc ne sût point la vérité,—le 13, le duc assembla son conseil. La séance dura tout le jour et une partie de la nuit; il va sans dire que les ennemis du roi y eurent voix délibérative.

Lui, le roi, avait fait offrir, dès la veille, de jurer la paix telle qu'il l'avait proposée; c'est-à-dire qu'il s'engageait à faire au duc toutes réparations suffisantes, à l'accompagner à Liége, et à donner des otages pour rentrer en France.

Mais ces propositions, le duc ne les avait pas même écoutées; car voici ce qui avait été à peu près arrêté dans le conseil : Retenir le roi en prison, envoyer chercher monsieur Charles, son frère, et régler avec lui le gouvernement du royaume.

Déjà le messager était prêt; il avait passé ses houseaux de voyage, et son cheval tout sellé attendait dans la cour.

En ce moment, le duc recula.

Depuis longtemps ce frère du roi vivait en Bre-

tagne; il avait des engagements avec le duc son hôte; était-il bien politique à Charles de Bourgogne de faire un roi de France breton?

Puis le roi était sous clef, c'est vrai; mais son chef d'écorcheurs Dammartin, mais son armée, la plus belle qu'eût encore réunie Louis, étaient parfaitement libres de leurs mouvements.

C'était une terrible guerre à soutenir! Dammartin, qui venait d'hériter de la peau de Charles de Melun, n'avait pas grand'chose à attendre des amis de ce dernier; puis tout portait à croire qu'il s'était franchement donné au roi.

Au moment donc où le messager du duc mettait le pied à l'étrier, il reçut l'ordre de ne point partir.

III

LA VICTIME EXPIATOIRE

Pendant que le duc ordonnait, donnait contre-ordre, hésitait, une scène d'un autre genre se pas sait sous les voûtes sombres du château où était enfermé Louis XI.

Louis XI était fort superstitieux, croyait à l'astrologie judiciaire, à la conjonction des astres, à l'influence des planètes; il avait, comme nous l'avons dit, près de lui son astrologue Galeotti.

Cet astrologue était, sinon un très-savant homme, du moins un homme très-habile, qui avait long temps habité la cour du roi de Hongrie, Mathias Corvin. Consulté par Louis XI sur son dessein de se rendre auprès du duc, Galeotti l'avait approuvé.

Était-ce de bonne foi? était-il gagné par les en-

nemis du roi pour lui donner ce conseil ? On ne peut le dire, mais le fait est qu'il le lui avait donné.

Le roi, qui avait cru faire, en venant à Péronne, la chose la plus habile du monde, et qui, par la tournure que prenaient les événements, s'apercevait qu'il avait fait une folie, le roi n'était point fâché de faire retomber sa colère sur quelqu'un et de mettre son imprévoyance sur le compte de son astrologue.

Nous avons dit qu'il avait emmené avec lui sa maison intime, et que cette maison se composait de Tristan, son grand prévôt, d'Olivier Le Dain, son barbier, et de Galeotti, son astrologue.

Il voulut, tout prisonnier qu'il était, s'assurer qu'il n'avait pas cessé d'être roi en se donnant la satisfaction de faire pendre Galeotti; il appela Tristan et lui demanda s'il était disposé à lui obéir quand même. Tristan lui répondit que le lieu et la situation n'y faisaient rien; que le roi de France, prisonnier ou non, était toujours le roi de France, et que,

tant qu'il lui resterait à lui, Tristan, un souffle de vie, il obéirait au roi, en prison comme ailleurs.

C'était tout ce que voulait Louis XI.

Il dit donc à Tristan de quoi il était question.

Tristan avait pour l'astrologue cette haine naturelle, cette répulsion instinctive qu'a la force matérielle pour l'intelligence, la brutalité pour l'esprit; il était toujours enchanté d'avoir à pendre quelqu'un, mais il fut plus particulièrement enchanté que ce quelqu'un se trouvât être Galeotti.

Il offrit donc au roi de se mettre à l'instant même à la besogne; mais Louis XI, tout décidé qu'il était à se venger de l'astrologue, voulut corroborer sa résolution par un dernier entretien avec lui.

Seulement, il fut entendu que, si, au moment où sortirait l'astrologue, le roi lui criait : « Allez! il y a un Dieu au-dessus de nous ! » cela voudrait dire: « Ami Tristan, voilà un homme qui t'appartient et dont tu peux faire ce que tu voudras. »

Et si, au contraire, — ce qui était possible, — l'astrologue parvenait à se justifier, et que le roi prît congé de lui par ces paroles : « Allez en paix, mon père ! » Tristan ne devait pas toucher un cheveu de sa tête.

Mais ce dernier cas était peu probable ; si peu probable, que, pour ne pas perdre de temps, le grand prévôt appela ses deux acolytes, Petit-André et Trois-Échelles, leur fit enfoncer un piton dans une solive, et, à ce piton, attacher une corde.

Les deux hommes étaient occupés à cette opération, lorsque Galeotti passa pour se rendre chez le roi.

L'astrologue ne jeta qu'un coup d'œil sur eux et sur leur chef, qui les regardait faire avec une attention témoignant du profond intérêt qu'il prenait à la chose ; mais ce coup d'œil suffit pour le convaincre qu'une exécution se préparait, et, comme il n'avait probablement pas la conscience bien nette à propos du voyage de Péronne, il sentit quelque chose

comme un frisson qui lui courait dans les veines.

La vue du roi ne fut point propre à le rassurer.

En effet, le roi éclata en reproches, et, sans doute, Galeotti ne trouva point d'excuse suffisante à lui donner; car Tristan, qui se tenait l'oreille collée à la porte, entendit le roi qui criait d'une voix fort courroucée :

— Sortez, monsieur le sorcier! monsieur le magicien! monsieur le charlatan! et souvenez-vous qu'il y a un Dieu au-dessus de nous!

Tristan fit un signe à ses hommes : l'astrologue leur appartenait.

Mais le roi se ravisa et, gouailleur de sa nature, ne voulut point laisser aller ainsi son astrologue à la corde sans une dernière raillerie.

Il le rappela donc.

— Un instant, lui dit-il; une dernière question.

— Faites, sire, dit Galeotti en s'inclinant.

— Seulement, réfléchis bien avant de répondre;

car cette question est peut-être plus importante au fond qu'elle n'en a l'air en apparence.

— J'attends, sire.

— Peux-tu, à l'aide de ta prétendue science, prédire l'heure de ta mort?

L'astrologue n'eut pas besoin de réfléchir beaucoup pour comprendre.

— Sire, répondit-il, je ne le puis qu'en la mettant en rapport avec la dernière heure d'une autre personne.

— Explique-toi mieux, dit le roi.

— Eh bien, sire, reprit Galeotti, voici tout ce que je puis dire avec certitude de mon trépas : c'est qu'il précédera de vingt-quatre heures celui de Votre Majesté.

Le roi regarda l'astrologue d'un air effaré; mais celui-ci resta impassible, et, quelque chose que lui dît le roi, ne sortit point de son rôle, qui le chargeait d'annoncer au ciel ou à l'enfer l'arrivée de l'âme

de Louis XI, en retard de vingt-quatre heures seulement sur la sienne.

Il en résulta que Tristan vit s'ouvrir la porte de la chambre du roi, mais que le roi, au lieu de renvoyer l'astrologue avec colère, lui tenait amicalement le bras, et le conduisit jusqu'au bout du corridor, ne cessant de lui répéter :

— Allez en paix, mon père! allez en paix!

Tristan en fut pour son piton et pour sa corde.

Comme l'astrologue sortait de la chambre du roi, le duc passait le pont-levis du château. Il en avait pris son parti : il ne fallait pas tuer le roi, il ne fallait pas le garder prisonnier; outre que c'était manquer à la parole donnée, faire tache à la Toison d'Or, c'était d'une mauvaise politique. Mieux valait le diminuer et l'amoindrir.

Quand Louis XI vit le duc, sa confiance en lui-même lui revint; il connaissait tout l'avantage qu'a sur l'homme emporté l'homme qui sait se contenir;

et, aux premiers mots de Charles, il le sentit tout ému.

La voix du duc, en effet, tremblait de colère.

« Il faisoit dit Comines, humble contenance de corps ; mais son geste et sa parole étoient après. »

— Mon frère, dit doucement le roi, ne suis-je pas en sûreté dans votre maison et votre pays ?

— Si fait, monsieur, répondit le duc ; et tellement en sûreté, que, si je voyais un trait d'arbalète venir sur vous, je me mettrais devant pour vous garantir. Seulement, il s'agit de signer le traité que mon conseil vous proposera.

— J'espère qu'il me sera permis de le discuter, dit le roi.

— Eh ! continua le duc, sans confirmer ni détruire l'espérance du roi relativement à la liberté de discussion, ne voulez-vous point venir avec moi à Liége pour m'aider à punir la trahison que m'ont faite ces Liégeois ?

— Si Pâques-Dieu ! répliqua le roi ; mais com-

mençons par discuter et jurer le traité ; puis je vous accompagnerai à Liége avec autant ou si peu de gens que vous voudrez.

Le duc se retira et fit place à ses conseillers.

Mais les conseillers avaient le mot d'ordre. Louis XI discutait, on le laissait faire ; seulement, quand il avait bien discuté, les commissaires bourguignons répondaient imperturbablement :

— Il le faut... Monseigneur le veut ainsi.

Que ceux qui voudront savoir ce qui fut arraché, lambeau par lambeau, au roi de France, le 14 octobre 1468, lisent la suite d'ordonnances datées de ce jour, et qui remplissent trente-sept pages in-folio. Les curieux trouveront ce document à la Bibliothèque nationale. (Ordonnances XVII, 126—161.)

Le roi signait l'abandon de tout ce que l'on avait jusque-là disputé aux ducs de Bourgogne

Il donnait à son frère, non plus la Normandie, — que, sans doute, Charles réservait à son beau-

frère Édouard, — mais la Brie, qui mettait la Bourgogne à dix lieues de Paris.

La paix fut jurée sur un morceau de la vraie croix, que l'on tira des coffres du roi ; il avait jadis appartenu à Charlemagne et était conservé dans l'église Saint-Laud, à Angers. C'était la relique que le roi tenait pour la plus sainte de toutes les reliques, et il était convaincu, il le disait du moins, que l'on ne pouvait manquer au serment fait sur ce fragment sacré, sans mourir dans l'année même où l'on avait manqué à son serment.

Deux lettres avaient été écrites par Louis XI à Dammartin, et, par ces deux lettres, on peut suppléer aux détails d'oppression qui nous manquent.

Nous avons dit qu'une des choses qui inquiétaient le duc de Bourgogne, ou plutôt la seule chose qui l'inquiétât, c'était Dammartin et son armée.

La première lettre porte la date du 9 octobre, jour de l'arrivée du roi à Péronne; seulement, deux

choses sont rapportées dans cette lettre qui prouvent qu'elle fut écrite, non pas le 9, mais le 14 au soir ou le 15 au matin. En effet, Louis XI y donne l'ordre à Dammartin de licencier son armée, puis il ajoute que les Liégeois ont pris leur évêque à Tongres et que le traité de paix est signé.

Or, c'est le 9, en même temps que le roi est censé écrire de Péronne, que les Liégeois prennent leur évêque à Tongres; et, le télégraphe électrique n'étant pas inventé, le roi ne pouvait savoir, le 9, à Péronne, ce qui se passait le même jour à Tongres.

Louis XI ne pouvait non plus annoncer, le 9, à Dammartin que le traité était signé, puisque le traité ne fut signé que le 14.

Cette lettre dictée, selon toute probabilité, au roi, dut donc être écrite, comme nous le disions, le 14 au soir ou le 15 au matin [1].

[1] C'est à notre grand historien Michelet que l'on doit cette judicieuse observation.

La seconde est dans le même goût, et commande seulement d'envoyer l'armée aux Pyrénées.

Mais, par malheur, un homme d'armes du duc de Bourgogne gardait à vue le messager du roi; de sorte que Dammartin, vieux renard, ne fut point dupe de cette comédie, et répondit simplement au duc de Bourgogne :

« Si vous ne renvoyez pas le roi, tout le royaume ira le chercher! »

Ce fut une grande satisfaction dans Paris lorsqu'on sut que tout était terminé. Si peu qu'on aimât Louis XI, on l'aimait encore mieux vivant que mort, libre que prisonnier; surtout prisonnier ou mort de cette façon-là.

Dès le lendemain, les deux princes partirent pour Liége. Louis XI avait avec lui ses Écossais et trois cents hommes que lui avait envoyés Dammartin.

Quand on dit aux Liégeois que le roi de France marchait contre eux, ils n'y voulurent point croire :

Le roi de France, leur ami! bien plus, leur complice!

Liége, on le sait, n'avait plus de murailles, plus de portes, plus de fossés; mais, à force de sacrifices, en vendant jusqu'aux ornements des églises, les Liégeois avaient rebâti une espèce d'enceinte.

Dévoués à la mort comme des républicains antiques, ils sortirent quatre mille contre quarante mille. Soit par un dernier espoir, soit pour faire honte à celui qui les trahissait, ils attaquèrent aux cris de « Vive le roi! »

Le roi sortit des rangs et cria :

— Vive Bourgogne!

Non-seulement il reniait les Liégeois, mais encore il reniait la France. Au besoin, il eût renié Dieu.

Ce n'était point lui que l'on devait craindre de voir se perdre par trop d'orgueil et de fierté; aussi avait-il coutume de dire familièrement :

— Quand orgueil chevauche devant, honte et dommage ne sont pas loin derrière.

On dédaigna de combattre en règle ces quelques hommes : chacun chargea à sa fantaisie, sans suivre sa bannière ; on avait hâte d'entrer dans la ville pour piller. Autant valait déterrer un cadavre, dans l'espoir qu'on avait enterré ses bijoux avec lui !

Les Liégeois, voyant ce désordre, sortirent par les brèches de leurs murailles, tombèrent sur les Bourguignons et en firent un grand carnage.

On comprit alors qu'il fallait compter avec ces désespérés.

Le sire d'Humbercourt avait été blessé, le sire de Sargines tué. Toute l'armée du duc s'avança contre Liége et se logea dans un faubourg. Le roi et les Français prirent leurs quartiers dans une grande métairie à quelque distance de la ville.

On n'eut point l'idée de craindre une sortie. Comment ces moribonds oseraient-ils faire une pareille tentative ?

Vers minuit, alerte ! le camp était attaqué.

Par qui? par ceux de la ville? la chose n'était pas croyable! Non : par six cents hommes de Franchimont, bûcherons, charbonniers, comme ils le sont tous. Ils s'étaient rués sur le camp, et, à six cents, d'autres disent trois cents, ils étaient venus attaquer quarante mille hommes commandés par un roi et un duc!

Si, au lieu de les attaquer avec un grand *hu!* comme disent les chroniqueurs, ils les avaient attaqués sans bruit, que serait-il arrivé?

Le duc fut le premier qui s'éveilla, sauta du lit et s'arma. Il descendit, trouva les uns criant : « Vive Bourgogne! » les autres : « Vive le roi! » Il était au milieu de l'ennemi.

Le maître de la maison où était logé le duc et celui de la métairie où s'était arrêté le roi servaient de guides à ces charbonniers, qui, sans savoir ce que c'était que Léonidas et ses trois cents Spartiates, se jetaient dans le camp bourguignon comme les

Spartiates s'étaient jetés dans le camp des Perses.

Le logis du roi était attaqué en même temps que celui du duc ; mais on faisait meilleure garde autour du premier qu'autour du second. Les archers écossais s'amassèrent devant la porte de la métairie et tirèrent également sur les Franchimontois qui venaient attaquer le roi et sur les Bourguignons qui le venaient défendre.

Les Franchimontois repoussés, il ne resta plus aucun espoir à la ville ; ceux qui voulurent mettre leur vie en sûreté furent avertis qu'ils pouvaient partir pendant la nuit. Rien n'était plus facile : la nouvelle enceinte, encore inachevée, était ouverte de toutes parts.

Il était temps : le duc avait résolu l'assaut pour le lendemain.

Lorsque le roi connut cette résolution, il fit ce qu'il put pour l'empêcher. Il ne fallait pas, disait-il, jouer avec l'agonie d'un peuple qui venait, par cette

attaque de nuit, de prouver ce dont il était capable. Dans deux jours, il se rendrait de lui-même et à merci.

— Bon ! si le roi a peur, dit le duc, qu'il se sauve à Namur.

Le roi resta.

Les gens de Liége ne se figuraient point qu'on les attaquât ce jour-là : c'était un dimanche. Ils veillaient depuis huit jours et étaient morts de fatigue.

A l'heure convenue, l'armée bourguignonne marcha contre les retranchements ; elle était divisée en deux colonnes et attaqua la ville par ses deux extrémités.

Mais, au grand étonnement des chefs et des soldats, on ne trouva personne pour défendre les approches : c'était l'heure de repas et chacun était allé dîner.

« Dans chaque maison, nous trouvâmes la nappe mise, » dit Comines.

Vers midi, la ville était en plein pillage.

Le roi dînait, à son tour, pendant ce temps-là.

Le duc vint le trouver.

— Que ferons-nous de Liége, sire? lui demanda-t-il.

Nous ne voulons point faire de comparaison à propos du roi Louis, et encore moins à propos du peuple liégeois; mais c'était exactement comme si l'on eût demandé à Macaire : « Qu'allons-nous faire de Bertrand? »

La réponse fut digne de Louis XI. Écoutez-la et pesez-la :

— Mon père, dit-il, avait, près de son hôtel, un grand arbre où les corbeaux faisaient leurs nids; ces corbeaux l'ennuyant, il fit enlever les nids une fois, deux fois. Au bout de l'an, les corbeaux recommençant toujours, mon père fit déraciner l'arbre, et, depuis, les corbeaux ne l'empêchèrent plus de dormir.

Les corbeaux, c'étaient les Liégeois; Liége, c'était l'arbre.

Liége fut déracinée.

Cependant, le premier jour, on ne tua guère que deux cents personnes ; mais, trois jours après, on tuait et noyait encore.

Un écrivain, Monsterus, dit que l'on tua quarante mille hommes et que l'on noya douze mille femmes et filles. Réduisons de moitié, c'est-à-dire à vingt-six mille : treize mille sur la conscience du roi et treize mille sur la conscience du duc.

Le 2 novembre, c'est-à-dire le surlendemain de la prise de Liége, le roi partit enfin pour la France.

Il venait de passer trois rudes semaines ; si rudes, qu'en arrivant à Paris, il allait en faire une maladie.

Le duc le conduisit jusqu'à une demi-lieue de Liége. Les sires d'Esquerdes et d'Emmerich l'accompagnèrent par delà Notre-Dame de Liesse en Picardie.

Huit jours après, le duc à son tour quitta Liége; il laissait, en partant, l'ordre qu'elle fût brûlée et démolie comme Dinant.

En se retournant, à une lieue de la ville, il put voir la flamme et la fumée : son ordre s'accomplissait.

IV

LE BON TRAITÉ QU'A LE DUC DE BOURGOGNE

Pendant ce temps-là, Louis XI s'en revenait tristement.

Lui, l'homme habile, lui, le roi modèle, lui, le Tibère moderne, qui faisait de si belles théories sur le pouvoir, il s'était laissé prendre comme un enfant ! Il lui semblait que tout le monde se moquait de lui, jeunes et vieux.

Il en tomba malade de rage, nous l'avons dit.

Cependant, il ne voulait pas en mourir ; il avait

une revanche à prendre. Il la prit d'abord sur les pies, geais et chouettes.

C'est assez incompréhensible. Attendez.

Un matin de convalescence, il sortit, selon son habitude, couvant sa honte et allant à pied par les rues de Paris.

Il passa devant une maison ; à cette maison était pendue une cage ; dans cette cage sautillait une pie.

— Perrette ! cria l'oiseau.

Le roi se retourna.

— Perrette! Perrette ! répéta la pie.

C'était le nom de la maîtresse du roi ; c'était aussi le diminutif de Péronne.

Le roi rentra furieux.

« Le même jour, dit Jean de Troyes, furent appréhendées toutes les pies, geais et chouettes, pour les porter devers le roi, et étoit écrit le lieu où avoient été pris lesdits oiseaux et ce qu'ils savoient dire. »

Le roi, comme on le voit, s'en prenait à tout.

C'est qu'en effet, ainsi que le dit Châtelain, c'était le roi le plus humilié qu'il y eût eu depuis mille ans.

Le duc de Bourgogne, après l'odieux rôle joué par Louis XI à Liége, le croyait perdu, ruiné pour toujours. Le roi le croyait aussi. Tous deux se trompaient.

« Les princes ignoraient eux-mêmes combien peu, dès cette époque, on leur demandait de foi et d'honneur[1]. »

En somme, Louis XI avait gagné une grande chose dans ce voyage : il s'était mis en communication avec les conseillers du duc, et avait prouvé, par la facilité avec laquelle il avait lâché ses quinze mille écus d'or, qu'il avait la main large et ne lésinait point dans l'occasion.

Le duc, au contraire, était avare, donnait peu, et,

[1] Michelet.

la plupart du temps, donnait mal ; en outre, il était emporté, violent, outrageux.

Le roi n'avait dit que des amabilités à tout le monde, et, comme la teneur du sauf-conduit était connue, c'était lui qui jouait le beau rôle, le rôle de l'homme loyal, de la victime.

Enfin, comme, de ce mauvais pas, — où l'on croyait qu'il laisserait sa vie ou tout au moins sa liberté, — il s'était tiré sain et sauf, il fut décidé que c'était un sage et habile homme.

Il en résulta que plus d'un de ces conseillers qui avaient discuté avec lui se retira secouant la tête et disant :

— Mieux voudrait être à cet homme, qui sait si bien récompenser et si bien punir qu'à monseigneur le duc Charles, qui punit bien, mais qui récompense mal.

Ce fut ce qui, plus tard, lui donna Comines.

Il me semble que, si sèche que soit l'histoire, il y

a un certain intérêt à voir, en face l'une de l'autre, la force brutale de Charles et l'inépuisable ruse de son rival.

Un instant, cependant, ce dernier se croit vaincu ; il en tombe malade ; il croit en mourir. Point ! tout à coup il se ravise.

Il lui est venu un idée : — il va brouiller son frère Charles avec son cousin Charles.

Il ne donnera à son frère ni la Champagne, ni la Brie, ce pont jeté de la Bourgogne à l'Ile-de-France ; il lui donnera mieux que cela, mieux qu'on n'a demandé pour lui, mieux qu'il ne demande lui-même.

Le roi se fait plus malade qu'il n'est et donne à son frère la Guyenne.

— C'est une avance d'hoirie, lui dit-il. Bientôt vous aurez non-seulement la Guyenne, mais aussi la France ; n'ébrèchez donc pas cette France, qui sera la vôtre dans quelques mois peut-être, avant un an à

coup sûr... Les médecins ne m'ont-ils pas condamné?

Jamais Louis XI ne se porta mieux.

Le jeune prince fut la dupe de son frère; il accepta la Guyenne à belles baisemains; il n'y avait pas à marchander : au lieu de la Champagne pouilleuse, ce beau Midi, toujours fleurissant, toujours parfumé, avec Bordeaux pour capitale!

Un Gascon que le frère du roi avait pour favori, lui fit tout bonnement comprendre que la Guyenne, c'était le paradis.

Le jeune prince était si joyeux, qu'il se sauva de chez son hôte et accourut se jeter dans les bras de son frère.

Une seule chose l'étonna, c'est que le roi se portât si bien après avoir été si mal. Cependant, il lui pardonna sa bonne santé.

Qui enrageait? Le duc de Bretagne d'abord : le levier avec lequel il remuait la France à sa volonté, lui échappait! — L'Anglais ensuite; l'Anglais, qui

avait combattu cent cinquante ans pour conserver cette belle Guyenne, où avait grandi le héros de ses ballades, son prince Noir; cette belle Guyenne, il fallait lui dire adieu pour toujours! — Enfin, le duc de Bourgogne, qui voulait avoir le jeune prince en Champagne et en Brie, pour qu'il lui gardât bon et sûr passage à travers la France, et, au bout de ce passage, les clefs de Paris!

Aussi se démenait-il comme un diable dans un bénitier, le cher duc! il était prévenu de tout et ne pouvait s'opposer à rien.

Par qui, prévenu?

Par un homme qui devait tout au roi, que le roi avait habillé de pourpre et fait de rien cardinal : par la Balue, qui, selon toute probabilité, l'avait déjà vendu à Péronne.

Il y eut une belle et bonne cage de fer au bout de cette trahison.

— Une cage de fer, avait dit la Balue, à propos

de du Lau, c'est ce qu'il y a de plus sûr pour garder un prisonnier.

Le pauvre cardinal ne se doutait point que, par ces paroles, il passait un bail à perpétuité avec les cachots de Loches.

Revenons au roi et surtout à son frère.

Le 10 juin, le jeune prince s'établissait en Guyenne.

Le 11 juillet, l'Angleterre faisait une révolution; l'Angleterre, c'est-à-dire Warwick. — Le 11 juillet, Warwick mariait sa fille avec Clarence, frère du roi d'Angleterre; cette fille qu'il avait voulu faire épouser à Édouard, et dont Édouard n'avait pas voulu.

Celui qu'on appelait le faiseur de rois défit Édouard presque aussi aisément qu'il l'avait fait. Édouard se croyait encore roi, qu'il était déjà abandonné de tout le monde.

Un matin, l'archevêque d'York, le frère de Warwick, entre dans sa chambre.

Le roi dormait; l'archevêque le réveille.

— Il faut vous lever, sire.

— Bon! dit le roi, il est de trop bonne heure, et j'ai encore envie de dormir.

Mais l'archevêque insista.

— Cela ne dépend point de votre volonté, sire. Il faut vous lever et venir devant mon frère Warwick.

Édouard se leva, s'habilla, et suivit l'archevêque.

Warwick l'envoya dans un château du Nord et eut ainsi deux rois sous clef. — Henri VI était à la tour de Londres.

Cette révolution força le duc de Bourgogne à détourner les yeux de la France pour les porter vers l'Angleterre.

Il est vrai que la révolution fut de courte durée.

Charles écrivit à Londres et menaça de fermer ses ports de Flandre au commerce anglais. Les marchands de la cité s'émurent. Warwick fut forcé d'aller chercher Édouard et de le ramener à Londres.

Le roi ramené, Warwick comprit qu'il n'y avait plus de sûreté pour lui en Angleterre ; il se jeta à la mer avec ses partisans ; et son vaisseau, suivi de soixante-dix-neuf vaisseaux, vint frapper aux portes de Calais dont il était gouverneur.

Son lieutenant refusa de lui ouvrir.

Warwick remonta la Seine, prit sur la côte quinze navires bourguignons, et les vint vendre à Rouen.

Le roi Louis offrit des réparations au duc.

Il n'y en avait qu'une seule à lui offrir : chasser Warwick ; il oublia de proposer celle-là.

Le duc fit arrêter tous les marchands français établis dans ses États, et bloqua Warwick dans les ports de Normandie.

Louis XI eut l'idée de raccommoder Marguerite d'Anjou avec Warwick, et de les pousser tous deux sur les côtes d'Angleterre.

Warwick et Marguerite d'Anjou combattant sous la même bannière ! Warwick criant : « Vive Lancas-

tre ! » Lancastre s'appuyant sur Warwick ! Il fallait que Marguerite oubliât Henri VI ramené dans Londres les fers aux mains ; il fallait qu'elle s'oubliât elle-même promenée dans Londres la corde au cou.

Ce n'était qu'un jeu pour Louis XI : il les raccommoda.

Warwick fit une descente en Angleterre et fut tué à Barnet. On exposa son corps à Londres pour que nul ne doutât de sa mort.

Le même jour, Marguerite abordait de son côté, et, le 4 mai 1471, se faisait battre à Tewkesbury. Elle fut prise et menée à Londres. On l'avait trouvée évanouie dans un chariot. Son jeune fils fut égorgé de sang-froid après le combat.

Enfin, un affreux bossu entra dans la tour, pénétra jusqu'à Henri VI et le poignarda. Cet affreux bossu s'appelait alors Glocester et s'appela depuis Richard III.

Abandonnez ici les historiens et lisez Schakes-

peare, le plus grand et, probablement, le plus véridique historien de cette époque; plus véridique que Paston, que Plumpton, que Hall, que Grafton, et à qui on ne peut faire d'autre reproche que d'avoir un peu trop aveuglément, peut-être, suivi Hollingshid.

Pendant cette lutte, trois ans s'étaient écoulés qui avaient donné un peu de repos à Louis XI; mais, ce repos, il l'allait payer cher!

A la vérité, il avait eu deux torts graves vis-à-vis du nouveau duc de Guyenne, auquel il avait promis son héritage, c'est-à-dire la France, après sa mort, qui ne pouvait tarder.

Le premier tort, c'est qu'il avait guéri de la maladie dont il s'était engagé à mourir; mais, on le sait, Louis XI n'y regardait point à deux fois pour manquer de parole, et il est probable qu'il y regarda encore moins cette fois que d'habitude.

Le second tort fut d'avoir donné un héritier à la

couronne. Le dauphin (Charles VIII) était né le 30 juin 1470.

Donc, plus d'espoir pour le duc de Guyenne d'avoir la France, à moins que de la prendre.

Le jeune prince était à marier : le comte de Foix qui venait de donner sa fille aînée au duc de Bretagne, lui offrait sa fille cadette ; le duc de Bourgogne, sa fille unique.

S'il épousait la fille du comte de Foix, lui, duc de Guyenne, il donnait, à droite, la main à son beau-frère.

S'il épousait la fille du duc de Bourgogne et que le duc de Bourgogne—ce qui était probable—n'eût point d'enfant mâle, il réunissait, un jour, les Pays-Bas à la Guyenne, et la France se trouvait entre deux feux.

Les deux mariages étaient donc on ne peut plus antipathiques au roi Louis XI ; mais l'alliance que celui-ci craignait avant tout, c'était celle du duc de Bourgogne,

Il faut lire les lettres si vives, si originales, si bien marquées au coin de son esprit, que Louis XI écrivait à M. du Bouchage pour qu'il dissuadât son frère d'épouser la petite Marie.

« Monsieur du Bouchage, mon ami, dites bien à mon frère qu'il ne trouvera dans la Bourguignonne ni grand plaisir ni postérité ; on dit que la fille est bien malade et enflée. Si vous pouvez gagner que mon frère ne l'épouse pas, vous me mettrez en paradis. »

D'un autre côté, le roi tremblait d'avoir encore maille à partir avec l'Angleterre. En battant Warwick à Barnet et Marguerite d'Anjou à Tewkesbury, c'était, en réalité, le roi de France qu'Édouard avait battu. Un roi de l'âge d'Édouard est, en général, avide de victoires ; celui-là avait déjà gagné deux batailles rangées, combattant de sa personne et à pied, comme un simple gentilhomme.

Le duc de Bourgogne ne cachait point son inten-

tion de démembrer la France; il en voulait mal de mort à Louis XI, de ses vaisseaux pris le long des côtes de France et vendus à Rouen par Warwick.

Le duc de Guyenne, grand chasseur, disait en parlant de son frère :

— Nous lui lâcherons tant de lévriers au derrière, qu'il ne saura plus où fuir!

La duchesse de Savoie, la sœur de Louis, et son ennemie acharnée, nous l'avons dit, en était arrivée à le brouiller avec le duc de Milan.

Le fils de Jean de Calabre, fiancé, ou à peu près, à la fille du roi, laissait entendre que celui-ci pouvait marier sa fille avec qui bon lui semblerait.

Décidément, le pauvre roi était considéré comme bien bas! Au nord, le duc de Bourgogne; à l'est, le duc de Savoie; au midi, le duc de Guyenne; à l'ouest, le duc de Bretagne! quatre épées nues aux quatre coins du royaume, et qui ne demandaient qu'à pénétrer jusqu'au cœur.

Louis XI commença par obtenir du saint-siége, pour lui et ses descendants à perpétuité, le titre de chanoine de Notre-Dame de Cléry.

Puis il ordonna que, tel jour, à midi sonnant, on se mît à genoux par toute la France, et que l'on dît trois *Ave* pour le maintien de la paix.

Sans doute, Notre-Dame de Cléry n'eut rien à refuser à son chanoine, et Dieu fut touché de cette prière universelle; car, tout à coup, on apprit que le duc de Guyenne, qui avait toujours été fort délicat, était atteint de la fièvre quarte.

Ah! si la fièvre quarte avait eu des chanoines, comme Louis XI eût demandé au pape d'être des leurs!

Sur ces entrefaites, un bon prêtre, l'abbé de Saint-Jean d'Angély, révolté, à ce qu'il paraît, du scandale que donnait le frère du roi en vivant publiquement avec madame de Thouars, résolut de faire cesser ce scandale. Pour arriver à ce pieux résultat, il pela une pêche avec un couteau empoisonné et

l'offrit à la favorite, qui languit pendant deux mois, et mourut le 14 décembre 1471.

Sans doute, le duc de Guyenne avait mangé les restes de la pêche de madame de Thouars, ou s'était servi de son couteau, c'est-à-dire de celui de l'abbé, car lui mourut à son tour le 24 mai 1472.

Louis XI fut-il pour quelque chose dans cette mort? Il n'y aurait rien là d'impossible, attendu qu'il la désirait vivement. C'était tout simple : n'était-il pas père du royaume avant d'être frère de monsieur de Guyenne, et n'est-ce pas une vertu que de sacrifier les sentiments privés aux besoins politiques?

Or, le besoin se faisait terriblement sentir de la mort de monsieur de Guyenne!

Voici ce que le roi en écrivait à Dammartin :

« Monsieur le grand maître, j'ai eu nouvelle que monsieur de Guyenne se meurt; il n'y a point de remède à son fait : un des plus privés qu'il ait avec

lui me l'a fait savoir par un homme exprès; il ne croit pas qu'il soit vivant d'ici à quinze jours; c'est le plus qu'on le puisse mener. S'il me vient d'autres nouvelles, incontinent je vous le ferai savoir. Afin que vous soyez sûr de celui de qui je tiens les nouvelles, c'est du moine avec qui monsieur de Guyenne dit ses heures.

» Dont je suis fort esbahi et m'en suis signé de la tête aux pieds. Adieu!

» Montils-les-Tours, le 18 mars. »

Cette mort venait si à propos pour tirer le roi d'embarras, que peu de gens, surtout parmi ses ennemis, le crurent étranger à l'événement.

Ce qui accrédita encore ce bruit de fratricide, ce fut l'anecdote de Brantôme. Nous la donnons, bien entendu, pour ce qu'elle vaut; il ne faut pas croire le sire de Bourdeilles sur parole.

Il raconte ce qui suit :

« Le fou du duc de Guyenne, garçon fort plaisant,

ayant, après la mort de son maître, passé au service du roi, entendit celui-ci, qui se croyait seul dans l'église Notre-Dame de Cléry, prier en ces termes sa chère patronne :

« Ah ! ma bonne dame, ma petite maîtresse, ma » grande amie, en qui j'ai mis toujours mon recon- » fort, je te prie de supplier Dieu pour moi et d'être » mon avocate auprès de lui, pour qu'il me par- » donne la mort de mon frère, que j'ai fait empoi- » sonner par le méchant abbé de Saint-Jean. Je m'en » confesse à toi, comme à ma bonne patronne et » maîtresse. Mais aussi qu'eussé-je su faire? Il ne » faisoit que troubler mon royaume ! Fais-moi donc » pardonner, et je sais bien ce que je te donnerai. »

Quoi qu'il en fût, Charles de Bourgogne était trop intéressé à recueillir ces bruits pour les laisser tomber ; il en fit le sujet d'un manifeste terrible, et entra en France comme chargé de la justice du Seigneur.

Il dénonçait au roi une guerre à feu et à sang.

Il se présenta d'abord devant la petite ville de Nesle. Elle était défendue par cinq cents archers du pays, sous les ordres d'un capitaine nommé Petit-Picard. Non-seulement ils refusèrent tous pourparlers, mais encore ils tuèrent le héraut qui se présentait au nom du duc.

Les habitants, pour leur part, ne voulurent point courir le risque d'un assaut; ils demandèrent à parlementer. On accorda la vie sauve aux francs archers, à condition qu'ils déposeraient leurs armes. Le désarmement commençait, en effet, lorsque quelques archers qui ne voulaient pas se rendre tuèrent deux Bourguignons.

Dès lors, tout fut rompu. Le duc arriva au moment où les soldats se précipitaient dans la ville, et, comme on lui apprit ce qui s'était passé, il fut le premier à crier : « A mort! »

Tous les francs archers que l'on put saisir vivants eurent le poing coupé. Le capitaine fut pendu. Les

habitants, femmes, vieillards, enfants, furent massacrés. Le duc courait à cheval par les rues, en criant :

— Voilà les fruits de l'arbre de la guerre !

Il entra dans une église, où les soldats étaient en train d'égorger toute une population ; son cheval avait du sang jusqu'au-dessus du sabot.

— Allons, cela va bien, dit-il, et je vois que j'ai là de bons bouchers !

Le surlendemain, ce fut le tour de Roye. Cette place avait une forte garnison, quatorze cents francs archers et deux cents lances commandés par les sires de Mouy et de Balagny. Les gentilshommes voulaient se défendre ; mais les francs archers, craignant d'avoir le poing coupé comme ceux de Nesle, se laissèrent glisser le long des remparts et se rendirent. Abandonnés à eux-mêmes, les chevaliers demandèrent des conditions ; ils eurent la vie sauve, mais durent rendre leurs armes et sortir de la ville en simple pourpoint, un bâton à la main.

Le 27 juin, le duc était devant Beauvais.

Louis XI, qui était en Bretagne, occupé à prendre Machecoul et Ancenis, jeta un regard du côté du nord-est.

Son étonnement fut grand : il avait ordonné au connétable de Saint-Pol de raser Nesle, de détruire les petites places et de ne défendre que les grosses. Saint-Pol n'en avait rien fait! chauve-souris politique, il avait son titre en France, ses biens en Bourgogne et en Picardie.

Une seconde fois, le roi lui écrivit de raser les petites places et de ne garder que les grandes : une seconde fois, Saint-Pol désobéit. Ce fut ainsi que Roye et Montdidier furent pris.

Mais, en revanche, Saint-Pol, de son côté, écrivait au roi lettres sur lettres, le pressant de marcher contre le duc de Bourgogne. Ah ! pour le coup, le roi le reconnut traître ! Lâcher le duc de Bretagne, qu'i était en train d'étrangler : Louis XI n'était pas si bête.

Il envoya un autre lui-même, Dammartin, l'ennemi mortel du connétable. Saint-Pol avait ordre de lui céder la moitié du commandement.

A partir de ce moment, le roi pouvait dormir tranquille : le connétable était bien surveillé.

Nous avons dit que Charles était arrivé devant Beauvais. C'était là une de ces places qu'il fallait défendre ; et, cependant, elle n'avait pas la moindre garnison ; seulement, la nuit précédente, le sire de Balagny et quelques-uns des gentilshommes qui avaient capitulé forcément à Roye, s'y étaient jetés.

Philippe de Crève-Cœur, qui commandait l'avant-garde bourguignonne, attaqua la ville par la porte du Limaçon, la moins forte de toutes.

Par malheur pour le duc, les habitants de Beauvais, sachant avec quelle cruauté il s'était conduit envers ceux de Nesle, résolurent de tenir jusqu'à la dernière extrémité : cette résolution était si bien prise, qu'ils ne voulurent pas même parlementer

avec le héraut que le sire d'Esquerdes leur envoya.

La ville avait une bonne enceinte; seulement, du côté de la porte du Limaçon, la seule défense était un petit fort isolé. Le sire de Balagny s'y enferma avec quelques arquebusiers, afin de donner aux habitants le loisir de se préparer à l'assaut; il y tint vaillamment et ne se retira que blessé d'une flèche à la cuisse; ses hommes rentrèrent avec lui dans la ville.

Le fort évacué, les Bourguignons crurent Beauvais pris, et se répandirent dans le faubourg en criant :

— Ville gagnée!

Aussi ne daigna-t-on pas ouvrir la tranchée; le duc, qui arrivait, ordonna l'assaut.

Les échelles se trouvèrent trop courtes.

On fit venir l'artillerie. Mais les munitions étaient apparemment restées en arrière : au bout de quelques coups, les canons n'avaient plus de quoi tirer.

Cependant, les portes extérieures étaient enfoncées et l'ennemi eût pu s'en emparer, si, grâce à

la résistance du sire de Balagny, on n'eût eu le temps d'accumuler sur ce point les moyens de défense. Les gens de la ville avaient amené des coulevrines; les arquebusiers s'étaient placés sur la muraille; les femmes, les filles et les enfants apportaient des pierres. On commença donc de tirer serré sur les Bourguignons.

Le roi, pour son compte, défendait Beauvais de son mieux: il vouait une ville d'argent à Notre-Dame de Cléry et s'était engagé à ne pas manger de chair que son vœu ne fût accompli.

Les habitants eux-mêmes, tout en employant les moyens matériels, ne négligeaient pas ceux dont se servait Louis XI. Ils possédaient une sainte très-miraculeuse, native de Beauvais, et qui avait toujours protégé son berceau, à ce point que, quand les Anglais, quarante ans auparavant, avaient assiégé la ville, elle avait, à la tête des habitants, visiblement combattu en habit de religieuse.

Cette fois, elle ne manqua point encore à ses concitoyens; seulement, elle se fit remplacer par une jeune fille nommée Jeanne Lainé, qui courait sans armes, au plus fort de la mêlée, encourageant à la résistance, et qui arracha la bannière ducale des mains d'un Bourguignon, au moment où celui-ci allait la planter sur la muraille.

Cependant, nous l'avons dit, la porte du Limaçon avait été enfoncée, et l'on y combattait main à main avec les Bourguignons, qui étaient près de la forcer, lorsque les gens des murailles eurent l'idée de jeter par les machecoulis des fascines enflammées.

Ces fascines tombèrent sur la tête des assiégeants, qui reculèrent.

Alors le feu prit à la porte et à la herse, et tout fut embrasé sous le portail

Nul ne pouvait songer à traverser cette fournaise; on attendait qu'elle fût éteinte. Mais les habitants l'entretinrent en démolissant les maisons voisines

et en jetant dans le brasier les charpentes provenant de la démolition.

On combattit, ce jour-là, depuis onze heures du matin jusqu'à six heures du soir.

A six heures du soir, on aperçut du côté de la route de Paris, — que le duc avait négligé de garder, parce qu'il lui eût fallu, pour cela, passer la rivière d'Oise, — on aperçut, disons-nous, un grand nuage de poussière.

C'étaient les sires de la Roche-Tesson et de Fontenailles qui accouraient en toute hâte au secours de Beauvais avec la garnison de Noyon, et qui avaient fait quinze lieues d'une seule traite.

Le peuple les reçut en criant : « Noël ! »

Ces vaillants hommes, tout harassés qu'ils étaient, ne prirent point le temps de se reposer : ils laissèrent leurs chevaux aux mains des femmes, tirèrent leurs épées et coururent à la muraille en criant :

— Montjoie et Saint-Denis !

On continua d'entretenir le feu sous la porte; mais, par leurs ordres, on éleva en arrière une énorme barricade de pierres et de charpentes.

Le lendemain, le duc vit sur la muraille trois ou quatre cents hommes d'armes qu'il n'y avait pas aperçus la veille; il entra dans une grande colère; c'était assez son habitude; — puis, cette colère l'aveuglant, il s'entêta à prendre Beauvais, ce qui d'abord n'était pas dans son plan de campagne, creusa des tranchées, se logea dans les maisons du faubourg, et fit avancer tous ses équipages, si considérables qu'ils tenaient, en longueur, cinq lieues de chemin.

Mais il négligea encore de faire garder la route de Paris.

Il en résulta que, le 28, le maréchal de Rouault entra dans la ville avec cent lances.

Le lendemain 29, ce fut le tour du maréchal de Poitou, du sénéchal de Carcassonne, du sénéchal

de Toulouse, du sire de Torcy, du prévôt de Paris, du bailly de Senlis, du capitaine Sallazar, chacun d'eux amenant ses hommes.

Enfin, le 30, ce fut la garnison d'Amiens qui arriva.

Le duc de Bourgogne avait maintenant devant lui toute une armée commandée par les premiers noms de France.

Beauvais semblait, non plus une ville assiégée, mais une ville en fête ; partout, aux angles des rues, des tonneaux de vin défoncés offraient des rafraîchissements aux soldats et aux habitants ; à des tables dressées devant les portes, hommes d'armes et bourgeois prenaient fraternellement leurs repas ; puis, comme chacun avait ses armes à sa portée, en cas d'alerte, on sautait qui sur sa hache, qui sur son épée, qui sur sa masse ou sur sa lance, et on courait aux remparts.

Les Bourguignons battirent la muraille pen-

dant toute une semaine et finirent par pratiquer une brèche assez large pour tenter l'assaut.

Il fut fixé au lendemain 9 juillet.

Le duc veillait lui-même aux préparatifs, et, comme il craignait qu'il n'y eût point assez de fascines pour combler le fossé :

— Soyez tranquille, monseigneur, dit le bâtard de Bourgogne : les corps de nos gens suffiront à le remplir.

Le soir, Charles rentra sous sa tente et se jeta tout habillé, presque tout armé, sur son lit.

— Croyez-vous, dit-il alors aux officiers qui l'entouraient, que ces gens de la ville s'attendent à être assaillis demain ?

— Oui, certes, répondirent-ils tout d'une voix.

— Eh bien, en ce cas, demain, vous n'y trouverez personne.

Les officiers secouèrent la tête d'un air de doute.

Mais ainsi était le duc, si violent, si entêté, si

orgueilleux, qu'il se mentait à lui-même, croyant que, par la seule force de sa volonté, les événements comme les hommes devaient se ranger à son pouvoir.

L'assaut dura depuis le point du jour jusqu'à onze heures du matin; le duc ne se lassait point de faire tuer ses hommes. Il en laissa quinze cents dans les fossés de la ville.

Trois fois les Bourguignons parvinrent au sommet des remparts et y plantèrent leurs bannières; trois fois ils furent rejetés du haut en bas des murailles et leurs bannières furent arrachées.

A onze heures, le duc lui-même ordonna la retraite.

Pourtant, il voulut encore essayer de la ruse : des soldats bourguignons habillés en paysans et en maraîchers s'introduisirent dans la ville pour y mettre le feu; mais ils furent reconnus et mis à mort.

Enfin, le 22 juillet, après vingt-quatre jours de

siége, l'armée de Bourgogne, sans bruit, pendant l'obscurité, mais en bon ordre, délogea, prenant la route de Normandie et brûlant et saccageant tout sur son passage.

La fortune du duc de Bourgogne avait atteint son apogée. La levée du siége de Beauvais fut le premier échec qui en marqua la décadence.

La Providence envoie aux conquérants de ces sortes d'avis qu'ils n'écoutent pas.

Le roi fut au comble de la joie en apprenant la levée du siége de Beauvais, et, pour en exprimer sa reconnaissance aux habitants, il décida que la ville aurait le privilége de posséder et tenir des fiefs nobles avec exemption de l'arrière-ban; — que les maires et les échevins seraient désormais à la libre élection des bourgeois et pourraient convoquer l'assemblée commune des habitants pour délibérer sur leurs intérêts; — que la ville serait exempte de toute imposition mise ou à mettre par

le roi et ses successeurs, pour l'entretien des gens de guerre ou pour toute autre cause ; — qu'à la procession qui avait lieu tous les ans, le jour de la Trinité, en commémoration de la victoire remportée en 1433, par les Beauvaisins sur les Anglais, on joindrait une seconde procession, le 27 juin de chaque année, en mémoire de la levée du siége par les Bourguignons ; — qu'en mémoire aussi du courage que Jeanne Lainé, dite Jeanne Hachette, et les autres femmes et filles de Beauvais avaient montré en montant aux créneaux et en repoussant l'ennemi, elles auraient, dans la procession de madame Sainte-Agradesme, le pas sur les hommes et marcheraient immédiatement après le clergé ; — que, le jour de leur noce, et chaque fois que bon leur semblerait, elles se couvriraient et pareraient à leur caprice, sans qu'on pût, en vertu de quelque loi somptuaire que ce fût, les reprendre ou les blâmer ; — enfin, que l'étendard bourguignon que Jeanne

Hachette avait arraché des mains d'un soldat serait conservé dans l'église des Jacobins.

Plus tard, le roi maria l'héroïne de Beauvais à un bourgeois nommé Collin Pilon, et les exempta, elle et son mari, des taxes et tailles, ainsi que du service de la garde des portes et du guet de la ville.

Quant au duc de Bourgogne, il continua sa route par la Normandie, prit Eu et Saint-Valery, échoua devant Dieppe, revint par Rouen, s'arrêta quatre jours pour y attendre le duc de Bretagne, et, voyant que celui-ci ne venait point, il convint d'une trêve qui fut signée le 23 octobre.

Le 18 du même mois, c'est-à-dire cinq jours auparavant, le duc de Bretagne avait signé la sienne.

Décidément la fortune était pour Louis XI : il avait pris au duc de Bretagne Machecoul et Ancenis ; le duc de Bourgogne n'avait pu lui prendre Beauvais et avait échoué devant Dieppe ; et le duc de Guyenne était mort !

Puis, chose bien autrement significative, Comines, né et nourri chez le duc de Bourgogne, ayant tout son bien à la cour du duc, chroniqueur et zélé serviteur de sa noble maison, Comines se donnait au roi.

Et remarquez que Comines restait seul : Châtelain venait de mourir, ou allait mourir, selon l'époque précise où nous nous plaçons, le 20 mars 1474.

V

UN SERVITEUR DIGNE DU MAITRE

Comment, après tant de bruit, après tant de menaces, et après de si minces résultats, Charles le Téméraire signait-il une trêve nouvelle avec son ennemi éternel et acharné le roi de France?

C'est que le duc de Bourgogne nourrissait depuis longtemps une idée qu'il voulait mettre à exécu-

tion : il voulait rétablir l'ancien royaume de Bourgogne, et, naturellement, s'en faire nommer roi.

Le grand malheur du duc de Bourgogne dans un tel projet, c'est que, commandant à des Bourguignons, à des Flamands, à des Wallons et à des Allemands, il n'était, en réalité, ni Allemand, ni Wallon, ni Flamand, ni Bourguigon.

Qu'était-il donc?

Il le dit lui-même, dans une effroyable boutade contre ces têtes dures de Flamands, boutade enregistrée par le scribe de la ville d'Ypres.

— Grosses et dures têtes flamandes, croyez-vous donc qu'il n'y ait personne de sage que vous? Prenez garde! j'ai *moitié de France et moitié de Portugal.*

Ce qui voulait dire : « Prenez garde! je suis étranger. »

Il n'était plus même Français à deux ou trois ans de là; car, dans une audience solennelle où les am-

bassadeurs de France venaient lui offrir réparation pour ces fameux vaisseaux pris par Warwick et vendus à Rouen, il s'écria :

— *Nous autres Portugais*, nous avons coutume, quand nos amis se font amis de nos ennemis, de les envoyer aux cinq cent mille diables d'enfer.

Mais, pour que son duché de Bourgogne devînt royaume, il lui fallait bien des choses : il lui fallait la Gueldre, la haute Alsace, Cologne, une partie de la Suisse et la Lorraine.

Il commença par la Gueldre.

La Gueldre appartenait au vieux duc Arnould ; le vieux duc Arnould avait un fils qui, poussé par sa mère, emprisonna son père et se proclama duc à sa place.

Charles parut prendre en pitié le vieillard : il se fit charger par le pape et par l'empereur de prononcer entre le père et le fils.

Or, le pape et l'empereur faisaient tout ce que

voulait le duc : le pape dans son éternel désir d'une croisade contre le Turc ; l'empereur dans l'espérance que son fils Max épouserait Marie de Bourgogne.

Charles jugea en faveur du vieux duc ; c'était tout simple. Celui-ci était mourant ; il n'avait guère que le temps de tester : il testa en faveur du duc de Bourgogne.

Quant au fils, il était à son tour emprisonné comme parricide.

Seulement, on oubliait un pauvre enfant de dix ans, à qui l'on ne pouvait reprocher d'autre crime que le péché originel, et qu'on dépouillait de son héritage.

Nimègue, qui ne voulait pas qu'on le vendît comme une bête au marché, comprit si bien cela, qu'il adopta l'enfant et le proclama duc.

Mais Nimègue succomba après un long siége, et l'enfant de dix ans devint prisonnier comme l'était son père, comme l'avait été son grand-père. Nimè-

gue pris, le duc tourna les yeux vers la haute Alsace; la basse était à lui, et il y avait un gouverneur, Hagenbach.

Charles arrivait avec cinq mille lances, toute une armée.

Colmar ferma ses portes; Mulhouse dit dans ses rues les prières des agonisants; Bâle, de peur de surprise, éclaira chaque nuit le pont du Rhin.

Les Suisses étaient bons amis des Alsaciens; ils avaient donné à Mulhouse droit de combourgeoisie : ils prièrent pour Mulhouse.

Hagenbach répondit en plantant la bannière ducale sur une terre appartenant à Berne.

Cette fois, les Bernois portèrent plainte au duc lui-même, lui disant qu'ils avaient à se plaindre de son gouverneur, qui faisait toute chose pour les blesser.

— Que m'importe que mon gouverneur soit ou non agréable à mes voisins! répondit le duc. La seule chose qui importe, c'est qu'il me soit agréable, à moi.

A partir de ce moment, les Suisses renoncèrent à l'alliance bourguignonne et firent un traité avec Louis XI.

Cela entrait à merveille dans les combinaisons de Charles, d'avoir les Suisses pour ennemis : il voulait reprendre à la Suisse les cantons qui autrefois avaient fait partie du royaume de Bourgogne, et on lui fournissait un prétexte.

En attendant, il étendit la main, et la haute Alsace fut à lui.

Puis, afin de poursuivre son projet, il se fit nommer, par l'électeur de Cologne, avoué et défenseur de l'électorat.

Sur ces entrefaites, le duc de Lorraine mourut.

De même que Charles s'était emparé du petit duc de Gueldre, il s'empara du jeune René de Vaudemont ; mais il n'avait que l'héritier, pas l'héritage.

Les grands seigneurs du pays se révoltèrent. Il

leur rendit leur duc et, en échange, se fit donner quatre places.

Il avait donc la Gueldre; Cologne, ou à peu près; une partie de l'Alsace et quatre places en Lorraine.

Il pensa qu'il en avait assez pour se faire nommer roi; une fois roi, il arrondirait son royaume.

La nomination à la royauté dépendait de l'empereur.

Bas, misérable et pauvre comme il l'était, celui-ci ferait, sans doute, en vue du mariage de son fils avec Marie de Bourgogne, tout ce que désirerait le duc.

Une entrevue fut décidée; Metz était la ville choisie. Le roi d'Angleterre et le roi de France furent invités à envoyer des représentants pour être témoins de ce qui se passerait.

Mais, au moment de l'entrevue, il surgit une difficulté : le duc voulait occuper une porte de la ville; cette porte occupée, il eût fait entrer dans Metz autant de gens qu'il eût voulu : la ville, qui se défiait

du duc de Bourgogne, répondit qu'il n'y avait place que pour six cents hommes et que ces places étaient prises par les gens de l'empereur.

Trèves fut choisi à la place de Metz. Mais, loin d'arranger les affaires, l'entrevue brouilla les deux princes. Charles se présenta avec un faste à écraser un empereur bien autrement riche que ne l'était Frédéric.

— Sire, dit le duc de Bourgogne en s'inclinant, je vous remercie d'avoir entrepris un si long voyage pour me faire honneur.

— Monsieur, répondit Frédéric, les empereurs sont comme le soleil : ils éclairent de leur majesté les princes les plus éloignés, et, par là, ils leur rappellent leur devoir d'obéissance.

Le duc de Bourgogne était descendu de cheval pour recevoir ce compliment; l'empereur lui fit signe d'y remonter.

Tous deux traversèrent la ville de Trèves, chevau-

chant l'un près de l'autre et montrant à la multitude toutes les apparences d'une amicale familiarité.

L'empereur logea à l'archevêché, le duc au couvent de Saint-Maximin.

Huit jours se passèrent en négociations, en fêtes et en tournois.

Voici ce que demandait le duc : le titre de roi avec l'office de vicaire général de l'empire, et les quatre évêchés de Liége, d'Utrecht, de Tournai et de Cambrai.

Il eût aussi demandé la Lorraine, si une circonstance particulière ne l'eût retenu : lorsqu'il s'était emparé de René de Vaudemont, comme nous l'avons dit, le roi Louis avait mis immédiatement la main sur un neveu de l'empereur qui étudiait aux écoles de Paris.

Il n'y avait donc plus à songer à la Lorraine, pour le moment du moins.

De son côté, l'empereur voulait le mariage de son fils Max avec l'héritière de Bourgogne.

Max avait dix-huit ans, Marie en avait quinze ; rien de mieux assorti comme âge que les deux époux.

Pourquoi donc le duc retardait-il toujours ?

Il est vrai que le fils de l'empereur avait obtenu la permission d'écrire à sa fiancée ; mais cela n'engageait le duc à rien : Marie avait été fiancée déjà trois ou quatre fois, et chacun de ses fiancés avait obtenu la même permission.

Le 4 novembre 1473, on crut enfin toutes choses terminées. Le duc reçut de l'empereur l'investiture du duché de Gueldre, et lui fit hommage de toutes les seigneuries relevant de l'empire.

La cérémonie de l'investiture royale devait avoir lieu le lendemain.

L'église Saint Maximin était tendue des plus riches tapisseries du duc ; les autels étaient couverts de vases d'or, de vermeil et d'argent, les châsses

enrichies de diamants et de pierres précieuses. Le trône du duc était dressé un peu au-dessous de celui de l'empereur; le sceptre, le manteau, la couronne et la bannière royale étaient exposés aux regards des curieux. Georges de Bade, évêque de Metz, devait sacrer le nouveau roi. Tout était prêt pour la cérémonie, lorsque, vers deux heures du matin, le duc fut prévenu que l'empereur s'était, la veille au soir, mis sur une barque et laissé aller au cours de la Moselle.

Force fut donc au duc de rester duc.

En même temps, il apprit une autre nouvelle qui le jeta dans une colère presque aussi grande que l'avait fait la première : c'était l'exécution de son gouverneur Hagenbach.

Nous avons dit deux mots de ce Hagenbach; revenons à lui.

C'était le même qui, lorsque le duc Philippe le Bon avait fait une maladie où ses cheveux étaient

tombés, s'était établi à la porte du palais avec une paire de ciseaux, et avait coupé les cheveux de tous ceux qui entraient, à la longueur des cheveux du duc.

Charles n'avait pas oublié l'anecdote; il aimait les hommes dans le genre de celui-là, qui, sans s'inquiéter de l'ordre reçu, exécutaient ponctuellement les ordres. Aussi a-t-on vu que, lorsque les Suisses s'étaient plaints de Hagenbach, le duc avait répondu, ou à peu près : « Peu m'importe que mon gouverneur ne plaise pas à mes voisins, pourvu qu'il me plaise, à moi. »

Malheureusement pour Charles, cet homme qui lui plaisait, à lui, ne savait plaire à personne; il s'était brouillé à la fois avec les petits et avec les grands : avec les petits, en frappant les blés, le vin et la viande d'une taxe que l'on appella le *mauvais denier;* avec les grands, en leur disputant leur droit de chasse.

Il y avait eu quelques troubles dans la ville de

Thann, à propos de cette taxe du mauvais denier; le conseil avait, à cette occasion, envoyé quatre députés à Hagenbach.

— Ah ! dit celui-ci, votre ville ne veut pas payer en argent : elle payera en nature.

Et il fit couper la tête aux quatre députés.

D'autres fois, il n'allait même pas chercher le bourreau, et, à la suite d'une discussion, ou même sans discussion, il frappait de sa propre main, avec la première arme qui se trouvait à sa portée.

Tout était insolent en lui, jusqu'à sa livrée, jusqu'à ses armes. Sa livrée était blanc et gris, et, sur sa poitrine, elle portait, au milieu d'un écusson de gueules, trois dés au naturel, avec ces deux mots : *Je passe.*

Et, en effet, Pierre de Hagenbach passait toujours et partout.

Il avait l'habitude de dire :

— Je sais bien que je serai damné; mais, vivant,

je ferai à mon plaisir. Moi mort, que le diable prenne mon corps et mon âme, je n'en aurai plus que faire et ne les réclamerai pas.

C'étaient surtout ses débauches sans vergogne et sans frein qui le faisaient détester. Comme il poursuivait une jeune nonne que ses parents avaient enlevée de son couvent et fait cacher, il fit crier dans les rues, à son de trompe et par le crieur public, que ceux qui avaient caché la religieuse eussent à la lui ramener sous peine de mort.

Un jour, il était à l'église, courtisant une femme, — aucun lieu ne lui était sacré — l'autel était tout paré pour la messe, et lui causait avec cette femme, le coude appuyé sur l'autel.

Le prêtre vint pour commencer l'office; mais Pierre de Hagenbach, le menaçant :

— Eh ! sire prêtre, dit-il, ne vois-tu pas que j'officie à ton autel ? Cherches-en un autre.

Et le prêtre, en effet, fut obligé d'aller officier à

un autre autel, et l'on remarqua qu'au moment où il consacrait l'hostie, Pierre de Hagenbach embrassait sa maîtresse.

Enfin, s'il faut en croire monsieur de Barante, Pierre de Hagenbach aurait fait pis encore. — Nous disons *s'il faut en croire*, parce que monsieur de Barante néglige d'indiquer la source où il a pris l'anecdote que nous allons raconter, et que notre consciencieux et savant Michelet avoue n'avoir pu retrouver cette source.

Citons :

Il arriva un jour à Hagenbach de donner une fête, et, tout à coup, après avoir renvoyé les maris, il fit mettre les femmes toutes nues, leur couvrant seulement la tête; puis il fit rentrer les maris et leur donna ordre de reconnaître leurs femmes. Ceux qui se méprenaient étaient précipités du haut de l'escalier en bas; ceux qui ne se trompaient point étaient, comme pour recevoir les fem-

citations du gouverneur, contraints de boire une telle quantité de vin, qu'ils en devenaient malades à mourir.

Mais ce qui faisait le plus grand tort au duc, c'étaient les insultes de cet homme aux villes libres et aux Suisses.

Ainsi, en parlant de Strasbourg :

— Il ne faut plus souffrir, disait-il, des priviléges qui mettent le pouvoir aux mains des gens de basse condition; ce sont les princes qui doivent gouverner, et non les tailleurs et les cordonniers.

Il disait de Bâle :

— Que j'en obtienne la permission du duc, et je lui aurai Bâle en trois jours.

Enfin, raillant l'ours de Berne, il disait :

— Voilà l'hiver qui vient : nous prendrons sa peau pour faire une fourrure.

Sur ces entrefaites, le bruit se répandit que, grâce au roi Louis XI, une alliance venait d'être

signée entre la confédération helvétique et le duc Sigismond, ce vieil ennemi des Suisses.

C'était vrai.

Bien plus, le duc de Bourgogne tenait l'Alsace, une partie du moins, à titre de gage non racheté : Louis XI fait la moitié des fonds ; les villes en se cotisant, font le reste, et l'Autrichien Sigismond déclare au duc de Bourgogne qu'il le met en demeure de lui rendre les villes autrefois engagées à son grand-père. L'argent est à Bâle, il peut le faire toucher.

Ainsi, une vaste ligue se formait entre les villes du Rhin, les Suisses et la France.

Ces nouvelles avaient surpris Pierre de Hagenbach à l'improviste. Il n'avait point de nouvelles du duc de Bourgogne ; il pensa qu'il fallait, avant tout, lui conserver les villes et y mettre des garnisons.

Il munit Thann et marcha sur Brisach, où il arriva pendant l'office du vendredi saint.

Ce jour-là, il était en dévotion. Après avoir fait son entrée dans la ville, il fit son entrée dans l'église, et, comme le curé lisait la passion, il l'interrompit en lui ordonnant de reprendre à partir du commencement.

C'est ce que l'on fit depuis pour Louis XIV.

Ensisheim avait chassé sa garnison bourguignonne et fermé ses portes; Pierre de Hagenbach sortit de Brisach dans la nuit du dimanche de Pâques en disant :

—Nous allons leur donner la bénédiction pascale.

Pierre de Hagenbach se trompait : les habitants avaient placé une sentinelle au clocher; la sentinelle le vit venir avec sa troupe, et donna l'alarme; il fut repoussé.

C'était un échec essuyé à la vue de gens qui le haïssaient. Il ne douta point que bientôt il ne fût lui-même assiégé dans Brisach et il résolut de se mettre en défense.

Les habitants étaient à la grand'messe.

Il envoya dans toutes les églises des crieurs qui ordonnèrent aux fidèles, quels que fussent leur âge, leur état et leur sexe, d'aller travailler aux fortifications.

L'ordre était à la fois tyrannique et sacrilége. Le bruit se répandit qu'il cachait quelque chose de plus terrible encore. La ville n'avait pas assez de vivres pour nourrir les habitants et la garnison; une fois les habitants dehors, les portes devaient se refermer, les travailleurs ne rentreraient pas et l'on égorgerait ceux qui seraient restés dans les maisons.

Ces bruits, par malheur, étaient assez en harmonie avec les manières de faire du gouverneur; ils prirent donc créance.

Un pauvre diable appartenant à la garnison allemande, et nommé Frédéric Voegelin, homme de petit état, mais de grand courage, — il n'était que tailleur d'habits, — s'entendit avec le bourgeois

chez lequel il était logé, un des notables de la ville ; tous deux visitèrent les postes des soldats allemands. Voegelin était capitaine, ce qui lui donnait auprès des militaires une autorité égale à celle que possédait le bourgeois sur ses compatriotes. Ils obtinrent que soldats et bourgeois fussent réunis en armes, sur la grande place, au point du jour.

Les soldats avaient accepté avec d'autant plus d'empressement que, depuis longtemps ils n'étaient point payés, et que Voegelin leur avait dit qu'il était question de leur solde.

Vers les six heures du matin, soldats et bourgeois, étant assemblés comme il était convenu, Voegelin monte chez le gouverneur.

— Qu'est-ce que ce bruit qui se fait sur la place, demande Hagenbach, et que me veux-tu ?

— Ce sont mes soldats qui n'ont pas le sou, répond Voegelin.

— Eh bien, après ?

— Après, ils veulent être payés.

— Ils auront de la..., répond Hagenbach; et, si tu t'avises de me demander autre chose, je te fais jeter à la rivière.

Voegelin paraît se rendre à l'argument; mais, à peine retourné vers ses hommes, il fait battre le tambour.

A ce bruit, Hagenbach, qui ne craignait ni Dieu ni diable, descend sur la place, tire son épée et veut en frapper Voegelin.

On eût dit un signal convenu : ce fut à qui se jetterait sur Hagenbach; hommes, femmes, enfants, tout le monde se mit de la partie.

Le gouverneur se réfugia dans une maison voisine; il y fut poursuivi. Force fut à Voegelin de se faire son défenseur : soldats et bourgeois voulaient mettre le misérable en morceaux.

Comme le prix des domaines engagés à la maison de Bourgogne était payé au duc Charles, ou du

moins déposés, et que celui-ci n'avait qu'à le faire prendre, le duc Sigismond se considéra comme ayant chez lui droit de haute et de basse justice. Il nomma Hermann d'Eptengen pour remplir en son nom l'emploi de landvogt, que Pierre de Hagenbach remplissait au nom du duc Charles, et donna au nouveau gouverneur une troupe de deux cents cavaliers qui lui suffirent, et au delà, pour maintenir son autorité, toute la population s'étant réunie à lui ; de sorte que ce fut une allégresse générale, à ce point que tous, jusqu'aux petits enfants, chantaient :

Le Christ est ressuscité ; le gouverneur est pris ;
Réjouissons-nous !
Sigismond sera notre consolateur ;
Kyrie eleison !

Quelques jours après, le duc Sigismond arriva en personne. Il trouva Pierre de Hagenbach prisonnier.

Il assembla un jury de seize chevaliers; huit villes devaient le fournir : Strasbourg, Colmar, Schelestadt, Fribourg en Brisgau, Brisach, Bâle, Berne et Soleure.

Le tribunal fut unanime pour condamner Pierre de Hagenbach à la peine de mort.

Celui-ci ne demanda d'autre grâce que d'avoir la tête tranchée.

Huit bourreaux se présentèrent pour remplir cet office suprême; c'étaient les bourreaux des huit villes qui avaient envoyé des juges. Celui de Colmar fut choisi comme le plus expert.

L'ex-gouverneur, après avoir été dégradé de l'ordre de la chevalerie, fut conduit au lieu du supplice, entre deux moines franciscains. C'était pendant la nuit : des torches éclairaient la marche funèbre; une foule immense suivait le cortége.

L'échafaud était dressé dans une prairie à la porte de la ville.

Le condamné en monta les degrés d'un pas ferme; puis il fit signe qu'il voulait parler.

Tout le monde se tut.

— Vous tous qui m'écoutez, dit Hagenbach, soyez-moi témoins que je n'ai pas peur de la mort, quoique je l'attendisse, non pas de cette sorte, mais les armes à la main. Ce que je regrette, ce n'est pas ma propre vie, c'est tout le sang que ma mort va faire couler; car, songez-y bien, Monseigneur ne laissera pas ce jour sans vengeance. Je supplie Dieu de me pardonner d'avoir mérité une telle sentence et une plus cruelle encore. Vous tous dont j'ai été le gouverneur pendant quatre années, pardonnez-moi ce que j'ai pu faire par défaut de sagesse ou par malice; j'étais homme, pardonnez-moi.

Puis il déclara qu'il laissait à l'église de Brisach sa chaîne d'or et ses seize chevaux, s'entretint un instant avec son confesseur, et posa sa tête sur le billot.

Aussitôt l'épée flamboya aux mains de l'exécu-

teur, et la tête, séparée du corps, roula sur la plate-forme.

Cette tête appartenait de droit à celui qui l'avait tranchée, c'est-à-dire au bourreau de Colmar, qui la rapporta, en manière de trophée, à ses concitoyens. On peut la voir encore à Colmar : c'est celle d'un homme de quarante à quarante-cinq ans, avec des cheveux roux et des dents serrées ; une vraie tête de damné qui garde son obstination au delà de la mort.

VI

LE HÉRAUT D'ANGLETERRE

Comme l'avait prévu Hagenbach, le duc Charles fut exaspéré : il perdait à la fois un homme dévoué et une riche province.

Il fit avec Édouard IV un traité par lequel il lui

donnait la France, se contentant, lui, de Nevers, de la Champagne et des villes de la Somme.

Le duc signa ce traité le 25 juillet 1474.

Puis, le 30, il alla joindre ses gens, qui, depuis le 19, assiégeaient la petite ville de Neuss.

Neuss dépendait de l'archevêché de Cologne. L'archevêque Robert de Bavière, en querelle avec son chapitre, avait décliné la juridiction de l'empereur et pris pour avoué et défenseur le duc de Bourgogne. Celui-ci avait envoyé à la ville l'ordre d'obéir ; mais son héraut avait été insulté, ses armes avaient été traînées dans la boue, et les seigneurs du pays, chanoines en même temps que seigneurs, avaient élu archevêque Hermann de Hens, frère du landgrave, le même qui fut plus tard appelé Hermann le Pacifique.

Le 15 juillet, le nouvel archevêque s'était jeté dans Neuss. Il y tint un an tout entier, de juillet 1474 à juillet 1475.

Le ciel se rembrunissait pour le duc de Bourgogne ; son bonheur semblait l'abandonner, et, comme les avertissements commençaient par les petites choses, au lieu de lever le siége, il fit la faute de s'y acharner.

Il arriva alors que l'on reprit cœur contre lui ; il était toujours le Terrible, mais il n'était plus l'Invincible.

Le jeune René de Lorraine, à qui le duc voulait prendre son duché, conclut alors un traité avec Louis XI ; et, comme son grand-père, le vieux roi René, avait, disait-il, l'intention de le déshériter pour donner la Provence au duc de Bourgogne, Louis XI saisit l'Anjou à titre de gage.

Les Suisses, de leur côté, déclaraient la guerre au duc, entraient en Franche-Comté et gagnaient sur ses généraux la bataille d'Héricourt.

C'étaient, à cette époque déjà, de rudes soldats que les Suisses : ils venaient de le prouver en s'af-

franchissant du joug de l'Autriche. Louis XI avait fait connaissance avec eux autrefois, à la bataille de Saint-Jacques, et, quoiqu'il les eût battus, il avait gardé, de la façon dont ils se faisaient tuer, un terrible souvenir.

Les Suisses commençaient, avec les Anglais, à donner l'idée de ce que serait dans l'avenir le fantassin, en matière de guerre, c'est-à-dire le grand pivot sur lequel tournerait toute la stratégie moderne.

Seulement, les archers anglais se battaient de loin, tandis que les piquiers suisses se battaient corps à corps; et même, pour rapprocher les distances, tenaient-ils la pique par le milieu, au lieu de la tenir par le bout, comme faisaient les autres peuples.

Ces montagnards croyaient fermement, — et l'expérience leur avait prouvé qu'ils avaient raison de le croire, — ils croyaient fermement qu'en se réunissant par masses et en poussant, les yeux fermés,

la hallebarde devant eux, ils renverseraient les plus redoutables hommes d'armes.

Ils se réunissaient donc, lorsqu'il s'agissait de charger, fermaient les yeux et poussaient en avant.

Rien n'avait prise sur ces hommes vivant d'une si puissante vie animale, que, blessés à mort, ils continuaient de combattre; rien, pas même le poison !

Lisez ce qu'écrit sur eux, soixante ans plus tard, *le loyal serviteur :* « Sachant la façon dont les Suisses buvaient, — aujourd'hui encore, on dit : « Boire comme un Suisse ! » — les Italiens, raconte Fleuranges, empoisonnèrent, non pas l'eau, mais le vin des villes par où les Suisses devaient passer. Les Suisses burent le vin, et ne s'en portèrent que mieux ! »

C'était à ces rudes vachers que le duc de Bourgogne allait avoir affaire.

Le roi Louis XI, nous l'avons dit, venait de traiter avec eux. Les cantons lui vendaient six mille

hommes, au prix de quatre florins et demi par mois et par homme. Lui, moyennant ces quatre florins et demi par homme, leur faisait faire la guerre à qui il voulait, avec charge de les *secourir*. Cependant, s'il ne les voulait pas secourir, il en était libre, à charge de leur payer chaque année vingt mille florins qui seraient toujours tenus prêts à Lyon.

Le duc de Bourgogne, qui comptait ne faire de Neuss qu'un déjeuner, puis ensuite accomplir ses vastes projets sur la France, n'avait pas seulement devant Neuss une armée : il y avait quatre armées ! une de Lombards, que lui avait amené Jacques de Savoie ; une d'Anglais, qu'il avait louée à Édouard ; une de Français, tirée de ses États, et, enfin, une d'Allemands. Et, avec ces quatre armées, il ne pouvait prendre une bicoque !

Aussi le camp des assiégeants était-il une ville bâtie devant la ville. Charles s'était fait construire une maison d'où il dirigeait le siége, y demeurant

toujours armé, et, sans doute par suite d'un vœu, dormant sur une chaise.

Et, pendant ce temps, il apprenait toute sorte de nouvelles qui lui semblaient plus folles les unes que les autres.

Le Luxembourg était envahi par les Allemands.

Perpignan était repris sur les Aragonais.

Louis XI envahissait la Picardie.

René de Vaudemont — un enfant — le défiait à feu et à sang !

Sa forteresse de Pierrefonds venait de se rendre.

Les Anglais, qu'il attendait toujours, n'arrivaient pas.

Enfin, l'empire marchait au secours de Cologne : dix princes arrivaient, quinze ducs ou margraves, six cent vingt-cinq chevaliers, le contingent de soixante-huit villes impériales !

Mais l'empereur, toujours dans l'espoir de marier son fils à l'héritière de Bourgogne, ne voulut point

complétement se brouiller avec Charles; il lui proposa de remettre le jugement à l'arbitrage du légat du pape, présent dans l'armée impériale. Le duc, enchanté de s'en tirer de cette façon, accepta bien vite. Le roi Louis avançait toujours et était déjà en Artois.

Le légat entra dans Neuss, le 9 juin 1475, avec les conseillers impériaux et bourguignons.

Le 26 du même mois, le duc leva son camp.

Il venait d'apprendre que les Anglais, qui avaient tant tardé, étaient enfin débarqués à Calais.

Qui les avait appelés là?

Pas du tout le roi de France, bien entendu; un peu le duc de Bourgogne; beaucoup le comte de Saint-Pol.

Nous allons voir tout à l'heure tomber la tête de ce dernier; sachons bien pourquoi elle tomba.

Le connétable n'ignorait pas que, depuis le siége de Beauvais, le roi et le duc le haissaient mortelle-

ment : le duc, pour ne pas l'avoir servi contre le roi; le roi, pour ne pas l'avoir servi contre le duc.

Aussi le roi et le duc étaient-ils convenus, d'un commun accord, de se défaire du connétable; les ambassadeurs chargés de la négociation avaient échangé leurs signatures. Le connétable était à la fois déclaré traître et criminel par les deux princes, et chacun s'engageait à le faire exécuter dans les huit jours, s'il parvenait à mettre la main sur lui.

Mais à peine le traité fut-il signé, que Louis XI soupçonna le duc de vouloir se réconcilier avec le connétable en faisant valoir près de celui-ci la haine que lui portait le roi.

Il songea donc à prendre les devants, c'est-à-dire à se donner Saint-Pol contre le duc, et, à cet effet, il proposa une entrevue au connétable.

Le connétable accepta, mais en prenant toutes ses mesures.

L'entrevue eut lieu sur une chaussée près de Ham.

Une barrière était établie en travers du chemin pour séparer le roi du comte. — Le pont de Montereau avait laissé, sous ce rapport, des souvenirs qui ne permettaient point de négliger les précautions.

Derrière lui, le comte de Saint-Pol avait trois cents gentilshommes armés et leur suite; en outre, il était cuirassé sous sa robe.

Le roi, qui tardait un peu, envoya Comines pour l'excuser et dire qu'il arrivait.

Il arriva, en effet, amenant six cents hommes d'armes, commandés par le comte de Dammartin, le plus grand ennemi du connétable.

Louis XI s'avança sur la chaussée avec cinq ou six personnes de sa suite seulement.

Saint-Pol s'excusa alors d'être si bien accompagné.

— Mais, si j'ai marqué quelque défiance, dit-il, c'est à cause du comte de Dammartin.

— Allons, allons, répondit le roi, ce jour est celui

de la réconciliation générale : je veux faire votre paix avec lui.

Et il appella Dammartin, qui s'approcha seul.

Louis XI passa le premier de l'autre côté de la barrière et embrassa Saint-Pol.

— Et maintenant, dit-il, il ne sera jamais question du passé entre nous ; mais vous tiendrez tout ce que vous m'avez promis

— Je vous le jure, sire, répondit le connétable.

— Je puis donc compter que vous êtes de mon parti ?

— Envers et contre tous, sire !

— Alors, arrive ici Dammartin, et embrasse notre ami.

Le comte s'approcha et obéit.

Sur quoi, Louis XI emmena Saint-Pol à Noyon, et lui fit grande chère jusqu'au lendemain, où le comte retourna à Saint-Quentin.

Pourquoi le roi fit-il cette avance au connétable ?

Qui pourait le dire? Sans doute, il avait encore besoin de lui pour quelque mystérieuse trame qu'il était en train d'ourdir.

Quant aux craintes qu'il avait, que le duc ne fît, de son côté, des avances à Saint-Pol, Louis XI ne se trompait pas : deux jours après son entrevue avec le roi, le connétable reçut un message du duc de Bourgogne, qui lui offrait une pension de dix mille écus, s'il tenait les promesses faites à la suite de Montlhéry.

Le connétable répondit au duc qu'il pouvait compter sur lui, qu'il trouverait, un jour ou l'autre, moyen de saisir le roi au collet et de le lui livrer.

Une fois Louis XI entre les mains du duc de Bourgogne, le connétable se chargeait d'aller prendre la reine et le dauphin, et de les envoyer en exil.

La France sans roi, sans reine et sans dauphin, le duc en ferait à son plaisir.

Cependant, on était fort divisé dans le conseil du roi.

Le roi voulait prolonger les trêves avec le duc de Bourgogne; les conseillers, au contraire, disaient que, le duc ayant la guerre avec les cantons et l'Autriche, mieux valait se déclarer et venir en aide aux Suisses et à l'archiduc Sigismond.

Mais Comines, qui connaissait le duc, se rangea de l'avis du roi, et insista pour la prolongation des trêves.

— Donnez-lui sa trêve, dit-il à Louis XI; laissez-le s'aller heurter contre ces pays d'Allemagne, qui sont plus grands et plus puissants qu'on ne saurait croire. Quand il aura pris une place ou mené à fin une querelle, il en entreprendra une autre; il n'est pas homme à se rassasier jamais d'entreprises; plus il est embrouillé, plus il s'embrouille! Pour vous venger de lui, il suffit de le laisser faire; cette Allemagne est si grande et si forte, qu'il s'y consumera et perdra de tous les points. L'empereur est, à la vérité, homme de peu de sens et de peu de cœur;

il aimerait mieux tout endurer que de dépenser son argent; mais les princes de l'empire y mettront bon ordre.

Le roi écouta Comines, et bien lui en prit. Il était en négociations avec le duc quand les Anglais débarquèrent, et le duc ne pouvait, sans rompre les trêves, se joindre à eux activement.

Saint-Pol avait appelé les Anglais, on le conçoit maintenant, parce qu'il avait besoin d'embrouiller les affaires du roi et du duc, afin de débrouiller les siennes.

Le duc croyait que les Anglais débarqueraient dans la Normandie et remonteraient la Seine : point! Ils débarquèrent à Calais, à deux pas de la Flandre, presque sur les terres de Bourgogne.

Pressé de les éloigner, Charles quitta Neuss, courut à Bruges demander de l'argent, et, le 14 juillet, joignit Édouard.

Édouard était venu en personne avec quatorze

mille archers, cinq cents hommes d'armes et toute la noblesse d'Angleterre.

Le duc ne se pressait tant que pour pousser l'armée anglaise en France.

Pendant ce temps, Édouard envoyait à Louis XI son héros Jarretière; celui-ci remit au roi la lettre de défi de son maître, en présence de toute la cour.

Édouard, par cette lettre de défi, sommait Louis XI de lui rendre son royaume de France; en cas de refus, Édouard protestait que les maux et l'effusion du sang qui pourraient advenir ne seraient point de son fait.

Cette lettre était en si beau style français, qu'il était évident que ce n'était point un Anglais qui l'avait écrite.

Le roi lut tout bas; les seigneurs qui l'entouraient étaient forts inquiets de savoir ce que contenait le message; mais Louis XI n'était pas homme à conter ainsi ses affaires à tout le monde.

Il mit la main sur l'épaule du héraut et le conduisit dans un cabinet voisin.

Arrivé là, Louis XI commença de lui parler avec cette familiarité qui lui gagnait si facilement les inférieurs.

— Je n'ignore pas, dit-il, que, si mon cousin le roi d'Angleterre, votre maître, s'en vient en mon royaume pour me faire la guerre, c'est un peu contre sa volonté; aussi ne lui en sais-je nullement mauvais gré et n'en suis-je pas moins son frère et ami. S'il a entrepris ce voyage, c'est à la requête du duc de Bourgogne, et parce qu'il y est contraint par ses communes d'Angleterre; mais il peut voir que la saison est presque passée; le duc de Bourgogne ne pourra l'aider en rien. Il revient de son siége de Neuss, tout déconfit et ruiné. Son armée est en si mauvais état, qu'il n'osera la montrer aux Anglais. Je n'ignore pas non plus que mon frère d'Angleterre a des intelligences avec le connétable dont il

a épousé la nièce; mais qu'il ne s'y fie pas, il en sera trompé! J'en pourrais dire long sur tous les biens que je lui ai faits et les trahisons que j'en ai reçues. Il ne veut que vivre en dissimulation, entretenir chacun et faire son profit...

Jarretière écoutait en silence. Le roi continua :

— Votre maître ferait bien mieux de conclure une loyale paix avec ses anciens ennemis, que de compter sur les promesses de ses nouveaux amis. En outre, la paix est plus agréable à Dieu qu'aucune chose que ce soit; aussi est-elle mon plus grand désir. Voilà donc ce qu'en fidèle serviteur, vous devriez dire à votre maître; ce serait pour son bien. Vous n'en seriez pas plus mal avec moi, et, si par vos bons soins, mon cousin d'Angleterre voulait entendre à un arrangement, vous auriez, en témoignage de mon amitié, mille écus d'or, en sus des trois cents que je vais vous donner.

Jarretière était fort séduit par ces offres, et

plus encore par la manière familière dont le roi lui avait parlé ; il promit d'user du peu d'influence qu'il pouvait avoir sur son maître; avoua qu'Édouard n'était pas très-porté à la guerre, et conseilla à Sa Majesté, lorsqu'à son tour elle enverrait son héraut, de l'adresser à milord Howard et à milord Stanley.

Puis il ajouta :

— Et aussi un peu à moi, sire, afin que nous l'aidions à se bien conduire.

Louis XI rentra avec le héraut d'Angleterre dans la chambre où tous les seigneurs attendaient impatiemment; on remarqua que le roi avait l'air gai et ouvert.

— Monsieur d'Argenton, dit le roi à Comines; — il lui avait donné la seigneurie d'Argenton, et l'appelait ainsi depuis qu'il lui avait fait ce don; — monsieur d'Argenton, il faut faire mesurer trente aunes de velours cramoisi pour donner au héraut d'Angleterre.

Puis, à voix basse :

— Tout est en bon chemin, dit-il : ne le quittez pas, continuez à l'entretenir, et gardez que personne ne lui parle avant son départ.

Alors, le roi, sans rien dire de sa conversation avec le héraut, se mit à plaisanter sur la lettre de son cousin, qui, disait-il, était devenu bien gras pour faire la guerre maintenant, et combattre à pied, comme c'était son habitude.

Or, l'événement justifia ce qu'avait annoncé Louis XI à Jarretière. Édouard croyait trouver les marches du royaume déjà occupées par l'armée du duc de Bourgogne, les troupes du roi battues ou, du moins, harassées et en mauvais état.

Tout au contraire : à Calais, ni duc ni armée ! Ce fut la duchesse de Bourgogne qui arriva d'abord; elle venait voir son frère.

Puis, enfin, arriva le duc, mais seul.

Ce qu'avait dit le roi à Jarretière, de cette armée détruite, était donc vrai?

A son grand étonnement, Édouard trouva son beau-frère bien autrement préoccupé de conquérir la Lorraine pour son compte, que de l'aider, lui, Édouard, à conquérir la France pour le sien.

Puis Charles ne parlait que de punir les gens de l'Alsace et du pays de Ferrette, qui lui avaient décapité, comme nous l'avons dit, son gouverneur Pierre de Hagenbach.

Ces desseins nouveaux, complétement inconnus du roi d'Angleterre, et qui s'accordaient si peu avec les engagements pris par le duc de Bourgogne vis-à-vis d'Édouard, se traduisirent par la proposition que le duc finit par faire au roi : à savoir, d'entamer la guerre, non point de compte à demi, mais chacun de son côté.

Pendant que les Anglais passeraient la Somme et entreraient en France par Laon et Soissons, lui.

Charles, reprendrait le Luxembourg et la Lorraine, cette Lorraine qui lui tenait tant au cœur; puis arriverait en Champagne par Nancy et trouverait Édouard à Reims.

Là, il serait tout porté pour être sacré.

La proposition avait l'air d'une mauvaise plaisanterie; les Anglais la prirent ainsi.

Ils sommèrent le duc de les accompagner, au moins de sa personne, s'il ne les aidait de son armée.

Charles prit sa route avec eux par Guines, Saint-Omer, Arras, Doullens et Péronne; c'était pays à lui.

Les Anglais avaient entendu parler de l'hospitalité de la maison de Bourgogne et s'attendaient, passant par les villes du duc, à éprouver les effets de cette hospitalité; mais point: le duc se défiait de ses hôtes; il entrait dans ses villes, couchait dans ses hôtels, et laissait son beau-frère Édouard coucher dans quelque ferme, et son armée à la belle étoile.

Quand les Anglais se plaignaient :

— Bon ! disait Charles, prenez patience jusqu'à Saint-Quentin ! A Saint-Quentin est le connétable, qui vous a tant écrit de venir ; il vous attend les portes ouvertes.

VII

LE TRAITÉ DE PICQUIGNY

On arriva devant Saint-Quentin.

Les Anglais croyaient entrer dans une ville amie ; ils marchaient sans aucune ordonnance, comptant qu'on allait venir au-devant d'eux avec la croix et la bannière.

Lorsqu'ils furent à cinq cents pas des portes, l'artillerie commença de tirer. Édouard crut que c'était en signe de réjouissance ; mais on vint lui dire que

le premier coup de canon était chargé à boulet, et avait tué un homme.

Le second en tua deux.

Puis on vit la garnison qui sortait et se mettait en bataille.

Le connétable faisait des siennes.

Les Anglais, qui s'étaient imaginé envahir la France, y avaient la place de leur camp, voilà tout.

La France s'ouvrait devant eux, mais se refermait sur eux.

Quant au duc, il leur parlait toujours de la nécessité où il était de les quitter pour faire sa guerre de Lorraine.

Édouard voyait que tout le monde l'avait trompé sur l'accueil qu'il recevrait en France, excepté le roi de France.

Il avait près de lui Stanley et Howard, qui lui répétaient à tout instant :

— Voyez, sire!

Le héraut Jarretière faisait écho

Au moment où, repoussés par la canonnade de Saint-Quentin, les Anglais se demandaient avec stupeur où ils en étaient et ce que cela voulait dire, on fit prisonnier le valet d'un des gentilshommes appointés de la maison du roi.

Le gentilhomme se nommait Jacques de Granet; l'aristocrate histoire a oublié le nom du valet.

C'était le premier prisonnier que l'on fit; on l'amena au roi Édouard, qui l'interrogea et, après l'avoir interrogé, le renvoya courtoisement.

Comme le pauvre diable partait, deux seigneurs l'arrêtèrent, lui donnant chacun un noble d'or, et lui disant, l'un : « Je suis Stanley; » l'autre : « Je suis Howard; recommandez-nous à votre maître. »

Le valet revint, fort enchanté, à Compiègne, où était le roi, et, demandant à lui parler, lui raconta toute son histoire. Le roi le prit pour un espion : le malheur voulait que Jacques de Granet eût un

frère au service du duc de Bretagne; de là la défiance. Le valet fut arrêté et mis aux fers.

Mais il y avait dans ce qu'avait dit cet homme assez de vérité pour que Louis XI ne s'y trompât point; aussi le tirait-il de prison dix fois par jour, et après l'avoir interrogé, l'y renvoyait-il, de plus en plus convaincu qu'il avait tort d'être en pareille défiance.

Ce que disait cet homme était en harmonie avec ce qu'avait dit le héraut Jarretière.

Il y avait une idée qui préoccupait fort le roi : c'était d'envoyer, lui, de son côté, quelqu'un chez les Anglais.

Par malheur, il n'avait pas de héraut sous la main. Il était à table, et, comme le père du Cid, il ne pouvait manger. En face de lui était Comines, qui savait la cause de son anxiété, et qui l'invitait à prendre un parti.

Tout à coup, le roi parut fixé.

— Ah ! dit-il, nous y voilà, d'Argenton !

— Qu'y a-t-il, sire ?

— Vous connaissez des Halles, mon chambellan ?

— Oui, sire : le fils de Mérichon, l'ancien maire de La Rochelle.

— C'est cela. Eh bien, il a un valet que j'ai vu ; ce valet est un homme intelligent : je le voudrais envoyer au camp des Anglais en l'habillant en héraut. Allez vous-en dîner dans votre chambre, envoyez quérir ce valet, et proposez-lui la chose.

Le sire d'Argenton connaissait cette habitude du roi de se servir, autant que possible, des petites gens, les trouvant généralement habiles aux négociations ; il monta chez lui et envoya chercher le valet.

Celui-ci, qu'on appelait Mérindol, était un homme de petite mine, qui semblait, au premier aspect, peu fait pour jouer le rôle de héraut ou d'ambassadeur. Cependant, en causant avec lui, Comines lui trouva du bon sens et une façon de parler aimable et insi-

nuance. C'est ce qui était resté dans la mémoire de Louis XI, lequel n'avait vu et entendu cet homme qu'une seule fois.

Après un instant de causerie, Comines dit au valet de quoi il était question.

Le malheureux se crut mort; il se jeta aux pieds de Comines et le supplia de charger de la commission quelque autre plus digne que lui.

Mais Comines le releva, l'invita à dîner, l'entretint longuement, lui montra la mission sous son véritable jour, lui prouva qu'il n'y avait nul péril à courir, lui promit beaucoup d'argent, lui demanda d'où il était, et, apprenant qu'il était de La Rochelle, lui demanda s'il ne lui serait point agréable d'avoir quelque bon emploi dans l'île de Rhé.

Sur ces entrefaites, le roi monta; il se doutait bien que le pauvre diable ferait des difficultés, et, ces difficultés, il voulait les lever lui-même. Il s'y entendait à merveille et était l'homme le

plus persuasif qui fût au monde, quand il voulait.

Mérindol finit par consentir à ce que demandait le roi.

Seulement, où avoir un costume de héraut pour l'en vêtir ?

Ce fut encore Louis XI qui en trouva le moyen. Il envoya son grand écuyer, Alain de Villers, chercher la bannière d'un trompette ; on ajusta cette bannière à la façon d'une cotte de héraut aux armes de France ; le reste du costume fut emprunté à un héraut du frère de monsieur de Bourbon. On fit venir un cheval, on y hissa notre homme, lequel partit, sa cotte d'armes roulée dans une petite valise sur le devant de sa selle, sans avoir parlé à âme qui vive.

Il arrivait au camp anglais juste au moment où le duc de Bourgogne le quittait pour rejoindre son armée du Luxembourg ; le moment était donc admirablement choisi.

Le héraut improvisé justifia la confiance obstinée

que Louis XI avait mise en lui : il se recommanda de lord Stanley et de lord Howard, et demanda à parler au roi d'Angleterre.

L'audience lui fut accordée pour le soir même, après le dîner. Édouard, grand mangeur, était, à la fin de ses repas, dans d'excellentes dispositions d'esprit pour écouter des propositions de paix. Ayant entendu celle du héraut de Louis XI, il assembla son conseil, qui, après une courte discussion, se décida pour la paix.

Le bossu Glocester fut seul d'un avis contraire; mais cet avis isolé ne prévalut point.

Mérindol fut renvoyé à Louis XI avec un sauf-conduit pour des plénipotentiaires.

Un héraut anglais accompagnait le héraut du roi de France.

Avant que ce dernier quittât le camp, Édouard l'avait fait venir et lui avait remis une coupe d'argent pleine de pièces d'or.

Le roi Louis, de son côté, reçut admirablement Mérindol, auquel il donna une grosse somme d'argent et l'office d'élu dans l'île de Rhé.

Le lendemain, les plénipotentiaires s'assemblèrent dans un village près d'Amiens.

Les Anglais commencèrent par demander la couronne de France : la Normandie et la Guyenne ; ils finirent par se contenter de soixante-quinze mille écus comptant.

On décida, en outre, que le dauphin épouserait la fille du roi d'Angleterre, et que celle-ci toucherait, pendant neuf années, une pension de soixante mille écus, payable à la Tour de Londres, sur les revenus de la Guyenne; au bout de ces neuf années, elle viendrait habiter la France avec son mari

Enfin, quelques petites faveurs furent accordées aux Anglais pour leurs marchandises.

Édouard était si furieux contre le duc de Bourgogne, qu'il offrait, à titre de bonnes relations, de nom-

mer au roi de France ceux qui le trahissaient, et de lui remettre les preuves écrites de leur trahison.

Lorsque les ambassadeurs revinrent trouver le roi, qui s'était avancé jusqu'à Amiens dans le désir de savoir des nouvelles, et qu'ils lui eurent dit où en étaient les négociations, Louis XI n'en voulait rien croire, tant la chose lui paraissait avantageuse.

A peine y croyait-il encore quand elle fut signée.

Ainsi, Louis en était quitte pour de l'argent; il est vrai qu'il en donna autant au moins de la main à la main qu'il en était mentionné sur le traité; tel lord reçut dix mille écus, tel autre vingt mille, tel autre une pension viagère; enfin, le roi traita tout ce monde à Amiens, tint table ouverte, fit boire et manger les Anglais pendant quatre jours, et les renvoya les poches et les estomacs pleins.

Il eut, en échange, les preuves que lui avait promises Édouard. Cette paix s'appela la paix de Picquigny.

Le duc fut atterré lorsqu'il apprit que tout était fini.

Plus atterré encore fut le connétable, car il comprenait que ce serait lui qui, selon toute probabilité, payerait les frais de la guerre.

Il avait fait tout ce qu'il avait pu afin d'être pour quelque chose dans la paix, s'entremettant sans cesse, mandant au roi que les Anglais se contenteraient d'une ou deux petites villes pour se loger l'hiver : Eu et Saint-Valery, par exemple. Le roi, qui ne voulait pas du tout loger les Anglais, fit mettre le feu à ces deux villes ; de sorte que, quand les plénipotentiaires en touchèrent un mot, on leur répondit que, par accident, elles venaient de brûler.

Édouard était, d'ailleurs, si content de son futur beau-père, qu'il lui offrit, s'il voulait payer la moitié des frais de l'expédition, de repasser obligeamment la Manche l'année suivante, pour détruire le duc de Bourgogne.

Louis n'eut garde d'accepter : il commençait à

être de l'avis de Comines : que le duc se détruirait bien tout seul.

Il ne demandait qu'une chose, au contraire : c'était d'être en paix ou, du moins, en trêve avec son cousin ; c'était que celui-ci eût tout le loisir de faire la guerre à l'empire et aux Suisses. Il comptait énormément sur ces longues lances de dix-huit pieds dont il avait vu les effets à la bataille de Saint-Jacques, et il espérait bien que le duc de Bourgogne s'y enferrerait avec toute sa cavalerie.

Ce qu'il lui fallait, à lui-même, c'était d'arracher les deux épines qui sans cesse lui piquaient les flancs, épine au Midi, épine au Nord : d'Armagnac, Saint-Pol. Quand nous disons d'Armagnac, c'est Nemours que nous devrions dire ; dès 1473, on en avait fini avec Jean d'Armagnac, l'homme aux deux femmes, dont l'une était sa sœur. Louis XI l'avait assiégé dans Lectoure ; et, la ville prise, il l'avait fait poignarder sous les yeux de sa femme.

C'était déjà quelque chose : la Balue en cage, Melun décapité, d'Armagnac assassiné, d'Alençon condamné à mort et ne vivant que par grâce ; tout cela, sans compter le duc de Guyenne, empoisonné ou non empoisonné, mais, en tout cas, mort. Il ne restait, en réalité, que Saint-Pol et Nemours..

Et Nemours — autre Armagnac — croyait si bien son tour venu, qu'il écrivait à Saint-Pol, son neveu par alliance :

« Pouvant être pris d'un moment à l'autre, je vais vous envoyer mes enfants; mettez-les en sûreté. »

Il y avait quinze ans que tous deux trahissaient, non pas comme des traîtres, mais comme des trahisseurs, tantôt le roi de France, tantôt le roi d'Angleterre, tantôt le duc de Bourgogne, gagnant une province ou un titre à chaque trahison.

Nemours, par exemple, avait des biens par toute la France, depuis les Pyrénées jusqu'au Hainaut.

Quant à Saint-Pol, c'était le plus beau type d'in-

gratitude qui se pût voir. Le roi l'avait comblé sans cesse et trois fois avait failli mourir par lui; périr vaut mieux : un roi périt sans mourir.

La première fois, Saint-Pol trahit à Montlhéry, et il y gagna l'épée de connétable, une femme, une riche dot et le gouvernement de Normandie.

La seconde fois, Louis XI lui donne des places et un pouvoir dans le Midi, et il se ligue contre Louis XI avec le duc de Guyenne et le duc de Bourgogne.

Enfin, la troisième fois, Charles le Téméraire, s'oublie à Cologne, à Neuss; il fait la guerre à l'empire : Saint-Pol va chercher l'Anglais et l'amène en France. Ceci était prouvé par les lettres qu'Édouard venait de donner à Louis XI.

Il fallait avoir Saint-Pol à tout prix !

Le roi, en échange de cet homme, donnait une province et en laissait prendre une autre : il donnait la Lorraine et laissait prendre l'Alsace; ce qui lui faisait dire avec son sourire narquois :

— Mon beau cousin de Bourgogne a fait du connétable comme on fait du renard : il a retenu la peau, qui est une riche fourrure; moi, j'aurai la chair, qui n'est bonne à rien.

Le traité par lequel le roi cédait la Lorraine au duc, qui lui abandonnait Saint-Pol, fut passé le 13 septembre 1475. Le lendemain, Louis XI arrivait avec cinq cents hommes devant Saint-Quentin, qui lui ouvrait ses portes.

Saint-Pol s'était réfugié à Mons, chez son ami le bailly de Hainaut; là, il n'était surveillé que par un simple valet de chambre du duc et pensait n'avoir rien à craindre.

Mais, le 16 octobre, un secrétaire du duc vint donner l'ordre aux gens de Mons de garder Saint-Pol à vue.

Enfin, un dernier messager arriva, enjoignant de livrer Saint-Pol le 24, si, à cette date, Nancy n'était pas pris. Pour bien comprendre ce dernier

ordre, il faut savoir que le duc rusait de son côté. Il eût voulu avoir la Lorraine et ne pas livrer Saint-Pol, qui, dans ses mains, était toujours une arme contre le roi de France.

Louis XI devinait ce double jeu et menaçait son cousin.

— Si vous ne me donnez pas Saint-Pol, disait-il, j'entre en Lorraine comme votre ennemi, non plus comme votre allié.

Le duc assiégeait Nancy. Nancy une fois pris, la Lorraine était prise, que lui importait alors le roi de France.

On lui promettait (ses ingénieurs) de prendre Nancy le 20; voilà pourquoi Charles écrivait : « Si Nancy n'est pas pris le 24, livrez Saint-Pol. » Nancy pris le 20, il gardait Nancy et ne livrait pas Saint-Pol. Malheureusement pour celui-ci les ingénieurs bourguignons s'étaient trompés.

Le 24, Hugonnet et Humbercourt arrêtèrent le

connétable; c'étaient ses deux ennemis mortels, et ils n'avaient point perdu une minute.

Trois heures après l'arrestation arrivait un ordre accordant un nouveau sursis; mais il était trop tard.

Livré le 24 novembre à Mons, écroué le 27 du même mois à la Bastille, Saint-Pol fut décapité en Grève le 19 décembre, après avoir tout avoué.

Celui à qui cette mort causa le plus de préjudice, ce fut le duc de Bourgogne : le connétable était son ami d'enfance, il l'avait reçu dans ses États, lui avait promis sûreté, et il le livrait par avarice!

Ainsi, Charles commençait à perdre toutes ses renommées : renommée militaire, par le siége de Neuss, si honteusement levé; renommée politique, par la descente anglaise, si mal soutenue; renommée morale par l'abandon du comte de Saint-Pol, si tristement livré.

Chacun disait maintenant tout haut que le duc de Bourgogne était entré dans la voie de la perdition.

Cependant, il eut encore un moment d'éclat : ce fut le jour où il fit son entrée dans la ville de Nancy, c'est-à-dire le 29 novembre 1475, cinq jours après la remise du connétable.

Le duc fit cette entrée sur son cheval de bataille; il était resplendissant d'or et de pierreries; il portait une barrette rouge entourée de sa couronne ducale, si riche de diamants et de perles, qu'elle valait, disait-on, tout un duché.

Il était suivi de douze pages si splendidement vêtus, qu'on n'avait pas même idée d'une magnificence pareille.

Près de lui chevauchaient le prince de Tarente, fils du roi de Naples, le duc de Clèves, les comtes de Nassau, de Marle, de Chimay, de Campobasso et, enfin, Antoine, le grand bâtard de Bourgogne.

Il se rendit à l'église Saint-Georges, y entendit la messe, prêta serment de garder les libertés de la ville et les priviléges du duché, puis revint à pied,

laissant son cheval tout harnaché aux chanoines de la cathédrale. C'était leur aubaine.

Charles possédait enfin la Lorraine. Il est vrai qu'elle était achetée cher!

Il avait accepté le traité que Nancy, en se rendant, avait proposé; comptant faire de Nancy sa capitale, il ne la voulait point ruiner. Il rappelait les bannis, épargnait les biens des partisans de René, payait les dettes de son ennemi, et s'engageait à rendre la justice en personne comme faisaient les ducs de Lorraine.

C'est que ce beau et riche Nancy lui plaisait plus que toute autre ville, plus que Dijon, plus qu'aucune des villes de son indocile et orgueilleuse Flandre; il voulait l'embellir encore, il voulait en faire le siége d'une cour souveraine de justice; il voulait enfin y bâtir un palais, et, dans ce palais, finir ses jours.

Mais, avant tout, il fallait châtier ces misérables

Suisses, qui n'avaient pas craint de se déclarer contre lui.

VIII

LE TAUREAU D'URI ET LA VACHE D'UNTERWALDEN

Déjà les troupes fédérales, commençant les hostilités, avaient fait des excursions sur les marches de Bourgogne, et avaient brûlé Blamont; en outre, pour s'assurer les cols du Jura, les gens de Berne s'étaient emparés des forteresses de Jougne, d'Orbe et de Grandson, qui appartenaient au sire de Châtel-Guyon, un des principaux seigneurs de la cour de Bourgogne.

Cette Suisse, que Charles allait soumettre, c'était pour lui plus qu'une province à ajouter à ses domaines : c'était un passage à travers la vie, un

chemin qui le conduisait au but de son ambition.

— Mais, lui disait-on, prenez garde, Monseigneur ! les Suisses sont d'excellents soldats.

— Tant mieux ! répondait-il ; je les battrai, puis je m'en ferai des auxiliaires, et ils m'aideront dans mes projets.

Ces projets, nous les connaissons. Le duc avait, dans le bon roi René, un ami qui lui tendait les bras; Jacques de Savoie, maréchal de Bourgogne, lui répondait du petit duc de Savoie et de sa mère.

Une fois maître du versant occidental des Alpes, il se laissait rouler en Italie ; la route d'Annibal était là. Seulement, plus heureux que le héros carthaginois, qu'il citait sans cesse, Charles n'avait à craindre, de l'autre côté des Alpes, aucun ennemi : il n'y rencontrerait, au contraire, que des amis et des alliés.

Le tout était donc de renverser ces Suisses, qui lui barraient le chemin.

Une chose cependant le retardait : c'était la crainte

que le roi de France ne lui disputât la *fourrure* de Saint-Pol, ne se contentant pas de la chair..

Mais Louis XI n'était pas si fou! Arrêter le duc dans sa guerre contre les Suisses, c'eût été le retenir quand il courait à sa perte.

De lui-même et sans discussion, le roi livra Saint-Quentin.

Le duc marcha donc contre ces *vachers*, comme il appelait insolemment les gens des cantons.

Louis XI avait déclaré à ceux-ci que, vu les trêves signées avec le duc de Bourgogne, la France ne pouvait les aider de ses soldats. Mais, dans ce cas, prévu par le traité, on s'en souvient, le roi devait payer aux Suisses vingt mille florins par an.

Il les leur paya, en effet, et leur offrit même une avance sur l'année suivante. Les Suisses remercièrent : ils avaient ce qu'il leur fallait en hommes et en argent.

Sous prétexte d'aller faire un pèlerinage à Notre-

Dame du Puy en Velay, le roi s'installa à Dijon. Il voulait tout voir, tout savoir; le spectacle l'intéressait fort.

En plein hiver, c'est-à-dire le 11 janvier 1476, Charles quitta Nancy pour aller se mettre à la tête de ses troupes.

Jamais il n'avait réuni pareille puissance.

Aux trente milles hommes qu'il amenait de Lorraine, le comte de Romont s'était joint avec quatre mille combattants; six mille hommes lui étaient, en outre, arrivés du Piémont et du Milanais; son artillerie était magnifique, s'étant augmentée des canons pris en Lorraine; ses bagages étaient immenses; il traînait avec lui le trésor de son père, qu'il avait enlevé aux vieilles villes flamandes; chapelle, châsses, saints d'or, apôtres d'argent, armures damasquinées, services de vermeil, bannières, tentes et pavillons.

Cette magnificence rappelait les vieilles traditions des guerres persiques; c'était le Xercès du moyen

âge, avec sa cour de ducs et de princes, ses marchands, ses courtisanes, ses valets, mêlés aux gens de guerre ; toute cette multitude, enfin, suivant l'armée, et deux fois nombreuse comme l'armée qu'elle suivait.

Les Suisses présentaient un autre aspect : du bois et du fer.

Quand le duc avait déclaré la guerre aux cantons, leur ambassadeur avait répondu :

— Vous n'avez rien à gagner contre nous, Monseigneur : notre pays est pauvre et stérile ; nos prisonniers n'auront pas de quoi payer de riches rançons ; il y a plus d'or et d'argent dans les éperons de vos chevaliers et dans les brides de leurs chevaux que vous n'en trouverez dans toute la Suisse.

Les deux forces brutales, marchant l'une contre l'autre, allaient donc se heurter ; le lion de Bourgogne et l'ours de Berne allaient se trouver face à face.

Le comte de Romont commandait l'avant-garde ; — une fois à Jougne, il était dans son pays. — Les

Suisses, sans résistance, abandonnèrent Jougne et Orbe.

Enfin, on arriva devant Yverdun.

Les Suisses étaient décidés à s'y défendre; mais les habitants, qui regrettaient leur ancien seigneur, s'entendirent pour lui livrer la ville.

Le plan était fort simple : deux maisons touchaient au rempart; les gens de la ville pratiqueraient une ouverture dans la muraille, et, par cette ouverture, les Bourguignons entreraient pendant l'obscurité.

Il fut ainsi fait; les gens du duc pénétrèrent dans la ville en criant : « Bourgogne! Bourgogne! ville gagnée! »

Les Suisses, à demi armés, à demi vêtus, sortirent des maisons; c'étaient des hommes qui ne s'intimidaient pas facilement; d'ailleurs, ils parlaient une langue étrangère, ce qui est beaucoup en pareil cas : ils s'appelèrent, se reconnurent, se réunirent, et, sous la conduite de Honnsen Schurpf, de Lucerne,

ils firent leur retraite vers le château. Hans Müller, de Berne, fut placé au pont-levis, pour protéger la retraite.

Les vaillants montagnards perdirent cinq hommes en tout.

Un sixième faillit périr : au moment où tous ses compagnons étaient rentrés et où l'on venait de lever le pont, on l'aperçut, accourant en toute hâte, armé d'une arbalète et de son épée. Poursuivi par un Bourguignon, il se retourna, lui lança un trait, le blessa, puis, fondant sur lui, l'acheva avec son épée, lui retira son vireton de la poitrine, et se remit à courir vers la forteresse; près d'être atteint par un second ennemi, il se retourna encore, le tua comme le premier, retira son trait comme il avait déjà fait, et le lança dans la poitrine d'un troisième Bourguignon, d'où il jugea inutile de le tirer, le pont-levis s'étant abaissé devant lui.

Lorsque le comte de Romont se présenta devant

le château, les Suisses, qui avaient démoli les fours, le reçurent à coups de briques.

Les assiégeants comblèrent les fossés de paille et de fascines et y mirent le feu.

Mais à peine la flamme avait-elle léché les portes, que les Suisses les ouvrirent, se précipitèrent sur les Bourguignons, qui n'étaient point préparés à cette sortie, les mirent en fuite, blessèrent le comte, et prirent dans la ville tout ce dont ils avaient besoin pour approvisionner le château.

Le lendemain, arriva un détachement de Bernois qui venaient renforcer la garnison; les Bourguignons crurent que c'était l'avant-garde des Suisses, et, saisis de terreur, abandonnèrent la ville à l'instant même.

Les Suisses la brûlèrent, et, emmenant leur artillerie, se retirèrent dans le château de Grandson.

Quant à cette forteresse, ils comptaient la défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Le 19, le duc de Bourgogne parut avec toute son armée. Il fit immédiatement donner l'assaut, voulant tâter les Suisses.

Il laissa deux cents hommes dans les fossés de la forteresse.

Cinq jours après, un autre assaut fut repoussé avec le même courage.

Alors, le duc changea de tactique. Il établit son artillerie sur des points élevés, et commença de foudroyer le château.

Le malheur voulut que Georges de Stein, commandant de la garnison, tombât malade, et que Jean Tiller, chef de l'artillerie, fût tué sur une coulevrine qu'il pointait lui-même; enfin, soit imprudence, soit trahison, le magasin aux poudres prit feu et sauta.

Ce n'était pas le tout : on manquait de vivres. Deux hommes, excellents nageurs, se dévouèrent, traversèrent le lac au milieu des barques ennemies,

et coururent à Berne pour y exposer la détresse de la garnison de Grandson.

Malheureusement, les hommes des vieilles ligues n'avaient pas encore répondu à l'appel de leurs frères ; les secours de l'empire n'étaient point encore arrivés ; Berne ne possédait qu'un noyau d'armée, dont Nicolas de Scharnaethal avait été nommé le chef, et les confédérés avaient résolu de ne rien risquer avant d'être en nombre.

On se borna à envoyer, sous la conduite de Heinrich Dittlinger, quelques bateaux chargés de vivres et de munitions ; mais Grandson était aussi sévèrement bloqué par eau que par terre . les Bernois virent de loin la forteresse démantelée, les signaux de détresse que leur faisait la garnison du haut des remparts à demi écroulés ; mais ils ne purent lui porter aucun secours.

Sur ces entrefaites, un gentilhomme allemand, nommé Ramschwag, demanda à parlementer avec

les assiégés ; il se présentait, disait-il, de la part du margrave Philippe de Bade; il parlait allemand et offrait à la garnison des conditions honorables.

A l'en croire, tout était à feu et à sang dans les cantons ; Berne seul, qui s'était rendu à merci, avait été épargné.

Alors, une grande dissension éclata parmi les Suisses : Hans Müller voulait s'ensevelir sous les ruines de la forteresse; Jean Weiller voulait se rendre.

Ce fut Jean Weiller qui l'emporta. On donna cent écus au parlementaire afin de s'assurer sa protection, et, sous sa conduite, la garnison, sans armes, se rendit au camp du duc de Bourgogne.

Charles entendit une grande rumeur, et demanda quelle en était la cause. On lui dit que c'était la garnison de la forteresse qui venait se rendre à merci. Il n'y pouvait croire ; il s'avança sur le seuil de sa tente ; les huit cents Suisses étaient devant lui !

— Monseigneur, dit le parlementaire, voici la garnison de Grandson qui vient se rendre à votre volonté et à votre merci.

— C'est bien vrai, cela? demanda le duc qui doutait encore.

— Vous le voyez, dit l'Allemand Ramschwag.

— Eh bien, reprit le duc, ma volonté est qu'ils soient pendus et noyés, et ma merci qu'ils aient le temps de demander à Dieu pardon de leurs péchés.

— Bravo! dirent le comte de Romont et le sire de Châtel-Guyon; quand on n'épargne personne, les guerres sont bientôt finies.

A ces mots, et sur un signe du duc, les prisonniers furent enveloppés et divisés en deux parts : la garnison de Grandson était destinée à la corde, celle d'Yverdun à la noyade.

On signifia ce jugement aux condamnés; ils l'écoutèrent tranquillement et sans faire paraître aucun trouble; seulement, Weiller s'agenouilla devant

Müller, et lui demanda pardon de l'avoir entraîné à sa perte. Müller releva son compagnon, et l'embrassa en lui pardonnant.

Sur ces entrefaites, arrivèrent les gens d'Estavayer, que les Suisses avaient fort maltraités trois ans auparavant, et ceux d'Yverdun, dont ils venaient de brûler la ville.

Ils réclamaient l'office de bourreaux : leur réclamation parut juste au duc, et il y satisfit.

Une heure après, l'exécution commença.

La pendaison dura huit heures ! Les arbres qui entouraient la forteresse fournirent des gibets ; quelques-uns étaient chargés de dix ou douze cadavres !

Puis, la pendaison terminée :

— A demain la noyade, dit le duc ; il ne faut pas user tous ses plaisirs en un jour.

Le lendemain, en effet, on procéda à la noyade.

Charles monta dans une barque richement équipée, garnie de tapis et de coussins de velours, aux

voiles brodées et aux banderoles de mille couleurs ; le pavillon de Bourgogne flottait au grand mât.

La barque ducale était le centre de cent autres barques chargées d'archers.

Au milieu du cercle, on amena les prisonniers ; puis, les uns après les autres, on les précipita dans le lac, et, quand ils revenaient à la surface, les archers les assommaient à coups d'aviron ou les criblaient de flèches.

Tous moururent en martyrs, sans qu'un seul demandât grâce.

Mais toutes ces âmes montaient à Dieu en criant : « Vengeance ! »

Au commencement du siége de Grandson, Nicolas de Scharnacthal n'avait encore réuni que huit mille hommes. Il alla, avec ces huit mille hommes, se placer à Morat, et là, il attendit.

Chacun accourut : Pierre de Faucigny, de Fribourg, avec cinq cents hommes ; Pierre de Rom-

stal, de Brienne, avec deux cents; Conrad Wög, de Soleure, avec huit cents.

Ainsi renforcé de quinze ou seize cents hommes, Nicolas de Scharnaethal se risqua à faire un mouvement, et se porta sur Neuchâtel.

A peine y était-il, que Guttenry Godli l'y joignit avec quinze cents hommes de Zurich, de Baden, de l'Argovie et des pays d'alentour; puis Petermann Rot, avec huit cents hommes de Bâle; Harfurter, avec huit cents de Lucerne; Raoul Reding, avec quatre mille des vieilles ligues allemandes, c'est-à-dire de Schwitz, Uri, Unterwalden, Zug et Glaris; puis les gens des communes de Saint-Gall, de Schaffausen et d'Appenzell; puis le contingent de la commune de Strasbourg: six cents cavaliers, dont deux cents armés par l'évêque, et douze cents arquebusiers; puis, enfin, Hermann d'Eptingen, avec les hommes d'armes et les vassaux de l'archiduc Sigismond. Bâle envoya, en outre, pour les frais de la

guerre, les quarante mille florins que l'archiduc avait déposés dans la caisse de cette ville pour le rachat du pays de Ferrette, somme que le duc, on le sait, n'avait point voulu toucher.

A la fin de février, l'armée des Suisses présentait un effectif d'environ vingt mille combattants.

Le duc n'ignorait pas cette augmentation de l'armée fédérale, mais il s'en inquiétait peu.

Que pouvaient ces paysans inexpérimentés contre les meilleurs soldats du monde ?

D'abord, on avait obtenu de lui qu'il les attendît dans son camp de Grandson ; mais, quand il sut qu'ils approchaient, il ne put garder sa résolution et marcha à leur rencontre.

Le vieux château de Vaumarcus commandait le chemin de Grandson à Neuchâtel, chemin fort resserré en cet endroit, et qui ne laissait qu'un étroit passage entre les montagnes et le lac.

En voyant cette magnifique armée, le comman-

dant de Vaumarcus ne songea pas même à se défendre : il fit ouvrir les portes de la forteresse, vint au-devant du duc et lui demanda à servir dans son armée.

Le duc le remplaça par le sire Georges de Rosembos, auquel il donna cent archers pour garder le château rendu et les hauteurs environnantes.

Les Suisses s'avançaient de leur côté, longeant les bords de la Reuss, et marchant pas à pas, avec circonspection; car ils ignoraient où ils rencontreraient leurs ennemis.

Quant aux Bourguignons, peu leur importait : partout où ils rencontreraient les Suisses, ils les écraseraient.

Le 1er mars, les Suisses passèrent la Reuss. Le 2, après la messe entendue dans le camp de messieurs de Lucerne, les hommes de Schwitz et de Thun, qui, ce jour-là, formaient l'avant-garde, prirent un chemin dans la montagne, laissèrent à gau-

che le château de Vaumarcus, et, arrivés sur la hauteur, la trouvèrent occupée par le sire de Rosembos, avec soixante archers.

Le combat s'engagea; les Bourguignons furent repoussés.

Alors, les Suisses atteignirent le point culminant des hauteurs, et, de là, virent toute l'armée bourguignonne en marche; elle s'étendait au bord du lac, en avant de Concise, et, de son aile gauche, embrassait la montagne, comme eût fait le coin d'un croissant.

De son côté, le duc les aperçut.

Il quitta le petit palefroi qu'il montait, se fit amener un grand cheval gris tout couvert de fer, et, s'élançant dessus :

Allons ! dit-il, marchons à ces vilains, quoique de pareils paysans soient indignes de chevaliers comme nous !

En apercevant les Bourguignons, les Suisses

avaient chargé quatre des leurs d'aller porter à Nicolas de Scharnaethal la nouvelle qu'on avait l'armée bourguignonne en vue, et que le combat allait inévitablement s'engager, les gens de Schwitz et de Thun, si faibles qu'ils fussent, étant décidés à ne pas reculer d'une semelle.

Et, en effet, cette avant-garde, quoique réunissant à peine quinze cents hommes, ne voulait point avoir l'air de craindre le choc; elle descendit en belle ordonnance, d'un pas rapide, tout en conservant ses rangs, vers une petite place où s'élevait la chartreuse de Lance.

Les Suisses, par un sentiment de stratégie instinctif, s'appuyèrent à la chartreuse.

Puis, entendant les chants des reîtres, qui, dans ce moment même, disaient la messe, les confédérés, plantant leurs piques en terre, se mirent à genoux, et prirent leur part de la messe qui se disait dans le camp ennemi.

Le duc, les voyant s'agenouiller, se méprit sur leurs intentions.

— Par saint Georges ! s'écria-t-il, je crois que ces vilains demandent merci,

Et, s'avançant sur son front de bataille :

— Gens des canons, feu sur eux ! afin qu'ils sachent bien qu'ils n'ont aucune grâce à attendre de moi !

Les gens des canons obéirent; les boulets allèrent fouiller les rangs des Suisses agenouillés. Quelques-uns des pieux soldats se couchèrent sanglants et mutilés ; les autres demeurèrent à genoux et priant.

Le duc ordonna une seconde décharge; les canonniers obéirent une seconde fois.

Mais quand le vent eut chassé la fumée des canons, Charles vit les Suisses debout et prêts au combat.

La messe était finie, et un corps de trois mille hommes, commandé par Nicolas de Scharnaethal venait de rejoindre l'avant-garde.

Non-seulement les Suisses étaient debout, mais encore ils s'avançaient d'un pas rapide contre le duc. Ils formaient trois bataillons carrés, tout hérissés de piques, et au milieu desquels les bannerets élevaient leurs bannières, qu'ils portaient aussi fièrement que des bannières ducales.

Dans les intervalles des bataillons était l'artillerie, marchant du même pas que la troupe, et faisant feu tout en marchant.

Les ailes de l'immense dragon étaient formées par les hommes de Félix Schwartzmurer, de Zurich, et de Hermann, de Mullinen, qui, armés à la légère, rasaient d'un côté la montagne, et de l'autre côtoyaient le lac.

Le duc appela sa bannière et la fit placer devant lui; puis, mettant sur sa tête un casque d'or avec une couronne de diamants, il chargea le sire de Châtel-Guyon d'attaquer le bataillon de gauche, et le sire d'Aimeries d'attaquer le

bataillon de droite. Lui se réservait le centre.

Cependant le Téméraire s'était avancé si imprudemment, qu'il n'avait encore avec lui que son avant-garde; il est vrai que cette avant-garde se composait de ses meilleurs chevaliers.

Le sire de Châtel-Guyon chargea avec une furie incroyable: ces Suisses lui avaient pris toutes ses seigneuries; et, comme c'était un homme d'une grande force et d'un grand courage, et qu'il s'était jeté en désespéré au milieu des piques, un instant il entama le bataillon et pénétra presque jusqu'au centre; il n'était plus qu'à deux pas de la bannière de Schwitz, et déjà il étendait le bras pour la saisir, lorsqu'un homme de Berne, nommé Hans in der Grull, l'abattit d'un coup d'épée à deux mains.

En même temps, Heinrich Elsener, de Lucerne, s'emparait, lui, de la bannière du sire de Châtel-Guyon.

A droite, c'était chance pareille, ou même pire

encore pour les Bourguignons : Louis d'Aimeries avait été tué au premier choc ; Jean de Lalaing lui avait succédé et avait été tué à son tour ; le sire de Poitiers avait pris le commandement et était tombé comme les deux autres.

Au centre combattait le duc ; mais il avait vu, dès le premier choc, deux ou trois de ses meilleurs chevaliers sauter à bas de leurs chevaux ; son porte-étendard avait été abattu, et, s'il n'avait repris la bannière de ses mains, elle tombait dans celles de l'ennemi. Ce n'était point contre des hommes qu'il était venu se heurter, c'était contre un véritable mur de fer.

Et encore, ce mur de fer, un moment arrêté, se remettait en mouvement et poussait tout devant lui.

Force fut au duc de reculer : il était débordé sur ses deux ailes et repoussé lui-même par une force invincible.

Il recula pas à pas, en rugissant, frappant sans cesse, frappé toujours ; mais il recula.

Il recula jusqu'à ce qu'il retrouvât son camp et le reste de son armée.

Là, il eut un moment de répit, sauta à terre, changea de casque et de cheval. — Son casque avait été brisé par un coup de massue et la couronne en avait été mise en pièces ; le cheval était blessé, tout dégouttant de sang, et se soutenait à peine

Monté sur un cheval frais, armé d'un casque neuf, il fit de nouveau sonner la charge.

Mais, en ce moment, au sommet des collines de Champigny et de Bonvillars, le duc vit apparaître une nouvelle troupe d'ennemis ; elle était double au moins de celle qui l'avait si rudement ramené ; elle descendait rapide et bruyante, faisant feu de son artillerie et criant : « Grandson ! Grandson ! »

Charles donna aussitôt des ordres, pour que l'on fît face aux nouveaux assaillants ; mais à peine la manœuvre venait-elle de s'exécuter, que l'on entendit du côté opposé un bruit effroyable.

C'étaient les trompes des gens d'Uri et d'Unterwalden, — deux cornes immenses, données jadis à leurs pères, disait la tradition, par Pépin et par Charlemagne, et que l'on appelait le *taureau d'Uri* et *la vache d'Unterwalden*.

A ce bruit, d'autant plus formidable qu'il était inconnu, et qu'il semblait le rugissement de quelque animal gigantesque, le duc s'arrêta, disant :

—Par saint Georges ! qu'est-ce encore que ceux-ci?

— Ce sont nos frères de vieilles ligues suisses, qui habitent les hautes montagnes ; ce sont ceux qui ont mis tant de fois les Autrichiens en déroute, répondit un prisonnier de la garnison de Vaumarcus. Voilà les gens de Glaris ; je reconnais leur *landamman tschudi*. Voici maintenant ceux de Schaffausen ; voici le bourgmestre de Zurich avec sa troupe. Malheur à vous, Monseigneur ! car ce sont les descendants des hommes de Morgarten et de Sempach !

— Oui, malheur à moi! murmura le duc; car si leur avant-garde seule m'a donné tant de mal, que sera-ce donc quand je vais avoir affaire à toute l'armée!

En effet, toute l'armée suisse attaquait le camp par trois côtés; or, le camp, c'était cette multitude de marchands, de jongleurs, de femmes de joyeuse vie, qui faisaient, de l'armée du duc, une population ambulante.

Tout cela fut saisi de terreur, et, du milieu de cette multitude, retentit le cri de *sauve qui peut!*

Les Italiens, les premiers, prirent l'épouvante et s'enfuirent.

Charles, cependant, ne perdit point courage; il rallia ses gens, essayant de les mettre en bataille; mais, alors, sur trois points à la fois, les canonnades éclatèrent.

A partir de ce moment, ce fut un désordre effroya-

ble, un tumulte indicible ; chacun ne songea plus qu'à pourvoir à sa propre sûreté. Le duc courait à travers cette multitude effarée, avec de grands cris, frappant sur les fuyards à coups d'épée, mais ne faisant que hâter leur fuite.

Jamais on ne vit déroute plus complète.

« Les ligues, dit le chroniqueur, se ruèrent dessus, dépeçant de çà et de là ces beaux galants, et furent si bien déconfits, ces pauvres Bourguignons, qu'ils ne semblèrent plus qu'une fumée fouettée par le vent de bise. »

Le duc, voyant tout perdu, se mit à fuir à son tour ; son fou, le Glorieux, qui s'était, comme d'habitude, tenu à son côté pendant la bataille, s'enfuyait avec lui.

— Ah ! Monseigneur, disait-il d'une voix lamentable et comique à la fois, comme nous voilà *annibalés !*

Et cependant, au milieu de tout cela, il ne périt,

selon la chronique de Strasbourg, que six cents Bourguignons et vingt-cinq Suisses.

Mais la défaite n'en était que plus flagrante. Le greffier de Paris, Jean de Troyes, en pousse un cri d'allégresse qui peut être considéré comme l'écho de la France.

« Et, dit-il, le duc s'enfuit sans s'arrêter, et souvent regardant derrière, vers le lieu où fut faite sur lui ladite destrousse, jusques à Joigné (Jougne), où il y a huict grosses lieues qui en valent bien seize de France la jolie, que Dieu sauve et garde! »

Et, en effet, avec ces six cents Bourguignons, le duc Charles avait plus perdu que Philippe de Valois à Crécy, que Jean le Bon à Poitiers, que Charles VI à Azincourt : il avait perdu le prestige d'invincibilité qui l'entourait; il n'était plus Charles le Terrible.

Des manants, des vilains, des vachers, comme il les appelait, lui avaient fait tourner le dos, l'avaient

poursuivi, l'avaient battu; ils étaient dans son camp, ils fouillaient sa tente; ils étaient maîtres de ses armes, de ses trésors, de ses canons.

Il est vrai qu'à l'exception des engins de guerre, les Suisses appréciaient peu la valeur de leur capture : ils prenaient les diamants pour du verre, l'or pour du cuivre, l'argent pour de l'étain. Les tentes de velours, les draps d'or et d'argent, les damas et les dentelles d'Angleterre et de Malines furent partagés entre les soldats, puis coupés à l'aune comme de la toile, et chacun en emporta son morceau. Le trésor ducal fut de même partagé entre les gens des ligues; tout ce qui était argent fut mesuré dans un casque, tout ce qui était or fut mesuré à poignées.

Quatre cents pièces de canon, huit cents arquebuses, cinq cents drapeaux et vingt-sept bannières furent distribués aux villes qui avaient envoyé des soldats à la confédération; Berne eut la châsse de cristal, les apôtres d'argent et les vases sacrés,

comme étant la ville qui avait eu le plus de part à la victoire.

Un homme d'Uri, entrant dans la tente du duc, trouva par terre son chapeau à l'italienne, entouré de pierres précieuses; le chapeau valait vingt mille écus d'or; le montagnard le mit un instant sur sa tête; lui parut-il trop large ou trop étroit? le fait est qu'il le rejeta en disant :

— J'aime mieux avoir dans mon lot un bon harnais de guerre.

Le duc portait à son cou, dans les grandes cérémonies, un gros diamant qui n'avait point son pareil dans la chrétienté; la boîte entourée de pierres fines où était enfermé ce diamant, tomba entre les mains d'un Suisse qui, n'y voyant qu'un morceau de cristal, le rejeta avec dédain. Cependant, au bout d'une centaine de pas, il se ravisa, et revint pour chercher le diamant; la roue d'un chariot allait passer dessus; il le ramassa et le vendit un écu au

curé de Montagny! Plus tard, ce diamant fut acheté par un marchand nommé Barthélemy May, qui, à son tour, le vendit à la république de Gênes, laquelle le revendit à Ludovic Sforza dit *il Moro;* enfin, après la mort de ce duc de Milan, Jules II l'acheta pour vingt mille ducats. Il venait de la couronne du Grand Mogol, et orne aujourd'hui la tiare du pape; il vaut deux millions.

A l'endroit où le premier choc avait eu lieu entre le duc de Bourgogne et Nicolas Scharnaethal, on retrouva sur le sable deux autres diamants qu'un coup d'épée avait enlevés à la couronne du duc. Un de ces diamants devint la propriété d'un riche marchand d'Augsbourg, nommé Jacques Fugger, qui refusa de le vendre, d'abord à l'empereur Charles-Quint, parce que celui-ci lui devait déjà une grosse somme dont il ne pouvait se faire payer, et ensuite à Soliman, parce qu'il ne voulait point qu'une si précieuse pierre sortît de la chrétienté.

Henri VIII l'acquit pour une somme de cinq mille livres sterling, et sa fille Marie l'apporta, avec les autres bijoux de sa dot, à Philippe II d'Espagne; depuis ce temps, il est resté au trésor de la maison d'Autriche.

Le second — le moindre — fut vendu à Lucerne, seize ans après la bataille, au prix de cinq mille ducats; le marchand qui en était devenu acquéreur commerçait avec le Portugal; il le vendit à Emmanuel le Grand. Vers la fin du XVI^e^ siècle, don Antonio, prieur de Crato, dernier descendant de la famille de Bragance, vint à Paris et y mourut; le diamant fut alors acheté par Nicolas de Harlay, sieur de Sancy; sous ce nom de *Sancy*, il faisait partie des diamants de la couronne de France vendus pendant les premières guerres de la Révolution. Il appartint à madame Paul Demidoff; nous ignorons s'il est resté dans la famille.

IX

LA BATAILLE DE MORAT

Le roi Louis, on se le rappelle sans doute, était venu jusqu'à Lyon, sous prétexte de faire un pèlerinage à Notre-Dame du Puy en Velay. Ce pieux monarque professait un culte tout particulier pour les Notre-Dame : il avait déjà parmi ses meilleures amies Notre-Dame d'Embrum, Notre-Dame de Cléry, Notre-Dame des Victoires ; il voulait mettre dans ses intérêts Notre-Dame du Puy, dont la sainte image avait été taillée en bois par le prophète Jérémie lui-même.

La Notre-Dame avait été miraculeuse. Aussi, Louis XI, dès qu'il apprit la défaite de Grandson, se mit-il en devoir d'aller remercier la glorieuse madone. Le 7 mars, il s'arrêta pour coucher dans

une petite auberge à quelques lieues du Puy. Trois députés du chapitre étaient accourus à sa rencontre ; ils voulurent s'agenouiller pour parler au roi, mais celui-ci ne permit point qu'ils prissent cette humble posture.

— Relevez-vous, dit-il ; et, si vous avez quelque demande à m'adresser, écrivez-la en forme de requête, et remettez-la-moi : je ferai toujours tout ce qui sera en mon pouvoir pour l'honneur et la révérence de ma très-honorée Dame la sainte Vierge, votre patronne et la mienne. Retournez à votre église, où je vais aller. Ne sortez point au-devant de moi en procession ; je ne viens pas chercher chez vous des compliments et des hommages : je viens en humble pèlerin demander des bénédictions. Attendez-moi sur la porte de la cathédrale, et, à mon arrivée, entonnez le *Salve Regina*.

Ainsi fut-il fait. Avant d'entrer dans l'église, le roi mit sa chape et son surplis de chanoine ; puis

il demanda et obtint la dispense de marcher pieds nus jusqu'au fond du sanctuaire, ne fit, ce jour-là, qu'une courte oraison, vu la fatigue qui l'accablait, et déposa trois cents écus sur l'autel.

De retour à Lyon, il y vit arriver le roi René.

Le roi René, qui était entré dans la ligue du duc de Bourgogne, venait s'excuser auprès de Louis XI. Il se doutait bien, le pauvre prince, que son royaume de Provence ne serait ni à Charles du Maine, son neveu, ni à René II, son petit-fils, et l'avait même fait comprendre à ceux-ci par un apologue. Un jour il avait jeté une épaule de mouton à deux lévriers qui se batailièrent pour avoir le morceau. Alors, et pendant qu'ils se déchiraient à belles dents, René ordonna de lâcher un dogue. Le dogue, plus fort que les deux lévriers, tomba sur l'épaule et l'emporta; ce qu'il n'eût pas fait peut-être si les deux lévriers eussent été réunis contre lui.

Le bon roi René était vieux; Charles du Maine

était malade ; Louis XI jugea que tout ce monde-là n'avait pas longtemps à vivre. Il fut charmant, reçut son vieil oncle avec des tendresses infinies ; tous les jours, il lui donnait de nouvelles fêtes, et tâchait de le réjouir, lui offrant en cadeau des joyaux, des pierres précieuses, des livres, des médailles, des peintures, toutes choses dont le vieux prince était fort curieux. Puis, tandis qu'il amusait son oncle avec les marchandises, lui prenait les marchandes : il rentra à Paris avec deux maîtresses, la Passe-Filon et la Gigonne. C'était l'indice d'une bien grande satisfaction !

Mais il n'y avait pas que le bon roi René qui revînt à Louis XI : le duc Galéas aussi lui faisait présenter ses excuses de s'être allié avec le duc de Bourgogne, attribuant à la crainte cette espèce de trahison envers son ancien ami le roi de France : il offrait cent mille ducats pour que Sa Majesté oubliât cette folie. Le roi avait besoin de

Galéas, il lui écrivit qu'il oublierait pour rien.

Enfin, madame de Savoie elle-même envoyait un message à Lyon, pour se rapatrier avec son frère.— Mais, quant à celle-là, Louis XI savait à quoi s'en tenir : elle était de la famille et avait beaucoup de lui. En même temps qu'elle écrivait au roi, la princesse allait, de sa personne, trouver le duc à Lausanne.

Nous avons dit que Charles avait couru, avec son fou, jusqu'à Jougne. A Jougne, à peine trouva-t-il une chambre pour se reposer, le château ayant été brûlé et fumant encore. Il ne fit là qu'une halte d'un instant, et ne s'arrêta réellement qu'à Lausanne, où il essaya de rallier son armée.

Il était donc à Lausanne, — non dans la ville, mais dans son camp, sur la hauteur qui regarde les Alpes; — il était là, seul, farouche, ayant juré de ne point couper sa barbe qu'il n'eût revu les Suisses en bataille rangée, envoyant des ordres partout, pour

faire rentrer les déserteurs et lever de nouvelles troupes, se laissant aller à l'ivresse morne et solitaire du désespoir.

Ses forces n'y tinrent point : il tomba malade. Son médecin Angelo Catto, un Italien fort habile, entreprit de le guérir à la fois au moral et au physique ; il lui mit des ventouses et lui fit boire du vin : le duc ne buvait d'habitude qu'une espèce de tisane.

Au bout d'une quinzaine de jours, le régime avait opéré, et Charles reprenait son existence accoutumée, sa vie de guerre et d'activité.

Il tira quatre mille Italiens du pape; il remit au complet sa troupe d'Anglais, fit venir, de Flandre, six mille Wallons, et, des Pays-Bas, deux mille chevaliers qui, avec leurs suivants, formaient cinq ou six mille hommes de cavalerie. Jamais il n'avait été si terrible dans ses volontés, jamais il n'avait commandé si durement; il n'ordonnait plus que sous peine de mort. Il passa une revue : il avait vingt-

trois mille hommes, sans compter ceux des charrois et de l'artillerie. Ce n'était point assez : il attendit encore, et s'augmenta de neuf mille hommes pris un peu partout. Enfin, le comte de Romont lui amena quatre mille Savoyards; ce qui porta son effectif à trente-six ou trente-huit mille hommes.

Il se retrouvait ainsi plus puissant qu'avant Grandson, et avec sa puissance était revenu tout son orgueil.

Ce n'était plus ni Jean de Calabre, ni Maximilien, que devait épouser sa fille Marie : c'était le jeune duc de Savoie ; un partage était fait d'avance des terres de Berne. On allait commencer par attaquer Morat; en un jour la campagne devait être terminée !

Charles disait :

— Je déjeunerai à Morat, je dînerai à Fribourg, je souperai à Berne !

C'était donc sur Morat qu'allait porter son premier effort; Morat, la sentinelle avancée, la grand'garde de Berne.

Les Suisses, de leur côté, ne restaient point inactifs. Messieurs des cantons écrivaient lettres sur lettres en France et en Allemagne. Strasbourg envoya son contingent, huit cents habits rouges ; Colmar le sien, rouge et bleu ; Lindau, blanc et vert; Waldshut, noir.

Le roi n'envoya pas un seul homme, mais offrit de l'argent tant qu'on en voudrait pour lever des troupes. Nous nous trompons en disant qu'il n'envoya pas un seul homme : il envoya René de Lorraine, ce beau jeune prince dépouillé, cette vivante preuve de la brutalité et de l'injustice du duc de Bourgogne. René venait combattre de sa personne, et, trop pauvre pour faire les frais de son équipage, il avait eu recours à sa grand'mère. Tout le monde l'aimait et lui était sympathique. Lors de son passage à Lyon, les bourgeois et les marchands lui demandèrent quelle était sa livrée ; il répondit : « Blanc, rouge et gris ; » et, le lendemain, marchands et bourgeois

avaient tous à leur chapeau des plumes de ces trois couleurs. En traversant sa chère Lorraine, incognito, déguisé, il alla entendre la messe à Saint-Nicolas, près de Nancy. La messe finie, une femme passa près de lui, et, sans faire semblant de rien, lui mit dans sa poche une bourse qui ne contenait pas moins de quatre cents florins. Le jeune prince remercia cette femme et lui demanda son nom ; elle ne voulut point le dire ; mais il sut plus tard que c'était la veuve d'un de ses anciens serviteurs nommé Walleter.

Cette fois encore, le vent emporta la prédiction du duc Charles : non-seulement il ne déjeuna point à Morat, ne dîna point à Fribourg, ne soupa point à Berne, mais encore, au dixième assaut livré contre le boulevard de la Suisse, il n'était pas plus avancé qu'au premier.

« Tant qu'il nous restera une goutte de sang dans les veines, nous nous défendrons, » écrivait Bubenberg, l'héroïque défenseur de Morat.

Et, pendant ce temps, arrivaient à Berne, les hommes d'Uri, d'Unterwalden, de l'Entlibuch, de Thun, de l'Oberland, de l'Argovie, de Bienne, de la commune et de l'évêque de Bâle, et ceux du pays du duc Sigismond.

On n'attendait plus que les gens de Zurich.

Enfin, le 21 juin au soir, tandis qu'à Berne tout le monde était dans les églises, occupé à prier Dieu, on annonça les gens de Zurich : ils arrivaient avec ceux de Thurgovie, de Baden et des libres bailliages.

En un instant, Berne fut illuminée, et chaque maison eut une table devant sa porte; mais les nouveaux venus ne burent qu'un verre de vin en passant; ils avaient peur d'arriver trop tard. On les embrassa, en leur criant : « Bonne chance! »

A dix heures du soir, ils quittaient Berne, chantant leurs chants de guerre; ils marchèrent toute la nuit, sous une pluie battante, et arrivèrent au point du jour devant Morat.

Le duc avait, comme nous l'avons dit, trente-six ou trente-huit mille hommes; les confédérés, trente mille à peu près.

Charles ne pouvait croire que les Suisses osassent l'attaquer; on avait beau lui dire que la bataille serait pour le lendemain, il riait de l'avis.

Sans doute, s'il eût cru à une attaque, eût-il changé la disposition de son armée, n'eût-il pas laissé, par exemple, le comte de Romont et ses Savoyards de l'autre côté de Morat; sans doute eût-il mis son artillerie en batterie, de façon à ce qu'elle pût lui servir, et eût-il fait prendre à sa cavalerie une position dans laquelle elle pût charger.

Il ne fit rien de tout cela.

Aussi, Angelo Catto, son médecin-astrologue, qui avait déjà prédit la défaite de Grandson, prédit-il celle de Morat.

La veille de la bataille, le prince de Tarente avait pris congé du duc. Lui aussi avait cru épouser

Marie de Bourgogne; mais il vit que Charles se moquait de lui, comme il s'était moqué de Jean de Calabre, du duc de Savoie et de Maximilien. Il s'était bien battu à Grandson ; il jugea inutile de se battre à Morat.

Quand on avait su que les contingents suisses approchaient, on avait tâché de décider le duc à lever le siége et à aller attendre l'ennemi en plaine ; mais il s'y était obstinément refusé.

La gauche de son armée, commandée par le grand bâtard de Bourgogne et le sire de Ravenstein, s'étendait jusqu'aux murs de Morat et était appuyée au lac.

Le corps de bataille, sous les ordres de Hugues de Châtel-Guyon et de Philippe de Crève-Cœur, occupait l'espace compris entre les villages de Grentz et de Courtivon.

Charles tenait la droite avec ses archers à cheval, les Anglais et la meilleure cavalerie de l'armée.

Mais toute cette armée nouvelle, mal exercée, composée de mercenaires, commandée par des capitaines inquiets de l'avenir, ne justifiait que trop les craintes prophétiques d'Angelo Catto.

Le duc lui-même n'était plus l'homme des beaux et glorieux jours : il semblait avoir perdu ce coup d'œil du capitaine qui plane au-dessus des batailles; entêté, colère, passant de l'épilepsie à l'engourdissement, il était un exemple de la folie dont la Providence frappe ceux qu'elle veut renverser.

A la pointe du jour, les chefs de l'armée suisse s'assemblèrent en conseil pour régler l'ordre de la bataille.

Il fut convenu qu'une troupe de confédérés, réunis aux gens du pays, couperait le corps du comte de Romont, et, paralysant ses neuf mille hommes, l'empêcherait de prendre part à la bataille, tandis que le gros de l'armée attaquerait le duc.

L'avant-garde fut mise sous les ordres de Hans

de Hallwill, bourgeois de Berne, mais chevalier d'une ancienne et noble famille de l'Argovie. C'était, quoique jeune encore, un vieux soldat des guerres de Bohême; il avait aidé le fameux Hunyade à chasser les Turcs de Hongrie. Les hommes qu'il commandait étaient les gens de Fribourg, ceux des anciennes ligues de l'Oberland et de l'Entlibuch.

Oswald de Thierstein, avec le duc René, était à la tête de la cavalerie; il avait en outre, sous ses ordres, un grand nombre de piquiers, de hallebardiers et de coulevriniers.

Le corps de bataille était commandé par Hans Waldmann, de Zurich, auquel on avait adjoint Guillaume Herter, capitaine des gens de Strasbourg. Là étaient toutes les bannières, gardées par mille hommes, armés de piques, de hallebardes et de haches d'armes, choisis parmi les plus vaillants.

Guillaume Hertenstein, de Lucerne, conduisait l'arrière-garde.

Mille hommes étaient chargés d'éclairer la marche de l'armée.

Les Bourguignons ne pouvaient voir ni la marche, ni la disposition des alliés, ceux-ci étant couverts par une chaîne de montagnes qui s'étend entre Morat et la Sane, et qui court parallèlement à la rivière; une forêt couvrait, en outre, les deux versants de ces collines. C'est derrière ce rideau impénétrable aux regards que les Suisses établissaient leur ordre de bataille.

Au moment où l'on allait marcher à l'ennemi, Guillaume Herter, capitaine de Strasbourg, demanda s'il ne serait pas bon de faire quelques retranchements, soit avec les chariots, soit avec des palissades, afin de rompre le choc de la cavalerie du duc; mais Félix Keller, d Zurich, lui répondit:

— Si nos fidèles alliés ont bonne volonté de combattre avec nous, le moment est venu. Selon la cou-

tume de nos pères, nous allons marcher sur l'ennemi et en venir aux mains ; l'art des fortifications n'est point notre fait.

Dès le matin, par une pluie battante, le duc avait fait mettre ses hommes sous les armes ; mais voyant que la poudre se mouillait, que les cordes des arcs se détendaient, il les fit rentrer au camp.

Ce fut le moment que choisirent les Suisses.

Hans de Hallwill, qui commandait l'avant-garde, donna alors le signal.

— Braves gens confédérés et alliés, dit-il, voilà devant vous ceux que vous avez battus à Grandson ! Ils viennent pour prendre leur revanche. Leur multitude est grande ; mais la multitude ne nous fait pas peur. Songez aux belles batailles que nos pères ont gagnées. Il y a cent trente-sept ans qu'à pareil jour, en ces lieux mêmes, à Laupen, ils remportèrent une grande victoire. Vous êtes vaillants comme eux ; Dieu sera avec vous ! Afin qu'il

nous accorde cette grâce, à genoux, mes amis, et faisons notre prière.

Et tous s'agenouillèrent et joignirent les mains.

En ce moment, la pluie cessa; un coup de vent chassa les nuages, le ciel s'éclaircit, le soleil brilla.

Les Suisses alors virent la plaine; dans la plaine, l'ennemi, et, derrière l'ennemi, le lac.

A cette vue, Hans de Hallwill tira son épée.

— Braves gens, s'écria-t-il, Dieu nous envoie son soleil; pensez à vos femmes et à vos enfants! Et vous, jeunes gens, permettrez-vous aux Italiens de vous enlever vos amoureuses?

Dès lors, on n'eut plus besoin que de les modérer; ils s'avancèrent en bon ordre, criant: « Grandson! Grandson! »

Devant eux, une troupe de chiens de montagne rencontra une troupe de chiens du camp; forts et vigoureux, les chiens de montagne commencèrent à donner la chasse aux autres.

C'était un présage.

On vint dire au duc que les Suisses marchaient sur ses retranchements; il n'en voulut rien croire et maltraita le gentilhomme qui lui disait les avoir vus de ses propres yeux.

Des décharges répétées d'artillerie le tirèrent de son logis; il reconnut et vit l'avant-garde de Hallwill et le corps de bataille de Waldmann qui attaquaient les retranchements.

En même temps la cavalerie lorraine s'avançait.

Le duc monta à cheval et chargea cette cavalerie, déjà ébranlée par l'artillerie des retranchements. La cavalerie bourguignonne allait probablement la mettre en déroute, lorsque les fantassins suisses lui vinrent en aide avec leurs terribles piques.

Le duc n'en avait pas moins bonne espérance dans la victoire; mais, tout à coup, il entendit, à sa droite, un tumulte effroyable.

C'étaient Hallwill et ses gens qui, ayant tourné

la batterie, s'en étaient emparés et faisaient feu sur les Bourguignons, tandis que Bubenberg, sorti de Morat, venait, avec l'impétuosité d'un taureau, donner dans le flanc du duc.

Presque au même instant, l'arrière-garde des Suisses passait derrière les Bourguignons pour leur couper la retraite.

Charles était pris de trois côtés; le quatrième, c'était le lac.

Ce ne fut point une fuite comme à Grandson; ici, au contraire, la résistance fut terrible : les Anglais se firent tuer, la garde du duc se fit tuer, les gens de son hôtel se firent tuer; mais, tout en se faisant tuer, l'armée reculait, et bientôt elle s'aperçut qu'elle reculait dans le lac.

A cette heure seulement, la déroute fut réelle. « Beaucoup, dit le chant de Morat, beaucoup sautèrent dans le lac qui n'avaient pas soif! » Les gens à pied s'y noyaient, les cavaliers s'y enfonçaient

avec leurs chevaux; mais, comme il n'était pas très-profond, on voyait encore assez de leurs corps pour tirer sur eux comme à la cible; d'ailleurs, on lança sur le lac des barques garnies d'archers et d'arbalétriers qui s'amusèrent à ce jeu une partie de la journée.

La tradition raconte qu'un seul cavalier se sauva, et encore ne fût-ce que parce qu'il s'était voué à saint Ours, patron de Soleure.

Aujourd'hui encore, les pêcheurs de Morat trouvent quelquefois des armures et des ossements dans leurs filets.

Cette fois, le duc perdit dix mille hommes, et avec eux la fleur de sa chevalerie. Jacques de Maes, qui portait la bannière ducale, se fit tuer en la défendant.

Au reste, il eût été inutile de se rendre: les Suisses ne faisaient point de quartier. « Cruel comme à Morat » fut un proverbe qui eut longtemps cours en Suisse et en Bourgogne.

Apres trois jours passés, selon l'ancienne coutume, sur le champ de bataille pour soutenir contre tout venant que la victoire était bien à eux, les Suisses creusèrent une immense fosse où l'on jeta les morts, que l'on recouvrit de chaux vive. Au bout de quatre ans, la fosse ayant été rouverte, on n'y trouva plus que des ossements; de ces ossements, on fit un ossuaire qui eut une grande réputation; les Suisses montraient aux voyageurs, imprimée sur les os de leurs ennemis, la trace des terribles coups d'épée qu'avaient donnés leurs pères.

Sur cet ossuaire, on mit une inscription latine, dont voici la traduction :

« A Dieu très-bon et très-grand, l'armée du très-célèbre et très-vaillant duc de Bourgogne, assiégeant Morat, et défaite par les Suisses, a laissé ici ce monument. »

Plus tard (en 1751), le poëte Heller y ajouta ces vers, que nous traduisons de l'allemand :

« Helvétiens! vivez en paix! Ici est couchée cette audacieuse armée qui fit trembler jusqu'au trône de France. Ce n'est point le nombre, ce ne sont pas les armes meurtrières, c'est l'union qui a donné à vos aïeux la force d'arrêter ces bataillons aguerris. Apprenez, frères, que la puissance réside dans l'union et la fidélité. »

En 1798, un corps d'armée, sous les ordres du général Brune, prenant possession de Morat, vit dans ces inscriptions une insulte à la gloire française et les détruisit, ainsi que l'ossuaire.

On raconta plus tard cet exploit à Bonaparte, visitant le champ de bataille de Morat.

— Ils ont eu tort, dit-il : à cette époque les Bourguignons n'étaient pas Français.

Le duc fut sur le point d'être pris ; toute retraite lui était coupée. Avec douze hommes seulement, il se fit jour à travers les Suisses, et, après une course de douze lieues, parvint à gagner Morges.

Il avait, une fois encore, vu ses quarante mille hommes s'évanouir comme une fumée; une fois encore, son camp, son artillerie, ses bagages, étaient tombés aux mains de ses ennemis.

Et, terrible exemple du ciel, le plus orgueilleux prince de la chrétienté s'était brisé contre d'humbles pâtres, contre de pauvres paysans.

Il est vrai que ces paysans avaient à défendre des foyers qui leur appartenaient; il est vrai qu'ils étaient libres !

X

DERNIÈRE TÉMÉRITÉ

Charles ne fit à Morges qu'une halte d'un instant; de Morges, il passa à Gex, qui était à la duchesse de Savoie, et s'y arrêta.

Comprenant quelle devait être sa fureur, la du-

chesse vint le trouver là, comme elle avait fait à Lausanne, pour le calmer et le consoler un peu. Elle était avec ses enfants.

Charles la vit déjà traitant avec le roi de France. Pour s'assurer d'elle, il l'invita à le suivre en Franche-Comté. La duchesse, que rien n'appelait dans ce pays, refusa, alléguant la nécessité de sa présence en Savoie et en Piémont, où elle allait retourner dès le lendemain.

Le duc n'insista pas ; mais il ordonna à Olivier de la Marche de s'embusquer à deux ou trois lieues de Gex, et d'enlever madame de Savoie et ses enfants, le jeune duc héritier surtout.

Olivier de la Marche voulut faire quelques observations ; mais le duc répliqua par sa phrase accoutumée :

— Sur votre tête !

Olivier de la Marche obéit. Il alla s'embusquer sur la route de Gex à Genève, et enleva la duchesse,

ses deux filles et un jeune prince qu'il prit pour Louis-Jacques, l'héritier de Savoie. Mais, heureusement, celui-ci avait été jeté dans les blés par le comte de Rivarolo, gouverneur de son frère ; et c'était le prince Philibert qu'enlevait Olivier de la Marche.

On juge de la colère du duc lorsqu'il reconnut la méprise : il avait commis un crime odieux et lâche, et un crime inutile ! L'héritier de Savoie était à Chambéry et son persécuteur n'était plus de force à l'y aller chercher.

Au bout de quelques mois, remis du coup terrible que lui avait porté sa défaite, Charles réunit les États de Franche-Comté à Salins, et, là, il parla comme il eût fait avant Grandson, avant Morat.

Il allait rassembler une armée de quarante mille hommes, battre les Suisses, passer les Alpes, descendre en Italie, fonder le royaume de Bourgogne !

On le crut fou : il l'était, en effet; il l'avait toujours été, fou d'orgueil, fou de brutalité.

Les États lui répondirent que tout ce qu'ils pouvaient faire, c'était de lui donner trois mille hommes.

— C'est bien, dit le duc, j'irai en Flandre; j'y serai entendu : j'ai là des sujets fidèles.

Il mentait, et il savait bien qu'il mentait : après Grandson, les Flamands lui avaient refusé sa fille, cette héritière que s'étaient disputée quatre princes, et qui, à cette heure, n'avait plus elle-même un seul courtisan, tant semblait précaire la fortune du duc!

Il n'alla point dans les Flandres et fit bien : peut-être, Gand qu'il avait ruiné, Liége qu'il avait démoli, Dinant qu'il avait brûlé, ne l'eussent-ils point âché. Il s'établit près de Joux, la future prison de Mirabeau, dans un triste château du Jura, formant un camp auquel personne ne venait, et où il apprenait chaque jour un nouveau revers, un nouvel abandon, une trahison nouvelle.

La séve tarissait dans l'arbre; tantôt tombaient les branches, tantôt les feuilles.

A tous ces coups répétés, sombre et morne, il ne ripostait que par un signe de tête qui semblait dire: « Nous verrons qui se lassera de moi ou du sort. »

« Et cependant, dit Comines, il lui eût fait grand bien de parler, de montrer sa douleur devant un ami. »

Un ami! Comines oublie une chose : le duc avait eu les trois plus beaux diamants du monde; il n'avait pas pu avoir un ami; peut-être en avait-il eu un, Saint-Pol : il l'avait vendu au roi de France!

Il n'y eût eu rien d'étonnant à ce qu'il devînt fou de douleur; sa famille était une famille de fous : Charles VI, Henri VI, Guillaume. L'excès même de son désespoir le maintint en raison.

Cependant, le roi de France reparaissait.

D'abord, il venait à son tour de faire enlever la duchesse de Savoie, sa sœur, sa vieille ennemie, obligée de s'adresser à lui pour recouvrer sa liberté.

Ensuite, il poussait vivement les Suisses à envahir la Bourgogne, comptant racheter la Bourgogne aux Suisses, et il donnait de l'argent au duc René, pour l'aider à reprendre la Lorraine; de plus, il se chargeait de faire révolter les Flandres. — Pour le malheur des Flamands, ce n'était pas la première fois que Louis XI opérait dans le pays!

Charles partit pour Nancy dès qu'il eut réuni quelques mille hommes.

Il était trop tard : le duc René venait de rentrer dans sa capitale, et en avait fermé les portes.

Toutefois, Nancy était repris, mais non approvisionné; et, pour que René fût en état de le garder, il lui fallait, lui aussi, refaire une armée.

René laissa donc Nancy à ses braves Lorrains et à quelques hommes d'armes, ses compagnons de malheur, puis s'en alla recruter en Suisse.

Son grand et persévérant ami, le roi de France, devait lui faciliter cette démarche.

Après Morat, les Suisses avaient envoyé à Louis XI des ambassadeurs ; ceux-ci avaient trouvé le vieux renard dans son terrier de Plessis-les-Tours, le nez au vent, et attendant les nouvelles.

Les nouvelles étaient bonnes, meilleures même qu'après Grandson, chose qu'on eût crue impossible : le roi fut charmant pour les députés des cantons, et ces rudes vainqueurs furent vaincus. Adrien de Bubenberg, le vaillant défenseur de Morat, reçut cent marcs d'argent ; les autres ambassadeurs, vingt marcs chacun. En outre, Louis XI conclut avec eux un marché : il les enrôla sous la bannière du jeune duc de Lorraine. C'était une guerre à laquelle il n'avait aucun intérêt, mais qu'il soutenait à cause de sa moralité... Il garantissait la solde.

Les Suisses allaient commencer à ne plus se battre pour eux ; ils allaient louer leurs bras, vendre leur sang.

Ces intrépides jouteurs, qui, pour vingt-cinq

hommes à Grandson, et pour deux cents peut-être à Morat, avaient gagné des millions, trouvaient la guerre un métier lucratif et presque pas plus dangereux que la chasse au chamois.

D'ailleurs, ils aimaient ce jeune René, qui frappait dur et n'était point fier. Avant la bataille de Morat, quand certains gentilshommes refusaient de se laisser faire chevaliers, à cause du grand nombre de bourgeois auxquels, le même jour, on passait la chaîne et attachait les éperons, lui, nullement orgueilleux, s'était agenouillé au milieu de ses bons amis et avec eux avait reçu l'accolade.

En ce moment même, il parcourait la Suisse, pressant, sollicitant ses compagnons de guerre, traînant après lui — par flatterie pour les seigneurs de Berne — un ours apprivoisé, qui sollicitait de son mieux, grattant aux portes que son maître désirait voir s'ouvrir. Cependant, les villes ne s'émouvaient que faiblement à ses prières et à ses larmes ;

mais, quand les ambassadeurs eurent rapporté que le roi de France garantissait la solde, ce fut toute autre chose ! quatre florins à gagner par mois ! à ce prix, le duc René eût eu toute la Suisse ; il fut obligé de dire : « Assez ! »

Il avait dix mille hommes.

Ce n'était pas le tout : ces dix mille hommes, il fallait les conduire en Lorraine, et l'on touchait à la fin de décembre, les chemins étaient obstrués par les neiges. Et puis le roi donnait de l'argent, sans doute ; mais il y avait toujours de l'Harpagon dans ses largesses : il ne donnait que tout juste ce qu'il fallait ; or, en guerre, ce n'est point assez, avec des Allemands surtout, le peuple le plus altéré de l'Europe !

A Bâle, au moment de partir, leur paye touchée, les Suisses demandèrent la parpaye, c'est-à-dire un supplément de solde. Cette parpaye pouvait se monter à quinze cents florins, et René avait donné son

dernier écu. Un seigneur qui lui était dévoué mit ses enfants en gage et se fit prêter sur eux les quinze cents florins.

Vous croyez que ce fut fini? non point : après la parpaye, vint la *tringeld*, argent pour boire. — *Tringeld* est le premier mot que vous entendez en entrant en Suisse, et le dernier en sortant. René parvint à trouver la tringeld, et partit enfin.

Il était à pied, vêtu comme ses soldats, portant, comme eux, la hallebarde sur l'épaule.

Mais, au bout de cinq ou six lieues, voilà nos hommes fatigués. Pourquoi marcheraient-ils, quand ils ont le Rhin, qui peut les voiturer si commodément?

Ils s'entassent en désordre dans des bateaux, avec des filles de joie; — depuis qu'ils avaient de l'argent, ces montagnards étaient débauchés comme des grands seigneurs! — le Rhin charriait; les bateaux chavirent; trois ou quatre cents hommes

se noient ; les autres, ne sachant à qui s'en prendre, s'en prennent au malheureux René.

Le duc de Bourgogne avait des correspondants à Neuchâtel ; ils lui écrivaient : « Soyez tranquille, jamais les Suisses n'arriveront. »

Ils arrivaient cependant, lentement, difficilement, mais ils arrivaient. L'hiver, rude pour eux, l'était aussi pour le duc. Un épouvantable hiver ! quatre cents hommes moururent de froid au camp pendant la seule nuit de Noël ; beaucoup eurent les pieds et les mains gelés. Avec cela, pas de paye ; rien que de dures paroles, de terribles châtiments.

Un gentilhomme, las de tant de fatigues, eut le malheur de dire un jour :

— Puisqu'il désire tant rentrer à Nancy, ce duc, il le faudrait mettre dans un canon et l'y envoyer.

Charles apprit le propos et fit pendre le mauvais plaisant.

Pourtant il allait perdre courage, lorsqu'un Gas-

con, échappé de Nancy, lui dit que la ville avait mangé les chevaux, et qu'elle en était aux chiens et aux chats.

Cela l'engagea à attendre encore.

En attendant, il fit une autre exécution qu'il paya cher.

Plusieurs gentilshommes de l'hôtel du duc René, en essayant de pénétrer dans la ville assiégée, furent pris par les Bourguignons.

Charles ordonna de les pendre

Un d'eux, Siffren de Baschi, demanda à être conduit au duc, ayant, disait-il, à lui révéler un secret de la plus haute importance.

Ce secret était que le favori de Charles, un Italien, chef de bande, nommé Campobasso, le trahissait.

Et, en effet, Campobasso le trahissait doublement : il avait d'abord offert au roi de France d'assassiner le duc de Bourgogne. Eh ! mon Dieu, le roi de France eût bien accepté : sur de pareils cas de

conscience, ses scrupules n'étaient pas grands; mais il ne crut pas l'Italien aussi méprisable qu'il l'était; il pensa que le duc voulait, par l'entremise de Campobasso, tirer de lui quelque lettre qui le compromît en face de la chrétienté. Or, au lieu de répondre à Campobasso, il écrivit au duc, lui disant quelle proposition lui était faite, et l'invitant à veiller sur ses jours.

Le duc, qui ne pouvait croire que le roi tînt si fort à sa santé, refusa d'ajouter foi à la dénonciation.

Campobasso dut donc perdre tout espoir de ce côté-là.

Alors, il s'adressa au duc René, et lui offrit — moyennant salaire, bien entendu — de le faire triompher dans son entreprise.

René ne s'engagea que vaguement, disant qu'il verrait bien après le résultat.

C'était cette trahison que Siffren de Baschi voulait révéler au duc; mais le comte de Campobasso,

qui veillait à la tente de son maître, répondit, au nom de celui-ci, que Siffren devait être pendu sans retard.

L'ordre fut exécuté.

René avait cent vingt prisonniers placés sous la garde du bâtard de Vaudemont; en apprenant la mort de Siffren de Baschi, il ordonna de pendre les cent vingt Bourguignons; ce qui fut fait immédiatement.

Au-dessus de la tête de chacun d'eux, on cloua l'inscription suivante :

« Pour la très-grande inhumanité et l'exécrable meurtre commis en la personne de feu le bon Siffren de Baschi et ses compagnons, après qu'ils ont été pris, en servant bien et loyalement leur maître, par le duc de Bourgogne, qui, dans sa tyrannie, ne se peut empêcher de verser le sang, il me faut ici finir mes jours ! »

« Jeu de main, jeu de vilain, » dit un ancien pro-

verbe; que dire du jeu de princes qui marquent leurs points avec des pendus !

Le 26 décembre, Charles fit donner un assaut : l'assaut fut repoussé. Ce même jour, René partait de Bâle avec toute son armée, pour venir enfin au secours de sa bonne ville de Nancy.

Le 4 janvier 1477, il avait franchi la Meurthe, et se trouvait à deux lieues à peine des assiégeants.

Sachant l'approche de l'armée de Lorraine, depuis deux jours, Campobasso avait quitté le duc de Bourgogne; il est vrai qu'auparavant le traître avait reçu l'assurance que la ville de Commercy, qui lui avait été donnée, puis reprise, lui serait définitivement rendue.

Il laissait, en partant, des hommes pour crier : « Sauve qui peut ! » et d'autres hommes chargés d'une mission plus sombre encore.

Au point où il en était arrivé, il fallait que Charles

le Téméraire mourût : ces derniers hommes laissés au camp étaient chargés d'y pourvoir.

Campobasso se retira à deux lieues de là, au pont de Bouxières ; c'était par ce pont que devait s'opérer la retraite de l'armée bourguignonne ; l'Italien s'y embusqua avec ses Lombards et ses Napolitains, puis attendit l'événement.

René avait avec lui vingt mille hommes ! le duc en avait à peine quatre mille.

Charles avait perdu Grandson et Morat contre des forces inférieures ; que devait-il donc arriver à Nancy ?

Il y avait encore moyen d'éviter la bataille ; mais nul n'osait aller proposer au duc de lever le siége ; autant valait se hasarder dans la caverne du lion.

Le comte de Chimay, cependant, s'y risqua.

Il trouva Charles sombre comme d'habitude, tout armé, à l'exception de la tête ; il ne quittait presque plus ses armes.

— Monseigneur, je viens vous dire ce que nul n'ose vous dire... dois-je parler? demanda le comte.

Le duc releva la tête et fit un signe affirmatif.

— Monseigneur, nous sommes avertis que le duc René s'avance avec vingt mille hommes; à peine en avons-nous quatre mille...

— Après? dit le duc.

— Mon avis et celui de vos plus sages conseillers serait que Votre Altesse levât le siége et allât se refaire un peu dans le Luxembourg, où elle renforcerait son armée. Pendant ce temps, l'argent manquerait au duc René, ses mercenaires le quitteraient, et alors nous reviendrions sur lui.

Charles fronça les sourcils.

— On voit bien, dit-il, que vous êtes tout Vaudemont! Eh bien, sachez que, quand même vous et les vôtres me laisseriez seul, seul je combattrais. Mon ennemi est trop jeune pour que je recule devant lui.

— Monseigneur, reprit le comte, j'ai fait mon de-

voir en vous donnant mon avis. Maintenant, vienne l'heure du combat : on verra si je suis franc, loyal et venu de bon lieu.

La seule réponse du prince fut de défendre que l'on entrât désormais dans sa tente sans y être appelé.

Cependant, avant la bataille, Charles rassembla son conseil.

— Or çà, dit-il, puisque ces vilains viennent à nous, puisque ces ivrognes viennent ici chercher à boire et à manger, que convient-il que nous fassions?

L'avis général fut qu'il fallait, comme l'avait dit le comte de Chimay, se retirer dans le Luxembourg.

Mais le duc avait rassemblé son conseil pour lui donner ses ordres et non pour le consulter.

— Par saint Georges, mon père et moi avons su vaincre les Lorrains, et nous les en ferons souvenir! Ce soir, nous donnerons l'assaut à la ville ; demain, nous aurons la bataille.

Il avait juré de chômer la fête des rois à Nancy.

Les assiégés ne savaient pas que René fût si proche; mais lui fit allumer un grand feu sur le clocher du village Saint-Nicolas. Ils comprirent que ce feu annonçait l'arrivée de leur duc et redoublèrent d'énergie pour repousser l'assaut.

Non-seulement l'assaut fut infructueux, mais encore la garnison poursuivit les assaillants jusque sous leurs tentes.

Pendant la nuit, le duc de Bourgogne fit creuser de nouveaux retranchements et placer de nouvelles pièces d'artillerie.

Les Lorrains arrivaient par la nouvelle route de Strasbourg et occupaient le village de la Neuveville.

Le matin venu, le duc, qui avait dormi tout armé, voulut mettre son casque : le lion qui en formait le cimier tomba tout seul.

— *Hoc est signum Dei* (ceci est un signe de Dieu)! dit-il.

On lui amena son grand cheval noir, qu'on appe-

lait Moreau; il monta dessus tout pensif, et marcha à l'ennemi.

Les Bourguignons rencontrèrent d'abord un ruisseau qu'il fallut franchir : il était grossi par les neiges fondantes. Tout glacés, le duc et ses hommes se mirent en bataille.

Josse de Lalaing, — plus on en tuait, de cette héroïque famille, plus il s'en présentait, pour se faire tuer encore! — Josse de Lalaing, le grand bailli de Flandre, commandait l'aile gauche; le duc et le grand bâtard étaient au centre avec l'artillerie; les Lombards formaient la droite sous le commandement de Jacques Galeotto.

Campobasso était arrivé à Saint-Nicolas deux heures après le duc de Lorraine; il venait lui offrir de combattre dans ses rangs.

Mais, se tournant vers les siens :

— Voulez-vous de cet homme avec nous? leur demanda René.

Eux secouèrent la tête.

— Non, dirent-ils tous; nous ne voulons pas que ce traître d'Italien combatte à nos côtés. Nos pères n'ont jamais usé de telles gens ni de telles pratiques pour gagner la victoire.

Campobasso se retira, rongeant sa honte. Il gardait déjà, comme nous l'avons dit, le pont de Bouxières-les-Dames sur la Meurthe; il garda encore celui de Condé sur la Moselle, pour qu'en cas de défaite, — et la défaite était probable, — son ancien maître ne pût lui échapper.

Il n'y a de comparable à l'immensité de l'amour divin que la haine infinie des méchants pour ceux qui leur ont fait du bien.

La neige tombait à gros flocons lorsque les Suisses apprirent par leurs éclaireurs que le duc était à un quart de lieue devant eux.

Tous s'élancèrent gaiement. Ils venaient de bien déjeuner à Saint-Nicolas; chacun avait mangé sa

soupe et bu ses deux verres de vin, tout au contraire des Bourguignons, qui n'avaient pris qu'un bain glacé.

On détacha un corps de trois ou quatre mille hommes pour tourner le flanc de l'ennemi et s'emparer des hauteurs qui dominaient sa position.

Ainsi était-il arrivé à Morat, et les Suisses s'en étaient bien trouvés.

Le corps de bataille des Lorrains était sous les ordres du duc René, sans autre général ni capitaine que lui. Il montait un cheval gris nommé la Dame, qu'il avait déjà monté à Morat. Par-dessus son armure, il portait un habit à ses couleurs, rouge, blanc et gris, et avait une robe de drap d'or fendue à la manche droite pour lui laisser le libre usage du bras.

Autour de lui, sur huit cents chevaux, se pressait toute la noblesse de Lorraine

A peine l'artillerie bourguignonne eut-elle le

temps de faire une décharge; presque aussitôt la décharge faite, on entendit retentir les trompes d'Uri et d'Unterwalden. La trompette du jugement dernier n'eût pas été plus effrayante pour le duc.

Cependant il ne laissa rien voir de la terreur qu'il éprouvait, et commanda une manœuvre par laquelle les archers firent face aux Suisses, qu'annonçaient les mugissements des terribles cornes.

La lutte ne fut pas longue : la déroute commença par l'aile droite; la mort de Galeotto, qui la commandait, en fut le signal.

L'aile gauche, à son tour, ne put supporter l'effort de René et de ses huit cents chevaliers : enfoncée, elle prit la fuite, le long de la rivière, espérant passer la Meurthe au pont de Bouxières-les-Dames.

Campobasso le gardait.

Le duc, lui, combattait toujours : cette fois, il avait fait vœu de ne pas fuir. Il vit la flamme de son camp et ne bougea point; mais une nouvelle averse

étant tombée, il disparut parmi les flocons de neige et personne ne le revit.

La garnison de Nancy était sortie de son côté, et, répandue sur le champ de bataille, elle tuait les fuyards et les blessés.

Le massacre durait encore à minuit.

Après avoir poursuivi les fuyards jusqu'à Bouxières, le duc de Lorraine revint sur ses pas.

Nancy l'attendait, illuminé à *giorno*.

Il rentra par la porte Notre-Dame, commença par aller remercier Dieu, dans l'église Saint-Georges, puis il reprit le chemin de son hôtel, reconduit par toute la population, qui criait : « Vive le duc René ! »

Il trouva devant la porte un singulier trophée : c'étaient toutes les têtes des chevaux, des chiens, des mules, des ânes et des chats dont, depuis un mois, les assiégés avaient fait leur nourriture.

Toute la nuit, René veilla. A chacun de ceux qui

arrivaient, il demandait des nouvelles du duc de Bourgogne.

Beaucoup avaient vu le Téméraire combattant, soit avec l'épée, soit avec la hache; mais il y avait un moment où personne ne pouvait plus dire ce qu'il était devenu.

Les derniers qui l'avaient vu, l'avaient vu au confluent de deux ruisseaux, près d'une mare glacée.

Un homme prétendit qu'au moment où l'armée se mettait en déroute, il avait entendu le duc crier: « A Luxembourg! »

Un autre racontait qu'au fort de la mêlée, Charles avait reçu un si rude coup de pique, qu'il en avait été tout ébranlé et étourdi; qu'alors le sire de Citey l'avait soutenu et remis sur ses arçons, et qu'aussitôt, le duc, revenu à lui, s'était élancé de nouveau dans la mêlée.

René, croyant à la fuite de son ennemi, envoy

des messagers sur toutes les routes, sans faire cesser les recherches sur le champ de bataille.

Deux jours après, on ne savait encore si Charles était mort ou vivant; le duc René avait grande peur de le voir revenir, quand on lui annonça le comte de Campobasso. Il songea que, mieux que personne, celui-là lui pouvait donner des nouvelles, et il le fit entrer.

En effet, l'Italien amenait un page de la maison Colonna qui était au service du duc de Bourgogne, et qui disait avoir vu tomber son maître.

Selon l'enfant, un boulanger de Nancy lui avait le premier porté un coup sur la tête, et un homme d'armes, sans savoir à qui il avait affaire, l'avait achevé à coups de pique.

Le lendemain mardi, 9 janvier, sous la conduite de l'enfant, on se mit à la recherche du corps. Le jeune guide se dirigea vers l'étang de Saint-Jean; là, près de la chapelle de Saint-Jean de Lattre,

gisait une douzaine de cadavres déjà dépouillés et trempant dans la vase.

Une pauvre blanchisseuse de la maison du duc vit briller une bague au doigt d'un de ces cadavres, et poussa un cri. Elle reconnaissait la bague pour l'avoir vue au duc de Bourgogne; le cadavre avait la face dans la vase, on le retourna et la pauvre femme s'écria :

— Ah! mon prince!

Il était cependant difficile à reconnaître : la tête était à moitié prise dans la glace; la joue qui sortait avait été mangée par les chiens et les loups; la chair de l'autre joue, adhérente à la glace, y était restée.

Mais certains signes caractéristiques permettaient de reconnaître le duc : d'abord une cicatrice que lui avait laissée au cou sa blessure de Montlhéry; deux dents qu'il s'était brisées dans une chute; deux abcès qu'il avait eus, l'un à l'épaule, l'autre au bas-ventre, et dont l'avait soigné Mathieu Lupi, son

médecin portugais; enfin, un ongle de l'orteil gauche qui rentrait dans la chair et dont, au dire de ses valets de chambre et d'Olivier de la Marche, son chambellan, il se plaignait parfois.

En fait de blessures nouvelles, il avait la tête fendue d'un coup d'épée ou de hache, et était percé de deux coups de pique.

On courut en toute hâte annoncer au duc de Lorraine que l'on venait de retrouver le corps de son ennemi. Il en eut grande joie, persuadé qu'il était que les morts ne reviennent pas.

D'après ses ordres, ce corps fut rapporté à Nancy sur une litière portée par quatre homme et déposé dans une maison appartenant à un nommé Georges Marqueiz.

Là, on le lava avec de l'eau chaude et du vin

Le corps était plutôt petit que grand, blanc comme neige, et bien membré; il fut étendu sur une table avec un oreiller de soie sous la tête; les mains

jointes, la croix et l'eau bénite placées près de lui.

Puis on laissa entrer tout le monde, afin que chacun pût s'assurer qu'il était bien mort.

Il demeura ainsi trois jours et trois nuits, « les uns priant Dieu pour lui, dit le chroniqueur, les autres non. »

Enfin, on habilla le pauvre cadavre; on lui passa une camisole de satin blanc, on lui chaussa des houseaux d'écarlate et des éperons dorés, on le recouvrit d'un manteau de satin cramoisi, on lui mit la couronne ducale sur son front fendu et son visage mutilé; enfin, on le coucha sur un lit de parade en velours noir, sous une tente de satin noir.

Alors, le duc de Lorraine, accompagné de ses serviteurs, vint à son tour lui jeter de l'eau bénite. Il entra le premier, se découvrit et se mit à genoux.

— Hélas! dit-il, voilà donc notre bon maître et seigneur!

Et, lui prenant la main par-dessus le poêle :

— Ah! beau cousin, ajouta-t-il, Dieu ait votre âme! mais vous nous avez causé bien des maux et des douleurs!

Puis, par toute la ville, le duc fit crier que tous les chefs d'hôtels suivissent le corps ayant chacun un cierge à la main.

Le corps levé, il fut solennellement transporté en l'église Saint-Georges.

Tous les chevaliers et serviteurs de la maison de Bourgogne qui avaient été faits prisonniers suivaient les funérailles de leur maître.

C'était tout ce qui restait de cette superbe puissance qui avait fait trembler l'Europe.

Le duc fut enseveli dans cette même église Saint-Georges.

Soixante-treize ans après sa mort, c'est-à-dire en 1550, son petit-fils Charles-Quint le fit transporter de Nancy à Bruges. Là, il trouva le tombeau de sa fille Marie qui attendait le sien. Mariée à Maxi-

milien d'Autriche, la pauvre princesse était morte à vingt-cinq ans, d'une chute de cheval, laissant deux enfants : Philippe d'Autriche, âgé de trois ans et neuf mois, et Marguerite, âgée de quatorze mois et cinq jours.

Philippe II, succédant à Charles-Quint, ordonna qu'un tombeau pareil à celui qui couvrait déjà le corps de la fille fût construit pour le père. On trouve, dans un compte de 1568, que la dépense de ce tombeau s'éleva à vingt-quatre mille cinq cent quatre-vingt-quinze florins.

C'est là qu'ils sont encore aujourd'hui couchés côte à côte, dans la troisième chapelle à droite en entrant. Charles est couvert de sa cuirasse de bataille; il a la couronne souveraine sur la tête, l'ordre de la Toison sur la poitrine, un lion à ses pieds, son casque à sa droite, et ses gants à gauche avec sa devise : *Je l'ai emprys, bien m'en advienne!*

Ce tombeau, l'un des plus magnifiques qui se

puissent voir, est tout en cuivre, et la dorure seule en a coûté vingt-quatre mille couronnes de Brabant; les ornements sont en argent et en émail, et tout à l'entour sont écussonnées les armes des maisons d'Europe auxquelles le duc était allié.

Le monument porte cette inscription; on avait doré le tombeau, il fallait aussi dorer le cadavre :

ICI GIT
très-haut, très-puissant et très-magnanime
prince CHARLES, duc de Bourgogne, de Lotteryk, de Brabant,
de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldre;
comte de Flandre, d'Artois, de Bourgogne;
palatin de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur,
de Zutphen; marquis du saint-empire;
seigneur de Frise, de Salins et de Malines;
lequel, étant grandement doué de force,
de constance et de magnanimité,
prospéra longtemps en hautes entreprises,
batailles et victoires,
tant à Mont-le-Héry, en Normandie, en Artois, en Liége,
que autre part,
jusqu'à ce que la fortune, lui tournant le doz,
l'oppressa la nuit des rois 1477, devant Nancy.
Le corps duquel, déposité audit Nancy, fut depuis,

par le très-haut, très-puissant et très-victorieux
prince CHARLES,
empereur des Romains, Ve du nom,
son petit-neveu, héritier de son nom, victoires et seigneuries,
transporté à Bruges,
où le roy PHILIPPE de Castille, Léon, Aragon et Navarre,
fils dudit empereur Charles,
l'a fait mettre en ce tombeau
à côté de sa fille et unique héritière
MARIE, femme et épouse du très-haut et très-puissant
prince MAXIMILIEN, archiduc d'Autriche,
depuis roy et empereur des Romains.
Prions Dieu pour son âme.
Amen.

Si vous passez à Nancy, et que l'histoire du Téméraire vous revienne en mémoire, faites-vous montrer, au seuil d'une porte, une grande dalle de marbre noir. C'est l'endroit où fut posé dans la rue, avant de passer le seuil de la maison de Georges Marqueiz, le corps du duc Charles.

Elle eût pu servir à Charles le Grand : elle n'a servi qu'à Charles le Terrible.

Là devrait s'arrêter notre récit; mais il serait

incomplet, ce nous semble, si nous ne voyions pas mourir à son tour le roi Louis, qui ressentit une si grande joie en apprenant la triste fin du duc de Bourgogne, qu'il en vota un treillis d'argent pour la châsse de saint Martin de Tours!

ÉPILOGUE

COMMENT DANS SA PEAU MOURUT LE RENARD

A l'heure même où se livrait la bataille de Nancy, Angelo Catto, ce médecin-astrologue qui avait quitté le duc de Bourgogne pour le roi de France, disait la messe — car il était prêtre et fut depuis archevêque de Vienne — disait la messe devant son nouveau seigneur, à Saint-Martin de Tours.

— Sire, s'écria-t-il tout à coup, *consummatum est!* votre ennemi est mort !

Ainsi, quinze cents ans auparavant, un augure avait dit devant Tite-Live : « A cette heure, Pompée vient d'être battu à Pharsale, et César est vainqueur. »

Le surlendemain seulement Louis XI eut des nouvelles officielles, et encore ne lui annonçaient-elles que la perte de la bataille ; ce fut deux jours plus tard qu'il apprit la mort de Charles le Téméraire.

Un moment il demeura tout étourdi de l'événement.

Qu'allait-il faire ? Il fallait, avant tout, qu'à cette mort la France regagnât celles de ses provinces qui avaient été aliénées au profit de son ennemie, de cette maison de Bourgogne, issue de la maison de France, et qui avait fait plus de mal à celle-ci que Henri V, Henri VI et tous les Édouard ensemble !

La première idée qui vint à Louis XI était celle qui fût venue à un homme ordinaire, à un Édouard IV, à un Frédéric III : marier le dauphin avec l'héritière de Bourgogne, malgré la différence de l'âge ; — le dauphin avait huit ans, Marie en avait vingt ; — mettre, par ce mariage, le pied en Allemagne, et donner à la France son rêve d'une autre époque, la frontière du Rhin.

Mais il y avait là, selon toute probabilité, une guerre avec l'Angleterre, une guerre avec l'empire.

Louis XI haïssait la guerre : il ne la voulut pas allumer de nouveau.

Non ; ce qu'il devait essayer, c'était de reprendre, sans tirer l'épée, si la chose était possible, l'Artois et la Bourgogne, les villes de la Somme et de la Picardie.

L'entreprise était difficile, presque insensée ; pour un homme comme Louis XI, ce n'était pas une chose impossible.

Il y vit surtout une affaire d'argent; avec de l'argent, on neutraliserait Édouard : il l'en gorgea.

Puis il y avait deux femmes dans tout cela, par conséquent deux rivales : la reine d'Angleterre et la douairière de Bourgogne.

La reine d'Angleterre voulait que sa nièce épousât lord Rivers, son frère; la duchesse de Bourgogne voulait que sa fille épousât son frère aussi, le duc de Clarence.

Lord Rivers était un trop petit gentilhomme pour une si riche héritière; le duc de Clarence, vieux et ivrogne, n'était guère mieux son fait.

Louis XI ne s'inquiéta point des deux prétendants; il comprit qu'ils se détruisaient l'un par l'autre. — Voir Shakespeare.

Seulement, Louis XI comprit encore que, dans ce siècle de chevalerie, où la chevalerie était à peu près morte, mais vivait encore de nom, tout allait

retomber sur lui : roi tyran, on l'accuserait de dépouiller la veuve et l'orphelin.

Il est vrai qu'il les dépouillerait au profit d'une mère déchirée depuis cent cinquante ans par une fille parricide, par l'ingrate maison de Bourgogne.

Le roi entra en Picardie et en Bourgogne.

Il eut un prétexte de reprise pour chaque province, presque pour chaque ville : pour Arras, ce fut la confiscation ; pour Abbeville, ce fut le retour.

Quant à la Bourgogne, il y avait mieux que cela.

Louis XI était le tuteur naturel de la jeune Marie, il avait ce que l'on appelait la garde noble : il prenait le bien de sa pupille pour que d'autres ne le prissent pas. Restait à savoir s'il le rendrait.

Voyons-le à l'œuvre.

C'est Arras qu'il désire avant tout, c'est Arras qu'il lui faut ; c'est par Arras qu'il commencera.

Arras était, en effet, pour la France une triple

barrière : barrière contre Calais, barrière contre l'Angleterre, barrière contre la Flandre.

Les Flamands disaient qu'Arras était l'ancien patrimoine de leur comte; leur cri de guerre était : « Arras ! Arras ! »

Mais comment prendre Arras qui appartenait aux comtes d'Artois?

Louis XI avisa que ce n'était point la ville qu'il demandait. La ville ! il n'y avait aucun droit; non : c'était la cité, le vieux quartier de l'évêque, qui n'avait pas même de murs et qui avait toujours relevé du roi.

Louis XI pouvait prendre Arras de force : il obtint de l'ambassadeur Humbercourt et du chancelier Hugonnet que le sire de Crève-Cœur tiendrait pour lui la cité d'Arras; et il entra dans la ville le 4 mars 1477.

Humbercourt et Hugonnet payèrent cette cession de leur tête.

Sans doute, Louis XI les regretta fort; mais Arras était une si bonne et si belle ville, qu'elle valait bien deux têtes ! Neuss, qui n'était qu'une bicoque, avait coûté trois mille hommes au duc de Bourgogne, et encore ne l'avait-il pas eue.

D'ailleurs, cette cité, elle était dans les mains du sire de Crève-Cœur, et, en vérité, s'il y avait un seigneur sur lequel Marie de Bourgogne pût compter, c'était le sire de Crève-Cœur, gouverneur de Picardie et des villes de la Somme, sénéchal de Ponthieu, capitaine de Boulogne, chevalier de la Toison d'Or.

Sa mère avait élevé Mademoiselle; Mademoiselle, étant petite, l'appelait quelquefois son frère. Depuis la mort du duc, elle lui avait confirmé ses offices; elle lui avait donné la capitainerie d'Hesdin; elle l'avait fait son chevalier d'honneur.

Certes, de lui-même, le sire de Crève-Cœur n'eût point livré cette cité à Louis XI; mais, autorisé à

le faire par le chancelier et l'ambassadeur, mais chargé par le roi de garder ce joyau, il ne pouvait enfreindre l'ordre que les uns lui donnaient, ni refuser l'honneur que l'autre lui faisait.

D'ailleurs, Hugonnet, en livrant la cité, l'avait livrée *sauf les réserves de droit.*

Louis XI commença par y entrer; on examinerait plus tard ce qu'il fallait entendre par ces réserves.

C'était bien beau que d'avoir la cité d'Arras; mais, si l'on eût eu Boulogne, — Boulogne, le plus bel *anglet* de la chrétienté, comme disait Châtelain, — c'eût été bien plus beau encore!

Malheureusement, Boulogne était à la maison d'Auvergne; le roi de France n'avait aucun droit sur Boulogne.

Bah! qui sait? en cherchant bien!

Boulogne avait une Notre-Dame très-miraculeuse, et Louis XI était, on le sait, très-dévot aux Notre-

Dame : témoin Notre-Dame d'Embrun, Notre-Dame de Cléry, Notre-Dame de la Victoire, Notre-Dame du Puy en Velay.

Notre-Dame de Boulogne lui manquait, au point qu'il n'en pouvait plus dormir.

Comment faire de Notre-Dame de Boulogne une Notre-Dame française?

Notre-Dame de Boulogne était un objet de pèlerinage; elle était comblée d'armes, d'offrandes, d'*ex-voto*.

Louis XI eut l'idée d'offrir à Notre-Dame la ville même dont elle portait le nom : ce n'était plus là une affaire de politique, c'était une affaire de religion. Il mit la ville dans la main de la Vierge, la lui voua, déclarant que Boulogne n'appartiendrait jamais qu'à Notre-Dame, qu'il nomma en même temps comtesse de Boulogne. Seulement, une fois Notre-Dame comtesse de Boulogne, lui, roi de France, reçut d'elle la ville, comme son homme lige.

Sans éperons, sans ceinture, pieds nus, Louis XI, en grande cérémonie, fit hommage à Notre-Dame, lui remit, en signe de vasselage, un gros cœur d'or, et fit serment de lui bien garder sa ville.

Il se trouva donc patron de la cité d'Arras comme roi de France, et protecteur de la ville de Boulogne comme homme lige de Notre-Dame.

Quant à Péronne et à Abbeville, il les gardait, nous l'avons dit, comme tuteur de mademoiselle de Bourgogne.

Sur ces entrefaites, il apprit le mariage de Mademoiselle avec le fils de l'empereur Frédéric III, Maximilien. On se rappelle qu'il y avait eu parole échangée entre l'empereur et le duc de Bourgogne à ce sujet.

Mademoiselle avait peur que la reine d'Angleterre ne la mariât à son frère Rivers, que la duchesse douairière de Bourgogne ne la mariât à son frère Clarence, que les États de Flandre ne la mariassent à

Adolphe de Clèves. Elle se maria à Maximilien.

Au reste, Frédéric III conserva jusqu'au bout sa réputation de ladre : son fils n'apportait ni fief ni argent; ses ennemis l'appelaient le *prince sans terre*.

Ils eussent même pu l'appeler le *prince sans chemise;* car ce fut sa fiancée qui lui donna son trousseau et qui lui paya son voyage.

Il est vrai que c'était un jeune Allemand de belle mine, de belle taille, svelte et adroit, un hardi chasseur du Tyrol; il n'en fallait pas plus pour séduire une jeune princesse de vingt ans. Le mariage eut lieu le 18 août 1477.

Voyant qu'il ne pouvait l'empêcher, Louis XI y voulut gagner quelque chose; il ne savait pas quoi; mais on agirait selon l'inspiration du moment.

Il avait près de lui un homme auquel il accordait toute sa confiance au fur et à mesure qu'il la retirait à Comines.

Pourquoi retirait-il sa confiance à Comines?

Oui, je sais bien : quand on fait le métier que je fais, il faut tout dire et se tenir prêt sur chaque question.

Voici pourquoi :

Comines était lié avec toute la noblesse de Flandre ; en outre, madame de Comines, dame d'honneur de Mademoiselle, avait conduit toute l'affaire du mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien.

Quant à l'homme qui prenait de plus en plus faveur auprès du roi, c'était un Flamand, homme du peuple, barbier et chirurgien, auquel Louis XI pouvait bien confier une ambassade, puisqu'il lui confiait son cou.

L'homme était plein de malice et d'adresse ; il se nommait Olivier Ledain ; seulement, on changeait volontiers son deuxième nom : les uns l'appelaient Olivier le Diable, les autres Olivier le Mauvais ; ce qui se ressemblait fort.

En somme, le roi, qui l'avait fait d'abord son chirurgien, puis son valet de chambre, puis son bar-

bier, — remarquez la progression — avait fini par en faire un comte, le comte de Meulan.

A ce titre, Olivier Ledain tenait le pont de Meulan, c'est-à-dire les approvisionnements de Paris par en bas.

Le roi, à l'occasion du mariage de Mademoiselle, l'éleva au grade d'ambassadeur, comptant savoir par lui, Flamand et homme du peuple, nous l'avons dit, jusqu'à quel point on pouvait agir sur les bonnes gens de Gand, de Bruges et de Liége.

La véritable mission d'Olivier Ledain était celle-là; mission cachée, comme l'est toujours la véritable. Sa mission ostensible était de remettre à Mademoiselle des lettres de remontrances : vassale du roi, elle ne pouvait se marier sans l'aveu de son suzerain.

On se moqua fort de l'ambassadeur à la cour de Bourgogne, parce qu'il se faisait appeler comte et était habillé comme un seigneur.

En outre, il était d'une petite ville, d'une bourgade, de Thielt! Ces bourgeois flamands, eux aussi, avaient leur aristocratie : pour eux, les gens des petites villes étaient de petites gens.

Mais tout cela n'empêcha point qu'Olivier ne vît une chose : c'est que les Gantois, furieux de la prise d'Arras, de Boulogne, d'Abbeville et de Péronne, faisaient un armement pour prendre Tournai, ville royale égarée au milieu de leur Flandre.

Olivier, en s'en revenant de Gand, fit semblant d'avoir une lettre du roi à remettre à Tournai; il rassembla les troupes les plus voisines, entra dans la ville avec deux cents lances, et en ressortit tout seul.

Un pareil voisinage était inquiétant pour les Gantois, qui résolurent de s'en débarrasser. Ils prirent pour capitaine Adolphe de Gueldre, — celui qui avait tenu son père enfermé dans un cachot, celui qu'on n'appelait que le parricide, celui que les Gan-

tois, enfin, avaient eu l'idée de faire épouser à leur demoiselle, — et partirent pour prendre Tournai.

Ce n'étaient pas de grands conquérants que les Flamands; ils se battaient bien, mais *pro aris et focis :* il ne fallait pas les sortir de chez eux.

A trois lieues de Tournai, les Brugeois en avaient déjà assez, et voulaient quitter la partie.

Les Gantois, persistant, s'avancèrent jusqu'à l'un des faubourgs de la ville, et le brûlèrent; puis, le lendemain matin, satisfaits de cet exploit, ils se mirent tranquillement en retraite.

Mais, alors, la garnison sortit, et vint tomber sur leurs derrières.

Adolphe de Gueldre se retourna, fit face aux Français et fut tué.

Les Flamands s'enfuirent, abandonnant leurs chariots, c'est-à-dire toute une provision de pain, de beurre, de bière, de viande, de poissons salés, de toutes sortes de vivres enfin. La garnison

et la ville en firent bombance pendant huit jours.

Le drapeau de Gand et le corps du duc de Gueldre furent la partie noble et sanglante des trophées de cette victoire.

Si Louis XI n'avait point acquis, il avait du moins conservé.

Puis cette tentative sur Tournai dessinait la situation : on était en guerre.

Le roi passa de l'Artois dans le Hainaut. La passion de la conquête l'avait pris, et le rendait brave.

Cambrai lui ouvrit ses portes ; mais il lui fallut faire le siége du Quesnoy, de Bouchain et d'Avesnes. Cette dernière ville fut prise d'assaut et tout y fut tué.

Galeotto, l'ancien capitaine du duc, était à Valenciennes ; il brûla les faubourgs pour défendre les approches de la place. Le roi résolut de l'affamer. Des moissonneurs qu'il fit venir de la Brie coupèrent, à la mi-juin, les blés encore verts et qu'on ne coupe ordinairement qu'en août.

Au milieu de tout cela, Louis XI se montrait ce qu'il n'avait jamais été : gai jusqu'à la folie, vaillant jusqu'à la témérité.

A la fin, la fortune rendait hommage à son génie; génie étroit, cauteleux, rampant, terrible, mais qui n'en était pas moins du génie. Seul, il était resté fort dans l'abattement des forts, même après Péronne, où il avait été humilié, comme on disait, « autant et plus que roi ne l'avait été depuis mille ans! »

Il écrivait, lui, le vieux roi, à son vieux général Dammartin : « Nous autres, jeunes! » et il était jeune, en effet; car en lui était l'âme de la France nouvelle, du peuple nouveau.

Et, sous prétexte qu'il était jeune, il ne doutait plus de rien, s'avançant jusque sur les brèches des villes qu'il assiégeait, s'exposant aux arquebusades, reconnu, visé, manqué. Atteint un jour, mais légèrement, il s'appuyait sur Tannegui du Châtel, un rude Breton, qui avait fait, lui, toute sa vie, ce mé-

lier d'éclaireur que le roi faisait par circonstance; il sentit du Châtel qui pliait sous son bras.

— Qu'as-tu? lui demanda-t-il.

Du Châtel ne répondit pas : il était mort.

En somme, le mariage de Mademoiselle ne s'en fit pas moins. C'était un échec.

Louis XI s'en consola en faisant couper le cou à M. de Nemours.

Il le tenait prisonnier depuis près de deux ans, et le gardait sans doute pour une occasion pareille : faire diversion à un grand chagrin.

Celui-là était des d'Armagnac, et, comme tel, ne l'avait point volé. Son nom charmant, tout français, la fable de ses enfants placés sous l'échafaud pour recevoir le sang de leur père, — fait qu'on ne trouve consigné dans aucun auteur contemporain, — firent au traître une postérité d'âmes sensibles, qui égara complétement l'esprit public sur son compte.

Nous sommes contre la peine de mort ; mais, du moment où la peine de mort existait, nul ne l'avait mieux méritée que M. de Nemours.

Le roi ne haïssait nul homme davantage, n'ayant aimé nul homme plus qu'il n'avait aimé celui-là.

C'était un camarade d'enfance. Louis XI avait fait pour lui des chosas folles, iniques, jusqu'à forcer les juges à lui faire gagner un mauvais procès.

Dans la guerre du Bien public, il ne tint pas à lui que son maître et son bienfaiteur ne tombât entre les mains de ses ennemis : le roi ne s'en tira, comme le renard devant la meute, qu'à force de ruses.

Nemours revint au roi, ou plutôt le roi revint à lui : on eût dit que le traître l'avait ensorcelé ; il fit un nouveau serment sur les reliques de la Sainte-Chapelle, se retrouva gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, et aussitôt oublia son serment.

Louis XI avait résolu de frapper du même coup

Armagnac et Nemours : Armagnac tomba, un poignard dans la poitrine ; Nemours, lui, s'agenouilla sous l'épée et fit un nouveau serment.

Terrible cette fois ! ce fut ce serment qui le tua.

Le 8 juillet 1470, il jura que, s'il n'était désormais fidèle et n'avertissait le roi de tout ce que l'on machinerait contre lui, il renonçait à être jugé par ses pairs et consentait d'avance à la confiscation de ses biens.

Le roi revint en péril : c'était sa vie. Il appela Nemours à son aide ; Nemours ne lui envoya pas un seul homme ; il correspondait avec Saint-Pol, lui proposait d'unir leurs enfants, demandait à entrer dans tous les complots qu'on ferait contre le roi A un moment donné, il saisit les finances du Languedoc.

Louis XI aussi fit une saisie : il s'empara de la correspondance de Nemours avec Saint-Pol !

Alors, il jugea qu'il avait été assez trahi par cet

homme : il étendit sa griffe puissante, l'amena à lui et le jeta dans les cachots de Pierre-Encise, rudes cachots qui le rendirent à la Bastille avec des cheveux blancs.

Il fallait en finir avec lui, ne pas se le laisser escamoter comme on avait fait de Saint-Pol, dont Louis XI avait bien eu tout le corps, mais dont il n'avait pas eu tous les secrets.

« Faites-le-moi bien parler, écrivait le roi au tortureur; faites-le-moi parler clair. »

Il ne parla que trop clair : Louis XI fut épouvanté de ses aveux ; il vit au fond de cet abîme qui entoure la royauté et qu'on appelle la trahison.

Par les aveux de Nemours, il vit que non-seulement le duc de Bourbon avait connaissance de tous les projets de Saint-Pol, mais encore que son vieil ami Dammartin en était instruit et avait toute précaution prise pour sortir de la catastrophe les mains sauves, si la catastrophe arrivait.

Nemours eut le cou tranché aux Halles ; mais ses aveux avaient été cette flèche du Parthe dont parle Horace; barbelée, envenimée, empoisonnée, elle était entrée au cœur du roi; elle lui prouvait qu'il n'y avait point que la vertu qui fût un vain mot, que la fidélité était la pierre introuvable des contes de fée.

Pas un de ceux à qui il avait pardonné, pas un de ceux qu'il avait gorgés d'honneurs et de richesses; enfin, pas un de ceux qu'il avait aimés, qui ne l'eût trahi ou n'eût été près de le trahir!

Il en avait trahi bien d'autres, dira-t-on.

Oui; mais la conscience est chose personnelle; elle ne transige pas ; elle doit et fait ce qu'elle doit. Or, personne n'avait fait son devoir vis-à-vis du roi; bien pis, vis-à-vis de la France.

Et puis une succession d'événements terribles avait frappé l'esprit de Louis XI.

Au mois de décembre 1476, le duc de Milan avait

été tué en plein jour à Saint-Ambroise ; dix jours après était survenue la mort du duc de Bourgogne, autre assassinat, selon toute probabilité.

Enfin, un an plus tard, Julien de Médicis avait été poignardé dans la cathédrale de Sainte-Marie des Fleurs, par les prêtres mêmes de cette cathédrale. « Et, quand il eut été résolu que l'assassinat aurait lieu dans une église, on choisit des prêtres pour porter le coup, dit Giucciardini, *afin que la majesté du lieu ne leur imposât point.* »

Effarouché de peur, Louis XI devint enragé de haine.

C'est à cette époque qu'il écrivait à la Trémouille, à propos du prince d'Orange, qui l'avait, Dieu merci, trahi mieux que personne :

« Si vous pouvez le prendre, il faut me le brûler vif. »

C'est à cette époque aussi qu'Arras s'étant soulevé et une députation ayant été envoyée à Made-

moiselle, le roi prit cette députation et fit décapiter et enterrer immédiatement tous ceux qui la composaient. Puis il se ravisa à l'endroit de l'un d'eux nommé Oudard, qui était conseiller au Parlement. Il fit déterrer sa tête. Dans quel but? Il l'expliquait ainsi lui-même :

— Afin que l'on connût bien que c'était la tête dudit conseiller, je l'ai fait, dit-il, atourner d'un beau chaperon fourré ; il est sur le marché d'Hesdin, là où il *préside*.

Et il riait en songeant de quelle façon il avait fait de ce traître conseiller un président.

Ah ! c'est que, pour cette question d'Arras, il était inflexible ; il fallait, à tout prix, qu'Arras fût terre française.

Un autre citoyen d'Arras, Jean Bon, osa conspirer contre lui ; la Bibliothèque nationale garde (tome 171 des titres scellés de Clérambaut) cette trace effroyable de son jugement :

« Ledit Jean Bon ayant été condamné à mort, avril 1477, pour certains grands cas et crimes commis par lui envers la personne du roi, la condamnation fut, du commandement dudit seigneur, en charité et miséricorde, modérée, et condamné ledit Jean Bon seulement à avoir les yeux pochés et esteints. »

Mais, comme on vint dire à Louis XI que l'opération avait été mal faite et que Jean Bon voyait encore d'un œil, deux archers furent commis pour s'assurer du fait, avec ordre, si le condamné y voyait encore en effet, « de lui faire parachever de pocher et esteindre les yeux. »

Nous ne parlons pas, ou plutôt nous ne dirons qu'un mot du malheureux frère du duc de Bretagne, qu'il tenait dans une cage de fer, affamé, fou de rage, hurlant comme une bête fauve en secouant ses barreaux.

Et cependant quelques-uns — des plus hostiles

et même des plus impartiaux — soutiennent que Louis XI n'était pas méchant.

Legrand parle plusieurs fois de sa bonté.

Comines, quoique un peu en disgrâce, raconte que « le roy détesta la trahison de Campobasso, » et, plus loin, il dit que, Richard III ayant écrit à son voisin de France pour lui demander amitié, celui-ci « ne voulut répondre à ses lettres ni recevoir le messager, estimant ledit Richard très-cruel et mauvais. »

Était-ce vieille haine à l'égard de ce méchant bossu, qui seul s'était déclaré contre la paix de Picquigny?

Étrange chose, en tout cas, de voir Glocester antipathique à Louis XI et sympathique à Louis XVI. On sait que ce dernier traduisit de l'anglais l'apologie de Richard III par sir Robert Walpole.

Ce n'est pas tout. La *Chronique scandaleuse*, publication hostile au grand faucheur de têtes no-

bles, déclare que, dans la guerre même, il cherchait à éviter l'effusion du sang.

Mollinet, son grand ennemi, dit de lui : « Il aimeroit mieux perdre dix mille écus que le moindre archier de sa compagnie. »

Nous voici au moment où le vieux roi, cédant de plus en plus au vertige de la peur, se retire dans son château de Plessis-les-Tours, dont il hérisse les créneaux de sentinelles et les chemins de piéges. Lisez, à ce propos, le *Quentin Durward* de Walter-Scott, et, à part un anachronisme de dix ans, vous lirez une merveilleuse description.

A ce moment aussi, n'osant sans doute pousser plus loin ses envahissements, Louis XI promet aux princes du Rhin, ligués contre lui, de se retirer des terres de l'empire, et abandonne le Hainaut et Cambrai.

Il avait à se traiter lui-même, à purger la France, comme il disait.

La première médecine fut pour Dammartin. Il lui écrivit afin de *le soulager* du commandement de l'armée; seulement, il ajoutait qu'il n'entendait diminuer en rien l'état de son bon ami, mais qu'au contraire il l'augmenterait plutôt.

Se souvint-il de cette promesse? Oui; car, l'année suivante, Dammartin fut fait lieutenant de Paris et l'Ile-de-France.

L'homme auquel le roi donna alors toute sa confiance était ce même Crève-Cœur, ce Flamand dont la famille devait tout au duc de Bourgogne, et qui gardait pour Louis XI la cité d'Arras.

Il l'avait si bien gardée, qu'Arras s'était révolté deux fois. A la seconde, Louis XI déclara qu'il n'y aurait plus d'Arras.

Et, en effet, il en chassa tous les habitants, qui furent obligés de quiter la ville en y laissant leurs meubles.

Puis on alla chercher jusqu'en Languedoc des

familles entières et des hommes de métiers, qui repeuplèrent la place. Longtemps les églises restèrent fermées, pas un prêtre ne consentant à y dire la messe.

C'était M. de Crève-Cœur qui commandait à Guinegatte, — la fameuse *journée des éperons* que vous savez.

Les Flamands s'étaient décidés à aller reprendre Thérouanne, la malheureuse ville dont le sac devait plus tard rester un proverbe : *le sac de Thérouanne*. Ils avaient avec eux trois mille arquebusiers allemands, cinq cents archers anglais, Romont et ses Savoyards, — échappés sains et saufs à la déroute de Morat, ayant trouvé un chemin entre les deux lacs, — toute la noblesse de Flandre et du Hainaut, avec le jeune archiduc Maximilien à sa tête ; en tout, vingt-sept ou vingt-huit mille hommes.

Crève-Cœur fut envoyé par Louis XI au secours de Thérouanne; il avait ordre d'éviter la bataille, de

donner le temps aux Flamands de se débander et de rentrer chez eux : on les connaissait, ces bons Flamands, et l'on était sûr (Louis XI, du moins) qu'il ne faudrait que deux ou trois semaines pour que la nostalgie leur fît tourner le dos.

Le général était mal choisi ; un autre eût pu jouer le rôle de Fabius devant Annibal ; mais ce ne pouvait être le fait d'un homme exaspéré par les insultes des nobles flamands et la menace de Maximilien de le faire rayer du livre de la Toison d'Or.

Les deux armées se rencontrèrent au moment où Crève-Cœur et ses hommes descendaient la colline de Guinegatte.

Crève-Cœur n'avait que quatorze mille hommes de pied ; mais il avait deux fois autant d'hommes d'armes que Maximilien.

Ce fut une singulière bataille que celle-là.

Crève-Cœur, avec toute sa gendarmerie, se jeta sur la noblesse flamande et impériale ; elle ne

pouvait tenir contre un pareil effort : il les coupa du reste de l'armée. Elle prit la fuite, il la poursuivit : elle joua des éperons et le mena loin.

Or, voici ce qui se passait sur le véritable champ de bataille, tandis que Crève-Cœur, faisant le soldat, laissait son armée sans général.

Nos archers, fort maltraités par les trois mille arquebusiers allemands, des Tyroliens pour la plupart, chasseurs de chamois comme leur prince Maximilien, se ruèrent sur les Flamands, qui les reçurent à grands coups de pique.

Les archers reculèrent.

Pendant ce temps, la garnison de Thérouanne — garnison française — faisait une sortie et prenait les Flamands à dos ; mais, par malheur, elle rencontra le camp sur la route et se mit à le pillier.

Les Flamands se retournèrent contre les pillards.

De leur côté, les archers, voyant les Flamands faire volte-face, reprirent cœur et chargèrent.

Mais, alors, ils s'aperçurent qu'il y avait quelque chose de mieux à faire pour eux que de charger sur les Flamands : c'était d'aider la garnison française à piller le camp ; les derniers, les tard venus, selon le proverbe, n'auraient plus que les os.

Tout échauffés, ils se lancèrent au pillage ; puis, rencontrant l'artillerie sur leur chemin, ils la prirent et la tournèrent contre l'ennemi.

Mais, dans ce moment, Maximilien et Romont, avec toute l'armée, moins les gens d'armes que Crève-Cœur poursuivait toujours, tombèrent sur les détrousseurs du camp.

Le jeune archiduc, pour son début, fit des merveilles : il tua quatre ou cinq hommes de sa main, reprit son artillerie et mit en déroute tous ces abominables pillards.

Crève-Cœur revenait de sa poursuite ; il s'était rappelé un peu tard qu'il avait laissé son armée derrière lui.

Il arriva et ne la retrouva plus!

Ce fut à lui et à ses gentilshommes à jouer à leur tour des *éperons*.

Le nom en resta à la journée.

Qu'indique-t-il? Que ce fut surtout la noblesse qui lâcha pied : les chevaliers seuls portaient des éperons.

Seulement, la journée eut deux phases : le matin, ce furent les chevaliers flamands qui s'enfuirent; le soir, ce furent les chevaliers français.

En somme, Maximilien gagna le champ de bataille; mais il y laissa sept ou huit cents hommes de plus que nous.

Thérouanne resta française, et l'archiduc rentra en Flandre après la plus stérile des victoires qu'ait jamais remportées un général.

Cette défaite des éperons ne signifiait absolument rien pour Louis XI : son commerce allait bien; grand commerce! commerce d'hommes, commerce de vil-

les. Il achetait les Anglais pour qu'ils se tinssent tranquilles, les Suisses pour qu'ils remuassent.

Ce n'est pas tout : il se fit bourgeois de Berne.

Dès lors, il put tout ce qu'il voulut dans le Comté et dans le Luxembourg; comment faire quelque chose contre un concitoyen ? Dès lors aussi, le duché de Bourgogne fut bien à lui. Il alla visiter Dijon ; il vit qu'il lui manquait un parlement, il lui en donna un. Ce que la Provence regardait comme un fléau. — la Provence, disait-on, avait trois fléaux : la Durance, le mistral et le parlement ; — ce que la Provence regardait comme un fléau fut une bonne fortune pour la Bourgogne.

Le roi jura par sainte Bénigne, patronne de la ville ; et les plus récalcitrants bourgeois furent soumis.

Restait la noblesse qui grommelait ; il lui fit faire connaissance avec ces beaux écus au soleil qu'il frappait pour les Anglais et dont il payait pension à

Hastings, — le fameux Hastings de Shakespeare ; — puis, afin de se l'accaparer tout à fait, cette noblesse hargneuse, il prit pour maîtresse la veuve d'un gentilhomme.

A Lyon, il avait pris deux marchandes.

Louis XI savait reconnaître son terrain.

Cette nouvelle maîtresse était une passion toute platonique, au reste ; car, en ce moment même, c'est-à-dire vers la fin de 1480, il baissait fort, le pauvre roi ! et la conquête de la Bourgogne, qu'il ne tenait pas encore tout entière, le fatiguait horriblement par l'âpre convoitise qu'il y mettait.

« Je n'ai d'autre paradis en mon imagination que celui-là, écrivait-il, et j'ai plus grand faim de parler à vous pour y trouver remède, que je n'eus jamais à nul confesseur pour le salut de mon âme ! »

Et, cependant, il n'était pas vieux : il n'avait que cinquante-sept ans ; mais il était usé. Cette machine humaine qui avait tant fonctionné dans sa

partie la plus subtile, le cerveau, allait s'affaiblissant, et, néanmoins, au milieu de ce monde, il était toujours le plus jeune, le plus fort, ou paraissait tel, étant le plus actif.

Puis sa main, qui avait eu tant de peine à rétablir la paix en France, commençait à s'étendre, au-dessus du Jura, en Suisse; au-dessus des Alpes, en Italie; au-dessus des Pyrénées, en Espagne.

On a vu comment il avait secondé René par les Suisses, et, par eux, l'avait remis sur son trône de Lorraine.

Après l'assassinat de Julien de Médicis, où les Pazzi ne furent que les agents de Sixte IV, le pape menaça Florence d'une armée : Florence avait commis le crime de sauver le jeune Laurent. Le roi ne voulut point qu'on touchât à ses banquiers, à ceux qui avaient répondu de sa solvabilité lors de la paix de Picquigny, et qui portaient ses trois fleurs de lis sur le boulet d'azur placé au chef de leurs armes.

Il arma Milan et envoya Comines dire aux Florentins qu'ils se tinssent tranquilles et que, si le pape bougeait, il le ferait déposer par un concile.

Le pape ne bougea point.

Jean II, roi d'Aragon, s'était cramponné au Roussillon : Louis XI lui donna si bien sur les doigts, tantôt du pommeau, tantôt du plat, parfois même du coupant de sa petite épée, mince et allongée comme le dard d'une vipère, qu'il le força de lâcher prise.

Il avait presque la Navarre, par le petit-fils de ce même Jean qui avait eu tant de peine à lâcher le Roussillon ; le jeune prince était encore tout enfant, et Louis XI le tenait naturellement par sa mère Madeleine de France.

Ce bon roi était le protecteur des orphelins, et, de ces orphelins qu'il élevait en France pour les avoir sous la main, eux et leurs trônes, il faisait une cour au dauphin, qu'il continuait de promettre pour

époux à la fille d'Édouard IV, laquelle avait quatre ans de plus que son fiancé.

Il s'était fait céder l'Anjou et la Provence par le roi René.

Nous avons dit comment il protégeait Laurent de Médicis à Florence.

Il avait perdu sa sœur, — tout lui réussissait ! cette bonne madame de Savoie, toujours prête à combattre contre lui, et à aider le duc de Bourgogne de ses hommes et de son argent. Il avait donc perdu sa sœur et en avait grandement remercié Dieu. Il avait chassé les oncles du petit duc, s'était déclaré le tuteur de Mademoiselle ; et, au même titre qu'il avait occupé Péronne et Saint-Quentin, il occupait Montmeillan.

Puis, de peur qu'il ne lui arrivât malheur, au cher enfant, il le faisait élever près de lui comme le petit-fils de Jean d'Aragon.

Le duc Adolphe de Gueldre tué, restait son fils,

le pauvre petit dépouillé : Louis XI était trop moral pour laisser Nimègue aux mains de Marie de Bourgogne, la fille du spoliateur. Nimègue se révolta, chassa les Bourguignons et donna la régence à la tante de l'enfant.

Restait l'Angleterre. Édouard, vieux à quarante ans, pouvait mourir d'un moment à l'autre d'une indigestion : il ne quittait pas la table! La veuve restait avec un régent; quel régent, bon Dieu! Gloucester, celui qui fut Richard III!

Comment lutter contre le terrible bossu, sinon par l'alliance du roi de France? La reine d'Angleterre, qui se voyait déjà reine douairière, ménageait donc tant qu'elle pouvait le roi Louis XI.

Il y avait bien encore la Bretagne, toujours hostile, toujours anglaise; mais, le duc de Guyenne mort, la Bretagne perdait beaucoup de sa force. Louis XI la pressait avec un entêtement qui lassait l'entêtement national lui-même; un jour, il lui pre-

nait une ville; le lendemain, un homme. En hommes, il lui prit Tannegui du Châtel, Pierre de Rohan, Guy de Laval; en villes, il lui prit La Rochelle et Alençon.

Enfin, il hérita du Maine. La mort elle-même devenait son alliée!

Et tout cela, le vieux roi le faisait seul ou avec de petites gens; seul, il tramait sa vaste toile, et, quand il s'y prenait quelque mouche, courait voir de quelle taille elle était, si elle avait trompe ou aiguillon.

Puis il se remettait à peindre des miniatures, se représentant lui-même sous l'emblème d'un vieux tronc dépouillé qui n'a plus qu'un rejeton.— Ce rejeton, c'était encore un des enfants que protégeait Louis XI.

Il continuait à vivre isolé dans son Plessis-les-Tours, tenant le dauphin à Amboise, et ayant envoyé sa femme en Dauphiné. Il ne sortait que pour

prendre un délassement qui était une fatigue, la chasse; mais la chasse, c'était encore de la politique : après avoir pris les hommes au piége, il y prenait les animaux.

Souvent il partait à l'aube et chassait tout le jour; c'était une grande affaire pour lui qu'une chasse bien ou mal réussie.

Un jour, il lui prend l'envie de chasser, et, voyant le temps douteux, il consulte son astrologue.

L'astrologue répond qu'il fera beau.

A l'entrée de la forêt, Louis XI rencontre un charbonnier; le charbonnier le reconnaît, secoue la tête et dit :

— La chasse du roi aura le derrière mouillé !

Nous ne répondons pas de citer textuellement.

Le roi entend la prédiction, ne dit rien, mais remarque l'homme et fait demander comment il s'appelle et où il demeure.

Deux heures après, les chasseurs dispersés

rentrent, le roi compris, mouillés jusqu'aux os.

— Qu'on aille me chercher, dit Louis XI, le charbonnier qui en sait plus que mon astrologue

Le charbonnier arrive ; le roi met face à face l'astrologue et le paysan.

— Mon ami, demande-t-il à ce dernier, comment peux-tu en savoir, sur le temps, plus que ce monsieur-là, qui a passé sa vie à étudier les planètes?

— Sire, répond le charbonnier, je ne sais ni lire ni écrire ; je n'ai jamais été à l'école ; aussi ne suis-je qu'un ignorant ; mais, moi aussi, j'ai, comme Votre Majesté, un astrologue à mon service.

— Lequel?

— Mon âne, avec votre permission, sire.

— Comment, ton âne?

— Oui, celui qui porte mon charbon ; c'est lui qui me prédit toujours le temps qu'il fera. Lorsque la pluie approche, il pointe ses oreilles en avant, marche à petits pas et cherche à se frotter contre

les murs. C'est d'après ces indices que je vous ai prédit de l'eau.

Le roi congédia son astrologue, assigna une pension à l'âne, et désormais ne consulta plus sur le temps que son charbonnier.

Un autre jour, avide de tout voir et de tout savoir, il se lève le premier, et, pendant que tout dort, il court le château et descend aux cuisines.

Il y trouve un enfant qui tourne la broche.

— Combien gagnes-tu, petit? lui demande-t-il.

Celui-ci, le voyant si mal vêtu, le prend pour un pauvre.

— Autant que le roi, répond-il.

— Et que gagne le roi?

— Sa vie, et moi la mienne.

Louis XI n'était pas homme à laisser un pareil philosophe aux cuisines; il prit l'enfant et le fit élever.

Au milieu de tout cela, il est frappé d'une pre-

mière attaque de paralysie. C'était à Chinon. Il sent le besoin d'air, il veut s'approcher de la fenêtre et demande en bégayant qu'on la lui ouvre; mais, sous prétexte qu'il peut attraper froid, on lui refuse ce soulagement.

Son médecin Angelo Catto arrive et fait ouvrir; puis il le saigne, et Louis XI éprouve aussitôt du mieux.

On connaît le proverbe médical à l'endroit des paralysies, apoplexies, congestions cérébrales, toutes maladies de la même famille :

« La première attaque, sommation sans frais; la seconde attaque, sommation avec frais; la troisième, prise de corps. »

Ce fut ainsi que la chose se passa pour Louis XI. De cette première attaque, il se remit et commença par chasser d'auprès de lui ceux qui l'avaient empêché de respirer, juste au moment où il avait tant besoin d'air.

Puis il se donna le spectacle de sa puissance : il alla passer une grande revue à Pont-de-l'Arche.

Pâle et mourant, il sourit à sa magnifique armée, quarante mille hommes, tous Suisses, Allemands ou Lyonnais, gens qui manœuvraient comme de véritables automates, au son du cor.

Plus de gentilshommes, plus d'hommes, plus de bourgeois, plus de paysans : — des soldats.

Alors, la France était gouvernée par un roi et trois ministres.

Le roi, vous le connaissez.

Les trois ministres, c'étaient Olivier le Mauvais, un Auvergnat nommé Doyat, qui, sous ses gros souliers, avait écrasé le duc de Bourbon, et Jacques Coythier, médecin et président des comptes.

Puis encore : du Lude, un joyeux chippeur, voleur même dans l'occasion, lequel arrivait à faire rire le roi, chose qui devenait de plus en plus difficile ! de Saint-Pierre, grand sénéchal, l'Héraclite

de ce Démocrite, sombre figure de juge, qui semblait dire incessamment : « A mort ! à mort ! à mort ! »

Enfin, Comines, enveloppé dans sa fourrure comme un chat doucereux et coup-de-pattier.

Le roi aimait fort ce dernier, le faisait coucher près de lui, quelquefois même avec lui ; mais, depuis le mariage de mademoiselle de Bourgogne, il consultait et employait les autres.

Au retour du camp, seconde attaque, sommation avec frais.

Cette fois, on le crut mort ; il resta dans une galerie, pendant deux heures, couché sur une paillasse.

Comines l'aperçut ainsi, les yeux retournés, la bouche tordue ; et, ne sachant à quel saint le vouer, — le roi avait usé presque tous les saints du calendrier, — il le voua à monseigneur saint Claude.

Monseigneur saint Claude entendit le vœu : incontinent la parole revint au roi.

— Oh ! oh ! dit-il, je ne suis pas encore mort !

Et, se levant aussitôt, il alla par la maison, mais bien faible, son bras pendant, sa jambe traînant ; il avait le côté droit presque entièrement paralysé.

Ce qui ne l'empêcha point de demander immédiatement ses lettres, qu'il fit semblant de lire.

Il essayait de tromper ses plus intimes ; quand la mort vint, il essaya de tromper la mort.

Mais, avant de venir à lui, la mort le comblait.

A peine venait-il de recueillir l'héritage du neveu de René, c'est-à-dire cette belle province du Maine, qu'il lui arriva de Bruges une nouvelle presque aussi agréable que celle de la mort de Charles le Téméraire.

C'était celle de la mort de Marie de Bourgogne.

En elle, la maison de Bourgogne venait de s'éteindre.

Maximilien adorait sa femme et ne put jamais entendre parler d'elle sans pleurer.

Un magicien nommé Tritème lui offrit d'évoquer son ombre. L'archiduc accepta; mais la vue du spectre, dit Lorcheimer, produisit une telle impression sur le pauvre prince, que, sous peine de la vie, il défendit désormais d'évoquer les morts des tombeaux.

Marie de Bourgogne laissait, comme nous l'avons dit, deux enfants . le petit Philippe, la petite Marguerite; Philippe le Beau, qui fut le père de Charles-Quint; Marguerite, qui, sous son neveu, fut régente des Flandres.

A la bonne heure! cette Marguerite d'Autriche, voilà une femme qui allait bien au dauphin de France.

Les Flamands vinrent l'offrir à Louis XI, avec toutes ces provinces françaises qu'ils détestaient, en braves et dignes Flamands qu'ils avaient l'honneur d'être.

Ils rendirent à tout jamais Artois et Bourgogne,

qui avaient causé chez eux tant de troubles. C'était plus que n'eût osé demander Louis XI.

Ses bons amis, ses compères, Rim et Coppenole, le vinrent trouver au Plessis.

Ils furent bien étonnés du palais que le puissant roi s'était choisi. Ils le trouvèrent dans une petite chambre, fenêtres grillées, portes épaisses, verrous massifs.

Il était là, l'enragé chasseur, et, ne pouvant plus chasser les cerfs, les chevreuils et les sangliers, il avait une meute de petits chiens avec lesquels, de chambre en chambre, il chassait les rats et les souris.

Il était si maigre et si pâle, qu'il ne voulut point se montrer ainsi; il reçut les deux envoyés flamands dans cette petite chambre peu éclairée, se tenant hors du rayon de lumière, vêtu d'une robe chaudement fourrée : il avait toujours froid à cette moitié du corps aux trois quarts morte; il leur dit en bal-

butiant — la langue était atteinte — qu'il était fâché de ne pouvoir se lever ni se découvrir.

Puis il se fit apporter l'Évangile, sur lequel il jura de la main gauche.

— Excusez-moi, mes bons compères, dit-il, si je jure de cette main : j'ai la droite un peu faible.

Elle était aussi paralysée que celle de Richard III.

Cependant, il se ravisa.

L'idée que ce serment prêté de la main gauche pouvait, un jour, être une cause de nullité, lui trottait dans l'esprit.

Il se fit rapporter l'Évangile, et, ne pouvant le toucher de la main droite, il le toucha du coude droit.

Ce mariage projeté rompait le mariage anglais; mais Édouard était devenu si gros et si gourmand, qu'il n'était plus à craindre.

Le jour où il apprit la nouvelle de cette rupture qui lui semblait impossible, il but et mangea plus que d'habitude; à tel point qu'il en mourut.

Louis XI eut encore la joie d'apprendre cette mort.

La France avait alors sa ceinture naturelle : la Picardie, la Bourgogne, la Provence, l'Anjou, le Maine et le Roussillon.

Du moment où il y avait des frontières, il y avait un centre, une capitale.

On devait tout cela à ce génie sombre, rusé et moqueur.

Il voulait vivre encore; oh ! mon Dieu, pas pour lui, mais pour régler les coutumes, les poids et les mesures.

— Que Dieu me donne encore six mois d'existence, disait-il à Comines, et il n'y aura plus dans le royaume qu'une coutume, qu'un poids et qu'une mesure... Et puis, ajoutait-il, d'un air paterne, je voudrais bien soulager mes peuples; je les ai un peu accablés d'impôts, et, par là, j'ai fort chargé mon âme.

Mais ce n'était point sa faute, à ce bon citoyen de

Berne, à ce bon bourgeois de Paris : il avait tant de rois à payer, tant de princes auxquels il faisait pension !

Pourtant, il n'y avait pas chance qu'il durât six mois, à l'époque où il parlait ainsi à Comines ; il était fort malade et l'on faisait sur ses derniers jours toutes sortes de contes plus absurdes les uns que les autres.

Il dormait toujours, assurait-on, et, pour se tenir éveillé, il avait des bergers qui, derrière une tapisserie et sans le voir, lui jouaient de la musette toute la journée.

Au moins le remède était innocent ; il n'en était point ainsi de tous ceux qu'il suivait

On disait que, pour rendre quelque force à son sang épuisé par la vieillesse, il buvait du sang d'enfant.

Le fait est qu'à part tous ces contes absurdes, il ne pouvait se décider à mourir.

Il se fit envoyer de Naples *un bon saint homme,* François de Paule. Il espérait que le pieux ermite, reconnu saint de son vivant, voudrait bien prier pour lui, et que Dieu lui accorderait une prolongation d'existence à la demande de son serviteur.

Les prières du saint n'y firent rien ou peu de chose.

Le roi eut alors l'idée — c'était toujours lui qui avait ces idées-là — il eut alors l'idée d'envoyer chercher la sainte ampoule à Reims et de se faire oindre une seconde fois.

L'abbé de Saint-Remy refusa le vase sacré; mais Louis XI fit écrire au pape par son neveu, qu'il avait acheté comme les autres : il eût acheté le diable, si le diable se fût contenté d'argent! Louis XI, disons-nous, fit écrire au pape par son neveu, et l'abbé de Saint-Remy reçut l'ordre de livrer la sainte ampoule

Il était probablement trop tard pour que le remède fût efficace. Le roi sentit qu'il allait mourir.

— Quand le moment sera venu, avertissez-moi, dit-il, mais doucement.

Un jour, Coythier s'approcha de son lit.

— Ce sera pour ce soir, lui dit-il brutalement.

C'était le 24 août 1483, la veille de sa fête.

Il mourut en faisant sa prière à Notre-Dame d'Embrun.

Louis XI ne voulait pas de Saint-Denis pour tombeau : il ressemblait, en effet, si peu à ses ancêtres, qu'il y avait chance que ceux-ci ne le reconnussent point, ou, le reconnaissant, ne voulussent pas de sa société.

Il demandait à être enterré à Notre-Dame de Cléry, et avait recommandé qu'on le sculptât sur son tombeau, jeune homme, en costume de chasseur, avec son chien et son cor.

Une fausse et dure maxime, qui nous dispense de tout commentaire, résume son règne.

La maxime est de l'historien Comines :

« Qui a le succès a l'honneur ! »

FIN

JAN 4 1913

TABLE

	Pages.
I. La torche et l'épée.	1
II. Le piége de Péronne.	26
III. La victime expiatoire.	52
IV. Le bon traité qu'a le duc de Bourgogne.	71
V. Un serviteur digne du maître.	105
VI. Le héraut d'Angleterre.	129
VII. Le traité de Picquigny.	150
VIII. Le taureau d'Uri et la vache d'Unterwalden.	169
IX. La bataille de Morat.	201
X. Dernière témérité.	228
ÉPILOGUE. — Comment dans sa peau mourut le renard.	256

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME

Clichy. — Imp. Paul Dupont et Cie, rue du Bac-d'Asnières, 11.